LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVIII - NO 181

MONTRÉAL, MARDI, 8 AOÛT 1967

MÉTÉOROLOGIE
Averses dispersées et risque d'orage en soirée et demain
Maximum: 75; Min.: 60

Shearer Lumber Co
Montréal 9 748-6161

10¢

FÊTE DU JOUR
Saint Justin

F. Pilon Inc.
Fournitures de bureau

Deux policiers blancs accusés du meurtre de jeunes Noirs à Détroit

DETROIT — Deux policiers blancs ont été accusés du meurtre de deux adolescents noirs abattus dans un motel de Détroit au plus fort des émeutes raciales, le 23 juillet dernier. Des clients du motel avaient affirmé, dans les jours qui ont fait suite à l'émeute, avoir été battus et menacés de mort par quelque 16 ou 17 "individus qui portaient un uniforme" et qui disaient chercher des francs-tireurs.

Ces mêmes témoins ont affirmé que l'un de ces hommes avait abattu deux adolescents noirs.

En outre, le bureau du procureur a fait savoir que deux Noirs avaient été accusés du meurtre d'un policier survenu pendant l'émeute qui a fait, au total, 48 victimes.

Le procureur William Cahalan a annoncé que les personnes suivantes avaient été appelées à comparaître:

● le policier Ronald August, 28 ans, accusé du meurtre d'Aubrey Pollard, 19 ans, dont le corps a été découvert dans une chambre du motel Algiers le 26 juillet;

● le policier Robert Paille, 32 ans, accusé du meurtre de Fred Temple, âgé de 18 ans, dont le corps a été trouvé à côté de celui de Pollard.

● Danny Royster, 20 ans et Charles Latimer, 19 ans, accusés du meurtre du policier Jerome Olshove, 32 ans, commis le 25 juillet.

Une accusation de meurtre avait déjà été portée contre un jeune Blanc de 24 ans, Richard Paul Shugar, en rapport avec la mort d'un Noir, Nathaniel Edmonds, âgé de 23 ans, tué le 24 juillet.

L'enquête sur le double meurtre du motel Algiers avait rebondi à la suite des révélations faites par un ancien parachutiste, Robert Greene, qui avait affirmé que les deux jeunes gens avaient été abattus par un officier de la garde nationale. Cependant, le procureur Cahalan ne fait aucune allusion à cet individu dans ses accusations.

Le commissaire de police Ray Girardin a déclaré que ces événements avaient profondément affecté tous les services de police de Détroit. Les deux victimes, Pollard et Temple, de même qu'un troisième Noir dont le cadavre a été retrouvé dans une chambre contiguë, Carl Cooper âgé de 17 ans, avaient été portés sur les fiches de police comme morts d'un échange de coups de feu. Le témoin Greene par contre a affirmé qu'ils avaient été abattus de sang froid. Le commissaire Girardin a aussi fait savoir que la sûreté fédérale américaine (FBI) de même que la Commission des droits civils faisaient enquête sur ces meurtriers.

Les deux policiers inculpés ont été appréhendés mais le commissaire a tenu à préciser que dans ce cas, comme dans tous les autres cas semblables il ne fallait pas oublier le principe qui veut que toute personne est innocente tant qu'elle n'a pas été reconnue coupable.

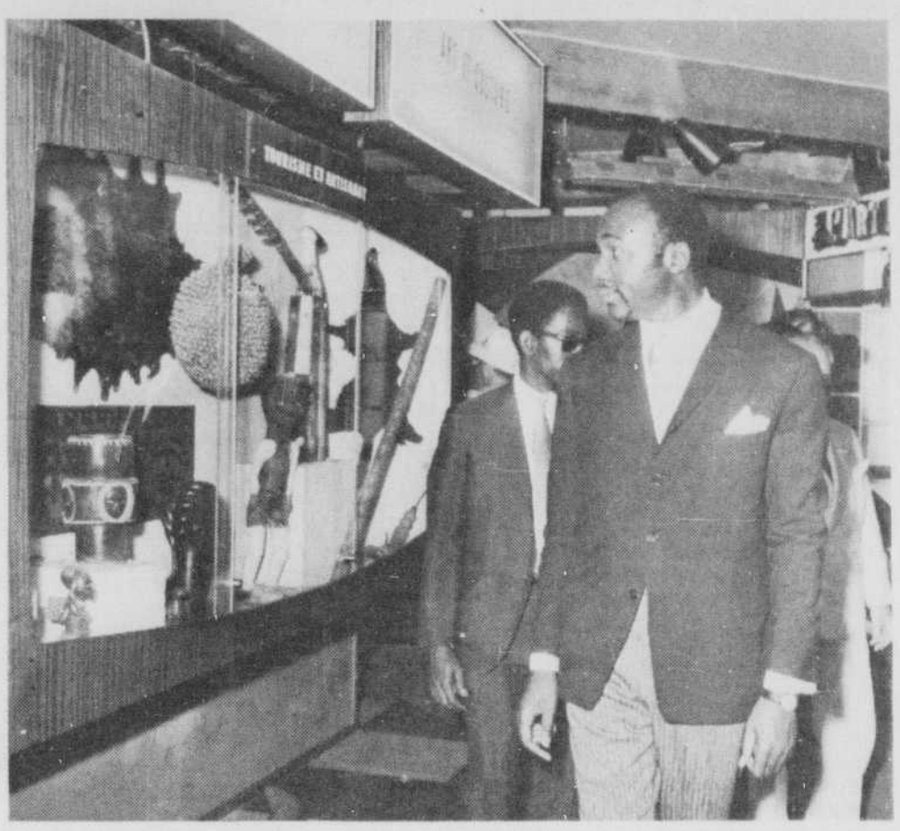

M. Pierre Mebaley, ministre de l'économie nationale, du commerce et des mines du Gabon (ci-haut visitant le pavillon de son pays à la Place d'Afrique), a souligné hier, au cours d'une cérémonie marquant la journée de son pays à l'Expo, que le Gabon et le Canada venaient de signer une entente en vertu de laquelle des enseignants canadiens se rendront dans le jeune pays indépendant en vue de l'aider dans son gigantesque effort de développement économique et culturel. Le commissaire général de l'Expo, M. Dupuy qui, pour la circonstance, était vêtu de blanc, a dit pour sa part que l'Expo fournissait à des millions de personnes la chance de découvrir l'Afrique, grâce à la présence sur les îles de quinze pays du vaste continent. MM. Mebaley et Dupuy, accompagnés de M. Daniel Assoumi, commissaire du pavillon du Gabon, ont visité la Place d'Afrique, de même que plusieurs autres pavillons nationaux et thématiques.

Sur le marché français

L'emprunt du Québec est loin d'être acquis

PARIS — Les représentants officiels du gouvernement français et ceux de la Maison du Québec à Paris ont déclaré hier que les négociations sont en bonne voie en vue d'un prêt à la province de Québec. Mais ils ont nié les rapports voulant que la France ait convenu de prêter de $25,000,000 à $50,000,000.

Il est question depuis deux ans que le Québec emprunte de l'argent à la France, a déclaré un porte-parole de la Maison du Québec. "Nous n'avons reçu aucune confirmation selon laquelle une entente ait été conclue", a-t-il dit.

Le porte-parole a déclaré que les marchés français et européen sont trop limités pour effectuer des prêts de cette envergure. "Le plus que nous puissions attendre est entre $15,000,000 et $20,000,000", a-t-il ajouté.

Les représentants officiels du ministère français des Affaires étrangères ont déclaré qu'ils ne croyaient pas que les pourparlers aient progressé dans ce sens.

Les sources françaises et canadiennes ont refusé de commenter les rapports voulant que la récente visite du président Charles de Gaulle au Québec ait augmenté la possibilité d'un prêt de la France au Québec.

Le sén. Mansfield s'oppose à l'envoi de renforts au Vietnam

WASHINGTON — Le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate au Sénat, s'est déclaré opposé hier à la nouvelle augmentation des effectifs américains au Vietnam annoncée jeudi par le président Johnson. Il a demandé au chef de l'exécutif de prendre des mesures pour réduire l'ampleur du conflit vietnamien plutôt que de décider une nouvelle escalade.

L'envoi de 45,000 hommes en renfort au sud du dix-septième parallèle et l'échec apparent des efforts des Etats-Unis pour convaincre leurs alliés d'envoyer plus de troupes semblent indiquer que les chances d'un retour à la paix ont diminué, a estimé le sénateur. Il a exprimé l'espoir que l'administration adopterait le plan en trois points qu'il avait présenté il y a quelques mois conjointement avec plusieurs de ses collègues: arrêt des bombardements du Nord-Vietnam et concentration des efforts sur l'arrêt des infiltrations du Nord au Sud, construction d'un barrage défensif au sud de la zone démilitarisée entre les deux Vietnams, et initiative américaine pour porter le problème devant le Conseil de sécurité.

Le Conseil de sécurité pourrait inviter "tous les belligérents, directs et indirects, y compris la Chine et le Nord-Vietnam aussi bien que le Sud-Vietnam et le front national de libération, à participer à une discussion ouverte sur le conflit et sur les moyens d'y mettre fin", a déclaré M. Mansfield dans un discours prononcé devant le Sénat. Il est peu probable que le Conseil pourrait fournir du jour au lendemain "une solution miraculeuse", a-t-il ajouté, mais cela ne doit pas empêcher les Etats-Unis de penser qu'il pourrait "faire un réel effort pour contribuer à sa solution".

Entre-temps, les milieux officiels américains ont fait savoir que la majeure partie des 45,000 hommes dont le président Lyndon Johnson a annoncé l'envoi comme renforts supplémentaires au Vietnam d'ici le 30 juin 1968 proviendront de la réserve stratégique métropolitaine.

Il s'agit là d'environ six divisions d'active prêtes, en permanence, à intervenir en quelque endroit que ce soit sur l'ordre du président des Etats-Unis.

Toujours de source officielle, on décline de préciser si les effectifs qui seront ainsi prélevés parmi les troupes du "continental army command" (autrement dit, la réserve stratégique métropolitaine) seront remplacés ou non par la suite.

Les conservateurs et le problème constitutionnel

L'absence de spécialistes du Québec fait cruellement défaut à Montmorency

de notre envoyé spécial, Pierre-C. O'Neil

MONTMORENCY — L'absence de constitutionnalistes québécois s'est cruellement fait sentir hier à l'ouverture des travaux de la conférence d'orientation des conservateurs.

Après quatre heures d'une discussion plutôt désordonnée et lorsqu'on cria "le bar est maintenant ouvert dans le lobby", le groupe d'étude chargé de faire le point sur la situation constitutionnelle n'avait réussi qu'à reconnaître le principe de l'égalité des deux grandes communautés ethniques et s'empêtrait doucement dans une résolution plutôt alambiquée qui veut être une forme de reconnaissance du statut particulier et qui propose entre autres choses que le Québec exerce des responsabilités dans la programmation à Radio-Canada.

Malgré des contributions intéressantes de MM. Heward Grafftey, Egan Chambers et Tom Sloan, le groupe d'étude a été incapable de poursuivre avec une élémentaire logique la discussion constitutionnelle. Plutôt que de reconnaître l'égalité de la distribution des pouvoirs politiques, du développement économique, de l'organisation du système judiciaire, les participants ont sauté de l'un à l'autre dans un désordre qui ne contribue pas à éclairer la pensée des participants.

M. Marcel Faribault qui était à Montmorency dimanche s'est absenté lundi et les observateurs souhaitaient hier qu'il revienne au plus tôt pour tenter de mettre de l'ordre dans une discussion qui, si elle devait se poursuivre de la même façon aujourd'hui, ne tera pas avancer l'état de la question constitutionnelle.

Le point de vue du Québec a été défendu par MM. Sloan, Grafftey et Chambers; et M. Martial Asselin, qui semblait se trouver des responsabilités particulières, a contribué

Voir page 6: Les conservateurs

Aspirant à la chefferie conservatrice

M. McCutcheon veut freiner la dérive vers le socialisme

par Gilles Lesage

Mettre un frein à la dérive vers le socialisme, tel est le principal problème auquel le Canada fait face, selon le sénateur Wallace McCutcheon, candidat à la direction du parti progressiste-conservateur et naguère associé aux puissants intérêts financiers de l'industriel torontois E.P. Taylor.

Pour ce conservateur de la stricte observance, le second imbroglio à démêler est celui de la question constitutionnelle. Il ne croit pas toutefois que la division actuelle des pouvoirs serait modifiée en profondeur. Il s'agirait plutôt de définir de façon plus explicite les stipulations de la constitution et de faire en sorte que les provinces puissent exercer pleinement leurs droits.

Le sénateur, qui a pris goût à la politique après avoir répondu à l'appel de M. Diefenbaker en 1962, s'est soumis au rite qui veut que les candidats à la chefferie tory viennent à Montréal causer avec les délégués et rencontrer la presse.

Les journalistes ont pu entendre le credo du parfait conservateur de la part de l'un des neuf candidats dont le nom est à peine plus souvent mentionné que celui de M. John McLean, qui aspire également à succéder à M. Diefenbaker.

Tout comme la plupart des gros bonnets actuels de son parti, M. McCutcheon ne parle ni ne comprend le français. En réponse à une question, il estime même, bien que la chose soit désirable, qu'il n'est pas essentiel qu'un homme qui aspire à devenir premier ministre du pays puisse converser dans les deux langues officielles.

Le candidat en a contre les programmes de sécurité sociale universelle et obligatoire qui, selon lui, restreignent un peu plus chaque jour la liberté des individus. Ainsi, il ne s'oppose pas à un programme d'assurance-santé, mais il voudrait qu'il soit "sélectif" et s'adresse aux seules personnes qui n'ont pas les moyens de se faire soigner.

"Le gouvernement, dit-il, doit être le serviteur et non le maître du peuple."

Il voudrait même que le parti conservateur donne un vigoureux coup de barre vers la droite à l'occasion du congrès de septembre. A cet égard, il n'a pu lire encore le livre de M. Manning sur le "conservatisme social", mais il est entièrement d'accord avec l'idée préconisée par le premier ministre créditiste de l'Alberta concernant le regroupement de tous les esprits conservateurs. Lui aussi pense que deux partis bien définis et structures — l'un de droite, l'autre de gauche — seraient bien suffisants pour le Canada.

A l'instar de son chef actuel, il est en faveur d'une conférence constitutionnelle qui devrait réunir, outre les gouvernements fédéral et pro-

Voir page 6: McCutcheon

A moins d'une autre volte-face à Québec

La session pourrait être ajournée sinon prorogée d'ici peu de jours

QUEBEC (DNC) — Cette fois-ci, il semble bien que ce ne sera pas une fausse alerte; la session prendrait fin d'ici quelques jours aussitôt que les dix projets de loi, présentement inscrits au feuilleton de l'Assemblée législative auront été étudiés. Mais on peut toujours s'attendre d'ici la fin de la semaine à une autre volteface du gouvernement sur la question. L'Assemblée législative siège ce matin.

De plus la session, qui a débuté le 1er décembre dernier et qui en était à sa 98e journée vendredi dernier, serait prorogée et non ajournée au mois de septembre.

Dans cette perspective, plusieurs mesures législatives importantes annoncées par le gouvernement dans le discours du trône seraient reportées à la prochaine session dont la date n'a pas encore été fixée.

Parmi les projets de loi qui resteraient en plan, le principal serait celui créant le ministère de la fonction publique dont le premier ministre Johnson avait encore laissé prévoir l'adoption au cours de la présente session à la fin de juin. Il semble que les mésententes au sein du cabinet sur cette question dépassent de beaucoup le choix du titulaire. Deux conceptions opposées diviseraient le cabinet. Il y a ceux qui ne veulent pas mettre en cause l'acquis de la révolution tranquille dans ce domaine et ceux qui, tout en ne supprimant pas le syndicalisme — ce qui serait impossible — voudraient imprimer une orientation beaucoup plus conservatrice aux relations entre le gouvernement et ses employés.

D'autre part, le projet de loi créant l'Office du plan et celui transformant le Conseil d'orientation économique en un conseil de développement seraient également renvoyés à l'an prochain. En juin encore M. Johnson avait déclaré que l'Office du plan serait créé au cours de la présente session.

Parmi les autres mesures annoncées le 1er décembre dernier et dont il ne serait pas question pour le moment, on remarque le projet de création d'un conseil de la recherche que le gouvernement Lesage avait présenté à sa dernière session sans le faire adopter toutefois avant la dissolution du parlement, la création de l'Académie des arts, des lettres et des sciences, les amendements au code du travail, l'intégration des mesures d'aide sociale dans une loi-cadre, le rapatriement de la sécurité de la vieillesse, la création de la fonction d'ombudsman, etc.

Il faut mentionner toutefois que plusieurs lois adoptées depuis décembre n'étaient pas prévues au programme législatif initial telles celle des allocations familiales, le bill 25, le bill 67 modifiant la charte de la CECM, le bill 52 sur le cinéma etc. A noter que trois de ces lois ont été vivement critiquées. Le gouvernement s'apprêterait à faire marche arrière sur le bill 67 qui, malgré un long débat, n'a pas encore été adopté en deuxième lecture.

Voir page 6: La session

Sur les Grands Lacs

Les marins fixent l'échéance au 17

Le président du Syndicat international des marins du Canada, M. Léonard J. McLaughlin, a officiellement avisé hier 32 compagnies de navigation des Grands Lacs que les marins canadiens déclencheront leur grève le jeudi 17 août s'ils optent pour la grève au cours du scrutin national qui a débuté le 4 août dernier.

"Dans le cas où les marins accepteraient le rapport du conseil de conciliation, les représentants syndicaux seront disponibles le 17 août, à midi, afin de signer une entente sur le rapport de la majorité. Dans le cas où les marins décideraient de débrayer, la grève débuterait à midi le jeudi 17 août, conformément à l'article 251, section 11 de la Loi sur la navigation", dit M. McLaughlin dans un télégramme.

Un porte-parole syndical a révélé qu'au moins 75 p.c. des marins ont remis leurs bulletins de vote. Le dépouillement du scrutin débutera le vendredi 9 août à Montréal.

Le litige porte sur la semaine de travail de 40 heures, sur le nombre de marins par navire, sur l'élimination de la

Voir page 6: Marins

Congo: l'armée freine l'avance des mercenaires

KINSHASA — L'artillerie congolaise a réussi à repousser l'assaut des mercenaires à Bukavu. Cette information a été communiquée hier soir de source officielle congolaise à Kinshasa. On précise de même source que les mercenaires en fuite avaient tenté de pénétrer dans la ville située près de la frontière du Ruanda, mais qu'ils ignoraient que l'armée nationale congolaise disposait de canons à moyenne portée. Cet armement lourd, transporté en secret à Bukavu, a permis aux troupes congolaises de couper la colonne des mercenaires en deux. Ceux-ci se seraient réfugiés dans des villages situés sur des collines de part et d'autre de Bukavu.

L'armée nationale contre-attaquait, hier soir, en direction de ces collines. Aucun bilan des pertes, de part et d'autre n'est parvenu à Kinshasa. Les premières informations sur l'attaque de Bukavu affirmaient que les mercenaires avaient commencé à pénétrer dans la ville.

On s'interroge sur le sens de l'incident du DC-4 colombien

LA HAVANE — Le DC-4 de la compagnie colombienne "Aerocondor", qui avait été détourné sur Cuba dimanche, a quitté la Havane hier pour rallier les Iles San Andres, sa destination primitive. Tous les passagers, en majorité des Colombiens, ont fait savoir qu'ils avaient été très bien traités à Cuba. Un couple autrichien qui était à bord de l'avion a déclaré notamment: "Cela fera quelque chose à raconter.

Si nous avions su que Cuba était une si belle île, nous serions venus plus tôt". L'avion a décollé de l'aéroport de la Havane avec ses quelque 70 passagers et membres d'équipage, exception faite des cinq auteurs de l'acte de piraterie qui sont demeurés dans l'île.

Les autorités cubaines ont même offert une réception à leurs hôtes forcés avant le départ de l'avion.

Alors que l'incident semble clos, on s'interroge sur sa signification exacte. A Bogota, on émet l'hypothèse qu'il s'agirait plus que d'un simple acte de propagande coïncidant avec la réunion de la conférence latino-américaine de solidarité qui se tient à la Havane. Plusieurs indices semblent indiquer que le chef des guérilleros colombiens Fabio Vasquez, aurait lui-même dirigé l'opération, en compagnie de trois Colombiens et d'un Equatorien. Un journal de Bogota, croit savoir que Vasquez cherchait depuis quelque temps à briser le cercle maintenu autour de ses partisans et de lui-même par l'armée colombienne. Déguisé en paysan il se serait rendu à Barranquilla où il serait monté à bord de l'avion qu'il aurait ensuite détourné sur Cuba.

Contre la réunification de la "Ville sainte"

Grève générale des Arabes de Jérusalem

JERUSALEM — La grève générale organisée parmi les Arabes de Jérusalem avec l'appui des autorités jordaniennes a connu hier un succès complet. Toute la journée la quasi-totalité des boutiques, des restaurants, sont restés fermés. Les services publics arabes ont chômé, tandis que les conducteurs d'autobus et de taxis faisaient totalement grève.

C'est la première manifestation d'ensemble enregistrée à Jérusalem depuis la "réunification de la ville sainte" sous l'autorité israélienne. Jusqu'à présent, on n'avait connu que des mouvements sporadiques de désobéissance civile, chez les magistrats ou les instituteurs qui refusaient de coopérer.

Organisée à une grande échelle par un mouvement clandestin connu sous le nom de "comité pour la défense de la Jérusalem arabe", la manifestation de désobéissance civile qui s'est traduite par une grève générale avait pour objectif essentiel d'"impressionner" M. Niels Gussing, représentant personnel de M. Thant au Moyen-Orient. (M. Gussing visite les différentes zones occupées par les Israéliens). Les tracts distribués par l'organisation clandestine mentionnaient eux-mêmes cet objectif.

Au total trois jeunes gens seulement auraient été arrêtés. Ils avaient tenté d'intimider quelques-uns des trente commerçants qui avaient manifesté leur intention d'ouvrir leurs magasins.

Cependant on signalait que trois incidents se sont déroulés dans la journée d'hier le long de la ligne de cessez-le-feu israélo-jordanienne. Les soldats des deux camps ont échangé, pendant quelques minutes à chaque reprise, des tirs d'armes automatiques. Tel Aviv et Amman s'accusent mutuellement d'avoir ouvert le feu mais on ne déplore, de part et d'autre, aucune victime. Le porte-parole israélien a pour sa part annoncé hier qu'un premier attentat avait été perpétré en territoire sous occupation israélienne par des commandos venus de la rive orientale du Jourdain. Une camionnette a été la cible de ces commandos mais on ne signale aucun blessé. Selon le porte-parole, il a été possible de suivre la trace des commandos jusqu'à la "rive israélienne" du Jourdain.

Entre-temps, un premier pas, timide mais réel, pour une reprise du dialogue entre Arabes et Israéliens a été fait sous l'égide de la Croix-Rouge internationale.

Le "royaume hachémite de Jordanie" et l'"Etat d'Israël", ont, sous les auspices de l'organisme humanitaire de Genève, apposé la signature de leurs délégués sur un même document, fixant les modalités de retour en Jordanie des réfugiés jordaniens désirant regagner leur domicile. Selon ce document que les Jordaniens refusaient jusqu'ici de signer, ces réfugiés ont jusqu'au 31 août (et non plus jusqu'au 10) pour faire connaître leurs intentions et, dans l'affirmative, effectuer les démarches nécessaires à leur retour.

Cet accord, le premier réalisé entre belligérants depuis le 5 juin, intéresse quelque 150,000 personnes. L'on estime généralement qu'un tiers au moins de celles-ci profiteront de l'occasion ainsi offerte pour rejoindre leur foyer.

C'est donc une première tentative pour régler l'angoissant problème des réfugiés, raison essentielle de la tension permanente entre Israël et les pays arabes. C'est surtout le premier acte positif faisant état d'une coopération entre Arabes et Israéliens, quelles

Voir page 6: Jérusalem

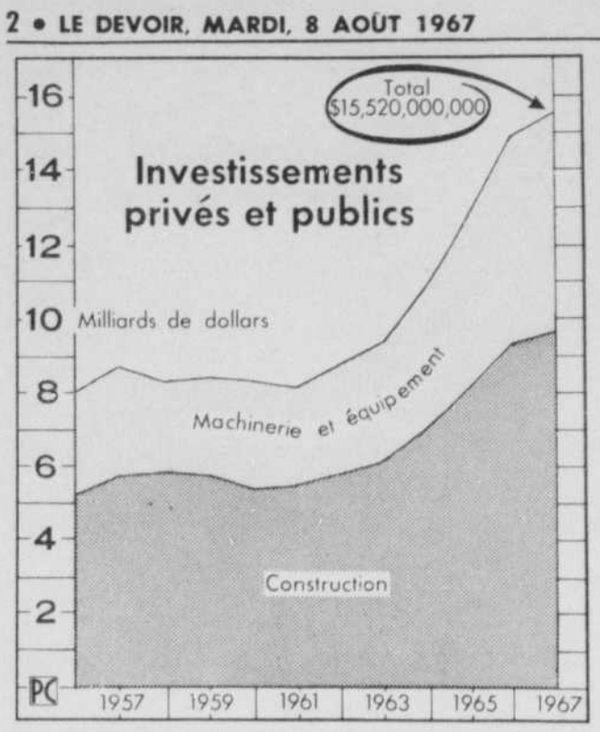

DÉPENSES PLUS FORTES - Les divers gouvernements du Canada, les compagnies et les institutions publiques prévoient que leurs différents budgets de dépenses de capitaux atteindront $15,520,000 cette année. C'est ce que rapporte le ministère du Commerce. Ce chiffre est de près de 4.2 pour cent plus élevé que les dépenses prévues l'an dernier pour la construction, la machinerie et l'équipement et de 2.8 pour cent plus haut que la première évaluation faite plus tôt cette année. Le graphique indique le total des dépenses de capitaux depuis 1956, selon les divers domaines de la machinerie, de l'équipement et de la construction.

(Graphique PC)

Hees prône un ministère fédéral de l'habitation et des affaires urbaines

Dans un énoncé concernant la politique urbaine, M. George Hees, candidat à la direction du parti conservateur, propose l'établissement d'un ministère de l'habitation et des affaires urbaines, chargé de toutes les politiques urbaines du gouvernement fédéral.

La déclaration publiée hier à Montréal – la deuxième d'une série de sept que l'ex-ministre se propose de faire d'ici la tenue du congrès du leadership à Toronto – comporte un programme en 17 points destiné à réorganiser la société urbaine et à faire face aux problèmes croissants des municipalités. "A mon avis, dit le candidat, d'ici trois à cinq ans, les problèmes que pose le mode de vie urbain constitueront le champ d'action le plus important du gouvernement."

Il estime que le manque de logements et l'absence de politique fédérale cohérente sont la cause d'un grand nombre des problèmes sociaux du Canada, entre autres la délinquance juvénile.

Outre un nouveau ministère, M. Hees propose la tenue d'une conférence nationale sur le mode de vie urbain, la création d'une Société de développement et de réaménagement urbain, un vaste programme de lutte contre la pollution et de recherche sur les problèmes du transport en commun et des transports interurbains.

Le candidat suggère aussi de remplacer le plafond actuel de $18,000 sur les hypothèques en vertu de la loi nationale sur l'habitation par un paiement initial correspondant à 5 pour cent du coût de la maison, et de prolonger les délais de remboursement des hypothèques de façon que les mensualités soient moins lourdes. Il demande en outre l'abolition de la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction.

Quant à la Société fédérale-provinciale de développement urbain, elle pourrait acquérir, après consultation avec les municipalités, de vastes étendues de terrains, en utilisant les droits d'expropriation en cas de besoin.

D'autre part, la loi nationale de l'habitation devrait être modifiée de façon à offrir des prêts exempts d'intérêt aux municipalités.

Le programme de M. Hees comporte aussi la mise au point de codes nationaux pour la pureté de l'air et de l'eau, un centre d'étude et d'information et un programme de lutte contre la pollution sous toutes ses formes.

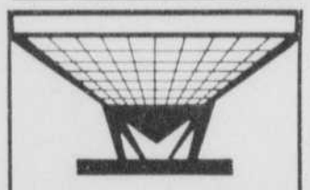

AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik : une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants : ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel : films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit.

De 10h a.m. à 6h p.m.

THÉÂTRE

Midi
Gérald Wheeler,
organiste montréalais

2 h. 30 p.m.
Ensemble de jazz Lee Gagnon

3 h. 45 et 5 h. p.m.
Les Feux Follets
relâche le lundi

6 h. 15 p.m.
Katimavik-Revue, une réalisation de **Gratien Gélinas** et de **Wayne & Shuster** mise en scène de **Alan Lund** - relâche le lundi.

À NOTER

Toutes les représentations au théâtre sont GRATUITES mais il faut se procurer des billets.
Les billets pour les deux représentations des Feux Follets seront distribués le jour même des représentations (guichet face au théâtre) à partir de 2 h. 45 de l'après-midi.
Les billets pour "Katimavik-Revue" seront distribués le jour même de la représentation (guichet face au théâtre) à partir de 5 h. 15 de l'après-midi.
Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE À MUSIQUE

2 h. 30 p.m. et 5 h. p.m.
Musique du pavillon sous la direction de **Paul de Margerie**

3 h. 45 p.m.
Tom Kines,
chanteur de folklore

Plaidoyer de M. Lesage pour un statut particulier

RIVIERE-DU-LOUP — Le chef du parti libéral québécois, M. Jean Lesage, a fait dimanche soir un vigoureux plaidoyer en faveur d'un nationalisme québécois positif.

"Maître chez nous dans un Québec fort grâce à l'obtention d'un statut particulier à l'intérieur du Canada," voilà comment M. Lesage a défini la position de son parti vis-à-vis de la Confédération canadienne.

M. Lesage a accusé le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, de ne pas savoir où il allait et de mener le Québec au bord de l'abîme.

"Avec M. Johnson, dit-il, le Canada français n'a plus de leadership et le Québec s'engouffre dans une voie qui ne peut que nous mener tous à la faillite."

Selon l'ancien premier ministre libéral, le fond du problème constitutionnel au Canada c'est celui de l'existence de deux majorités.

Précisant sa pensée, M. Lesage a expliqué: "Je vois le problème canadien non pas comme celui de l'existence de dix provinces au sein de la Confédération, mais comme deux majorités".

ÉDITEUR cherche un représentant en promotion des ventes et éditorial.
L'homme doit être âgé de 22 à 30 ans, Études post-secondaires de préférence, il aura une expérience dans l'enseignement ou dans l'édition. Langue maternelle, français, connaissance de l'anglais requise.

Fonctions: Agir comme représentant en relations publiques, initier les contacts avec auteurs et promouvoir la vente de matériel didactique.
Rémunération: frais de voyages payés, plan médical, plan de pension, salaire à discuter.

Répondre par écrit avec curriculum vitae à:

Monsieur Raymond Guimond,
Directeur commercial,
McGraw-Hill Editeurs,
750 boul. Laurentien,
St-Laurent, Montréal 9, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE ROYER
demande

Les professeurs suivants:
pour enseigner au niveau de la 10e et 11e année.
Deux professeurs de chimie
Un professeur de chimie physique
Un professeur de mathématiques
Un professeur d'histoire et géographie.

Conditions:
a) être détenteur du Brevet A.
b) être détenteur d'un baccalauréat spécialisé.

Pour plus amples renseignements veuillez communiquer avec:

Directeur du personnel,
La commission scolaire régionale Le Royer,
129 avenue Grande-Allée
Montréal-Est, Québec.

RADIOLOGISTE $19,000 à $23,500

Chef du service de radiologie Hôpital Westminster ministère des Affaires des anciens combattants London (Ontario)

Ce poste, dans un hôpital moderne, entièrement équipé et contenant 1,520 lits, offre l'occasion de mettre en pratique la formation et l'expérience acquises en radiologie.
Responsabilités:
- diriger et administrer les services de radiologie
  assurer les services de diagnostic et de thérapie
  participer à l'enseignement clinique et aux travaux de recherche.

Les candidats doivent posséder un permis d'exercer dans une des provinces du Canada, et avoir reçu un grade ou un certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, ou posséder un titre semblable de spécialiste en radiodiagnostic.

Faites parvenir votre inscription à:
Cadres des sciences bio-physiques
Commission de la Fonction publique
Ottawa 4 (Ontario)
en mentionnant le numéro de concours 67-165J.

CHARGÉ DE RECHERCHES

Fonctions dans un Service de Recherches situé à Montréal:

concevoir des projets de recherches sur les auditoires du cinéma, sur le marché du film et les méthodes de distribution et en assurer l'exécution;
responsabilité des aspects statistiques de ces projets.

Qualités exigées:

diplôme universitaire, expérience des recherches dans les domaines économique, social, éducatif ou autre;
très bonnes connaissances et expérience des techniques d'échantillonnage et d'autres méthodes statistiques; capable de formuler des prévisions;
facilité à rédiger des rapports clairs et précis;
bilingue de préférence.

Traitement initial selon la compétence;
chances d'avancement.

Faire parvenir son curriculum vitae au:

Service du personnel,
OFFICE NATIONAL DU FILM,
Case postale 6100, Montréal 3, Québec.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ACHETEUR

Sera responsable de l'acquisition, sur demande, du matériel, des provisions et de l'équipement utilisés dans les différents secteurs de l'université (i.e., laboratoires, salles de cours, bureaux, ateliers, etc). Doit avoir certaines connaissances dans le domaine de l'analyse de soumissions. Doit posséder un degré universitaire préférablement en commerce et/ou 10 ans d'expérience dont 6 comme acheteur.
Salaire: $7,850.00 à $10,205.00

ACHETEUR ADJOINT

Sous la direction de l'acheteur devra le seconder dans l'accomplissement de ses tâches. Devra posséder un degré universitaire préférablement en commerce et 2 ans d'expérience dans une position connexe.
Salaire: $5,900. à $7,670.

Vous adresser a:

L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
Service du personnel,
90 rue Wilbrod,
Ottawa 2, Ontario.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

La Commission Scolaire de Baie Comeau demande un directeur pour une école élémentaire de 20 classes-élèves située dans la paroisse St-Georges de Baie Comeau.

Les candidats devront avoir au moins 16 ans de scolarité et 5 ans d'expérience dans l'enseignement.

Veuillez adresser toute offre de service à:

Simon Lavoie
Secrétaire-trésorier
30 Ave. Mance
Baie Comeau, Qué.

GÉRANT DE CRÉDIT

demandé par une importante entreprise ayant sa place d'affaires à Montréal.

Excellente occasion pour personne bilingue ayant bonne expérience du crédit et de la comptabilité.

Les réponses seront traitées confidentiellement et devront donner l'âge, statut matrimonial, éducation, expérience et le salaire désiré.

Écrire à Case 633, Le Devoir, Montréal.

TEX MADE

PRÉPOSÉ AUX RELATIONS INDUSTRIELLES

Nous rechercons un candidat récemment diplômé en commerce ou ès arts pour notre division des relations industrielles.

Il sera appelé à étudier différents aspects des relations industrielles conformément à un programme intensif visant à préparer au poste de gérant du personnel d'une usine.

Il devra avoir une certaine habileté en relations humaines, une initiative développé et la compétence pour mettre ses idées en pratique. Le bilinguisme est essentiel.

Nos usines forment un tout bien organisé et sont situées dans la province de Québec et de l'Ontario, principalement dans les Cantons de l'Est et aux environs de Montréal.

Excellent salaire initial, programme complet d'avantages sociaux et l'occasion de se faire une carrière prometteuse sont offerts.

Veuillez mentionner tous renseignements spécifiques concernant l'expérience.

Discrétion assurée à toute réponse.

Service du personnel,
DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED
1950 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
FACULTÉ D'ADMINISTRATION

PROFESSEUR DE COMPTABILITÉ ET DES MATIÈRES CONNEXES

FONCTIONS:
a) Enseigner les sciences comptables, tant au niveau du Baccalauréat en Administration qu'au niveau de la Maîtrise en Administration.
b) Au besoin, donner certains cours dans d'autres facultés et écoles de l'Université de Sherbrooke.

QUALIFICATIONS:
a) Etre comptable agréé.
b) Posséder une licence ou une maîtrise en sciences commerciales.
c) Avoir une bonne expérience pratique d'au moins deux ans.

SALAIRE:
a) Le salaire de base est de $7,325.
b) Il s'y ajoute un supplément de $325. par année d'expérience dans l'exercice de sa profession plus un montant de $500. si le candidat a plus de deux ans d'expérience.
c) Les cours du soir sont rumérérés aux taux de $15. l'heure.
d) Le salaire est réparti sur douze mois.
e) 75% du salaire est attribué au professeur désirant poursuivre des études au niveau doctorat.

AUTRES BENÉFICES:
A) Vacance payée d'un mois.
b) Assurance-santé.
c) Assurance-salaire.
d) Fonds de pension.

PROMOTIONS:
Le chargé d'enseignement peut être promu au rang de professeur adjoint, de professeur agrégé et de professeur titulaire.

CORRESPONDANCE:
Adresser votre demande accompagnée de votre Curriculum Vitae à:

M. Léo Provencher, C.A.,
Adjoint au Doyen,
Faculté d'Aministration,
Université de Sherbrooke,
Sherbrooke, Québec.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

TRADUCTEUR - Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Secrétariat de la Province : postes à Québec.
- Traduction du français à l'anglais, et occasionnellement de l'anglais au français, de textes administratifs et juridiques. Revision et correction d'épreuves.
- Diplôme en lettres ou en toute autre discipline universitaire appropriée ; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans le domaine de la traduction.
- Concours 67P-2125. S'inscrire immédiatement.

TRAVAILLEUR SOCIAL - Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Ministères de la Famille et du Bien-Etre Social, et de la Justice. Postes à Québec et à Montréal.
- Service social auprès des individus et des groupes pour les aider à résoudre leurs problèmes de mésadaptation sociale.
- Etre membre de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels du Québec.
- Concours 67P-2126. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEUR DE BUREAUX INTERRÉGIONAUX - Traitement initial jusqu'à $18,500 à Québec et à Montréal ; jusqu'à $17,500 dans les autres régions. Ministère de l'Education. Postes à Québec, Montréal, Sherbrooke, Hull, Trois-Rivières, Chicoutimi et Rouyn-Noranda . . .
- Diriger et coordonner les activités des conseillers régionaux en matière de programmes, examens, organisation scolaire, équipement, financement et planification.
- Licence en sciences de l'homme ou en sciences de l'éducation. Plusieurs années d'expérience professionnelle dont sept au moins dans l'administration et la direction de groupes.
- Concours 67S-1302. S'inscrire immédiatement.

DIRECTEUR RÉGIONAL - Traitement initial jusqu'à $15,500 selon la compétence. Direction générale de la main-d'oeuvre. Ministère du Travail. Postes à Québec, Montréal, Sherbrooke, Hull, Trois-rivières, Rimouski, Chicoutimi, Sept-Iles et Rouyn-Noranda.
- Assumer la direction d'un bureau régional et des bureaux locaux qui en dépendent ; être responsable de l'application des politiques de main-d'oeuvre dans une des régions administratives du Québec.
- Diplôme en sciences de l'homme ou en toute autre discipline universitaire appropriée, et plusieurs années d'expérience administrative au niveau de la direction, et compétence reconnue dans le domaine de la main-d'oeuvre.
- Concours 67S-1301. S'inscrire immédiatement.

SPÉCIALISTE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION (Bureaux interrégionaux) - Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de l'Education. Postes dans différentes régions administratives du Québec.
- Conseiller les commissions scolaires, les organismes et les institutions d'enseignement en matière de programmes, d'examens, d'organisation scolaire et d'éducation populaire. Renseigner les groupes intéressés et veiller à l'application des lois de l'éducation.
- Diplôme en sciences de l'éducation ou en toute autre discipline universitaire appropriée ; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue en éducation ; de préférence détenir une licence ou une maîtrise dans les domaines concernés. Bonne connaissance de la langue anglaise.
- Concours 67PB-2123. S'inscrire immédiatement.

CONSEILLER EN MAIN-D'OEUVRE - Traitement initial jusqu'à $13,860 selon la compétence. Direction générale de la main-d'oeuvre Ministère du Travail. Diverses régions du Québec.
- Collaborer à la mise en application des politiques de main-d'oeuvre.
- Diplôme en sciences de l'homme ou en toute autre discipline universitaire appropriée, et plusieurs années d'expérience pertinente de préférence dans la formation professionnelle et le placement de la main-d'oeuvre.
- Concours 67PM-2111. S'inscrire immédiatement.

INGÉNIEUR-PHYSICIEN - Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de la Santé : poste à Montréal.
- Etudes sur les mesures de protection de la santé publique contre les radiations des appareils radio-thérapiques, des réacteurs nucléaires et des accélérateurs de particules.
- Diplôme en physique ou en génie physique. Connaissance sur les radiations et les mesures de protection.
- Concours 67PP-2118. S'inscrire immédiatement.

PHYSICIEN MÉTÉOROLOGISTE - Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère des Richesses Naturelles : poste à Québec.
- Recherches hydrométéorologiques et statistiques en rapport avec le contrôle des inondations. Etudes sur la physique de l'atmosphère et la climatologie.
- Diplôme en physique, en génie physique ou en mathématiques, et maîtrise en météorologie.
- Concours 67PM-2118. S'inscrire immédiatement.

BIOLOGISTE - Traitement initial jusqu'à $11,280 selon la compétence. Ministère des Richesses Naturelles : poste à Québec et séjours occasionnels dans le Grand Nord.
- Recherches sur les ressources animales et végétales du Nouveau-Québec à des fins sanitaires, récréatives ou commerciales.
- Diplôme en biologie ou autre discipline connexe. Expérience souhaitable dans les ressources cynégétiques.
- Concours 67P-2113. S'inscrire immédiatement.

CONSEILLER D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE - Traitement initial jusqu'à $12,000 selon la compétence. Ministère du Travail: Direction générale de la main-d'oeuvre. Diverses régions de la province.
- Aider les individus dans le cadre de programmes gouvernementaux d'éducation et de main-d'oeuvre.
- Etre membre de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec.
- Concours 67P-2116. S'inscrire immédiatement.

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE - Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Diverses régions de la province.
- Inspection, vulgarisation et recherche dans la prévention et la répression des maladies animales à des fins de salubrité des aliments.
- Etre membre du Collège des médecins vétérinaires du Québec.
- Concours 67P-2121. S'inscrire avant le 15 août pour la prochaine séance d'examen.

CONCILIATEUR - Traitement initial de $6,315 à $12,300 selon la compétence. Ministère du Travail : Québec et Montréal.
- Veiller à l'application du Code du Travail en matière de règlement des mésententes dans les relations patronales-ouvrières.
- Diplôme en relations industrielles, en droit ou en toute autre discipline universitaire appropriée ; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans les négociations de contrats collectifs de travail.
- Concours 67P-2114. S'inscrire immédiatement.

CONSEILLER JURIDIQUE - Traitement initial jusqu'à $12,215 selon la compétence. Ministère de la Justice: Québec et Montréal.
- Conseiller les autorités sur toute question de droit. Collaborer à la rédaction de la législation. Représenter les ministères devant les tribunaux et les commissions d'enquête.
- Etre membre de l'Ordre des avocats ou de l'Ordre des notaires.
- Concours 67P-2115. S'inscrire avant le 15 août 1967 pour la prochaine séance d'examen.

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE - Traitement initial jusqu'à $11,780 selon la compétence. Divers ministères : Québec et Montréal.
- Licence ou maîtrise en sciences commerciales ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle ; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
- Concours 67P2103. S'inscrire immédiatement.

AGRONOME - Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Diverses régions du Québec.
- Travaux de recherche, d'inspection et de contrôle des produits agricoles. Assistance technique aux agriculteurs et collaboration aux plans d'aménagement de territoire.
- Etre membre de la Corporation des agronomes du Québec.
- Concours 67P-2106. S'inscrire immédiatement.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

LE DEVOIR
MARDI, 8 AOÛT 1967

L'Opéra Bolshoi au Festival mondial

Un pastiche de la Russie présenté en cinq opéras

par Jacques Thériault

Beaucoup connaissent le ballet du Bolshoi mais peu, l'opéra; Car, il n'est pas facile de déplacer une équipe aussi considérable: on sait peut-être qu'un cargo russe accostait au port de Montréal, le 14 juillet dernier, transportant 193 tonnes de décors et de costumes, 5 tonnes de nourriture spéciale pour les membres... De son côté, le personnel du théâtre Bolshoi comprend 3,900 membres, répartis entre le ballet, l'orchestre et l'opéra. Ainsi donc, la troupe de l'opéra Bolshoi quitte le Russie pour la deuxième fois afin de se produire dans le cadre du Festival mondial. (Ils quittèrent la Russie pour la première fois en 1944, alors qu'ils effectuaient un échange avec la Scala de Milan.)

LE PRINCE IGOR

Rencontrée hier lors d'une conférence de presse à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, Mme Ekaterina Furtseva, Ministre des Affaires Culturelles de l'URSS annonça ainsi la participation russe, après de nombreux et chaleureux messages de sympathie: "Nous espérons d'abord que cette tournée sera un apport au rapprochement de nos deux pays; de notre côté, nous avons toujours accueilli les artistes canadiens avec beaucoup d'enthousiasme.

Toujours avec l'aide de son traducteur elle poursuit ainsi "La musique n'a pas besoin d'interprète. Tous la comprennent. N'est-elle pas le chemin le plus court vers le coeur?"

Vous nous apportez cinq opéras. Quelle est votre préférence? Y a-t-il une production qui a exigé une plus lourde besogne?

"Chacun des opéras représente une musique, un compositeur, une oeuvre particulière; on ne peut les comparer. Nous avons donné, toutefois, la préférence à "Boris Gokounov", de Moussorgsky (les 10, 12, 24 et 27 août) pour ouvrir la série de représentations. Suivront "Guerre et Paix", de Prodikofieff (les 11 et 20 août), "La légende de la ville de Kitège", de Rimsky-Korsakoff (les 13, 18 et 26 août), "La dame de Pique", de Tchaikowsky (les 19, 23 et 29 août), et "Prince Igor", de Borodine (les 22, 25 et 30 août). Si j'avais donné la préférence à un opéra, j'aurais certainnement créé des conflits entre les solistes des différentes productions; cela, un ministre ne peut se le permettre...

N'était-il pas question de présenter "Katerina Ismailova", de Shostakovitch?

"Comme il collabore avec un autre théâtre de Moscou, il leur a donné la priorité. (Avec une mine mi-sérieuse, mi-ironique, elle poursuit:) C'est peut-être de la faute du ministère des affaires culturelles qui aurait dû exiger que l'opéra soit d'abord monté au Bolshoi. D'un autre point de vue, c'est là un signe de santé artistique: la liberté. Shostakovitch devait venir. Malheureusement, il a été très souffrant dernièrement, et il a dû renoncer au voyage.

Quelle est votre plus récente production?

M. Michael Chulaki, directeur artistique et gérant général du théâtre Bolshoi prend alors la parole. "Des cinq opéras que nous présentons, quatre sont classiques, un seul est contemporain: celui de Prokofieff. Cet opéra contemporain rassemble 60 solistes, et sera présenté en une seule soirée.

Les nombreux bassins, canaux et jets d'eau qui font partie intégrante du paysage de l'Expo semblent avoir été faits sur mesure pour le soulagement des pieds endoloris par la chaleur et la marche. Quelques visiteurs au pavillon de la société Polymer se trempent ici les pieds dans l'eau d'un des étangs du pavillon pour se remettre des effets de la marche sur le pavé brûlant.

expo67
PAVILLON DU CANADA
l'Ensemble Jazz Lee Gagnon
Aujourd'hui, à 2h 30 p.m. au théâtre.

Les boueurs optent pour les Teamsters

Les 450 boueurs à l'emploi de Pierre Brunelle et Sanitary Refuse viennent d'adhérer à l'Union des Teamsters. Rappelons qu'en 1966, les 400 employés de Sanitary Refuse avaient fait l'objet d'une campagne d'organisation des Teamsters, mais la compagnie avait fusionné avec Pierre Brunelle et les employés étaient tombés sous l'empire du contrat collectif que cette dernière compagnie avait signé avec ses 35 employés, membres du District 50.

Le contrat actuel expire en octobre et les Teamsters entreprendront donc bientôt les négociations en vue d'obtenir un nouveau contrat. Le syndicat déclare dans un communiqué que l'unité manifestée à l'occasion du vote de représentation syndicale (228 voix pour les Teamsters, 41 pour le District 50, 37 abstentions) augure bien pour ces négociations.

Québec a mis au point deux formules en vue d'aider le regroupement des municipalités

par Jean-Claude Leclerc

Le ministère des affaires municipales du Québec semble avoir trouvé les moyens d'accélérer le regroupement des municipalités, tout en évitant de brusquer les localités jalouses de leur autonomie. Ces moyens tiennent en deux formules: net encouragement au regroupement des services municipaux procédure permettant de mesurer, avant toute fusion, les avantages et inconvénients d'un regroupement.

C'est du moins ce qui ressort des conférences données par le ministre des affaires municipales, M. Paul Dozois, et son sous-ministre, M. Jean-Louis Doucet, au 24e congrès annuel de l'Union des conseils de comtés de la province de Québec, qui a débuté dimanche au Château Champlain et se termine aujourd'hui. L'Union, qui regroupe la plupart des municipalités rurales du Québec, étudie cette année le regroupement des services.

Tout en invitant les délégués à chercher des solutions nouvelles aux problèmes nouveaux, M. Dozois a réitéré la politique du gouvernement de tenir pour indispensables la consultation préalable des contribuables et la participation volontaire des municipalités aux regroupements ou aux fusions. Mais le ministre n'a pas caché sa conviction que l'idée d'un regroupement des services est "une philosophie inspirée du bon sens, une philosophie progressive".

Il a insisté sur les avantages de regrouper des services comme la police, les pompiers, l'aqueduc, l'égout et les loisirs, affirmant que "partout où s'effectue une telle mise en commun d'efforts et de ressources, les résultats sont remarquables".

De son côté le sous-ministre a annoncé que les municipalités intéressées sinon à se fusionner du moins à étudier la question du regroupement, pourront sous peu recourir à un "livre de recettes" préparé par le ministère des affaires municipales.

Cette brochure, qui consignera la politique du ministère, sera mise à la disposition de tous les organismes intéressés, même si le gouvernement ne donne suite qu'aux projets de fusion émanant des conseils municipaux.

Cette politique tient dans une formule d'examen préalable, par les municipalités et leur population, des avantages et inconvénients en se regroupant. Pour le moment, cette formule représente la seule voie qu'entend suivre le gouvernement : aucune fusion n'est étudiée pour les municipalités qui ne sont pas disposées à se regrouper immédiatement.

Le mécanisme de l'examen préalable tient dans quatre grandes étapes:

1) Les municipalités intéressées adressent au ministère une demande de regroupement qui ne les engage pas encore à se fusionner; dans le cas de celles qui hésitent, les fonctionnaires provinciaux sont prets à tenir dans les localités des séances d'information.

2) Le service du plan et des projets (mis sur pied en novembre 1966) recueille des données techniques et financières.

3) Les spécialistes de ce service analysent ces données et régident un rapport qui est adressé pour étude seulement aux conseils municipaux.

4) Si, après examen du rapport, les municipalités concernées optent pour la fusion volontaire, elles peuvent alors préparer conjointement avec le ministère les procédures prévues par la loi de la fusion volontaire.

"Nous ne saurions trop recommander aux intéressés, avant de s'engager dans toutes procédures ou démarches officielles, avant surtout d'adopter un règlement, de soumettre au ministère un projet, de bien réfléchir et d'étudier les rapports soumis à la lumière de leur propre expérience", a déclaré le sous-ministre.

Il a même suggéré aux municipalités d'informer la population, en particulier par des réunions publiques, afin de lever les objections découlant de l'ignorance des données du probleme.

Les délégués de l'Union des conseils de comtés terminent aujourd'hui leur congrès. Le premier article de l'ordre du jour, qui en compte 49, allant de la taxe de vente à la taxation des roulottes, vise le tameux probleme de la répartition du produit de la taxe de vente.

L'assemblée des quelque 600 délégués s'est divisée sur une proposition visant à retenir de nouveaux critères de répartition, et les déliberations ont sombré dans un tel imbroglio qu'il a fallu déférer la rédaction d'une nouvelle proposition à un comité spécial.

Espoir de paix dans le bâtiment

Le bureau confédéral de la CSN a approuvé en fin de semaine un projet d'entente avec la FTQ qui mettrait fin à plusieurs années d'âpres luttes intersyndicales dans le secteur du bâtiment. En outre ce projet assainirait des habitudes syndicales quelque peu irrégulières qui tendaient à faire des syndicats du bâtiment un deuxième "patron" pour les ouvriers.

Les luttes entre la CSN et les unions internationales du bâtiment ont été particulièrement vives ces dernières années. Ce fut d'abord le cas des plombiers de Québec, un conflit au cours duquel des ouvriers ont été humiliés devant une assemblée publique. Ensuite la grève du bâtiment à Montréal, en avril 1966, où les militants de la CSN accusaient les dirigeants des unions internationales de les avoir "vendus", et ceux-ci reprochaient à la CSN d'être irresponsable. Ce fut ensuite la querelle d'Alma, où des organisateurs d'unions internationales ont été molestés par des partisans de la CSN. Ce fut enfin, plus récemment, les conflits de la Mauricie et de la région de Sorel.

Ces luttes tiennent essentiellement au caractère même de l'industrie, qui est dispersée et transitoire. Les longs délais qui sont habituels devant la Commission des relations ouvrières risquent de faire qu'un chantier soit fermé avant que la reconnaissance syndicale ne soit acquise. Chaque centrale tente donc de mettre le plus de chances de son côté, et il arrivait que des unions signent avec des contracteurs des contrats leur donnant l'exclusivité des membres avant même que le chantier ne soit ouvert.

Le caractère précaire de l'industrie peut aussi expliquer certaines pratiques comme la possibilité d'obtenir une carte de compétence du syndicat, ou les services de placement syndicaux, qui semblent faire du syndicat une agence de patronage, mais ont servi de moyen pour obtenir et retenir des membres plus difficiles à rejoindre que les ouvriers d'usine.

L'entente FTQ-CSN, mise au point avec l'aide du ministère du travail, modifierait profondément la situation. Tous les ouvriers du bâtiment dans la province seraient tenus d'adhérer à un syndicat, mais il aurait complète liberté quant au choix de la centrale. Tous les employeurs seraient aussi tenus d'adhérer à l'association patronale (il n'y a pas encore entente avec les employeurs à ce sujet).

Il y aurait une carte de compétence unique, au niveau provincial, émise régionalement par les comités paritaires, une définition unique des métiers, et une énumération uniforme des normes d'apprentissage. (Cela est aussi de nature à faciliter la mobilité professionnelle des ouvriers du bâtiment).

Affluence de visiteurs cette année à l'U. de M.

Les visites guidées de l'université de Montréal, un service qu'offre l'université depuis juin, ont suscité un vif intérêt non seulement chez les touristes mais aussi, et même surtout, chez les Montréalais.

Au cours des deux premiers mois d'existence de ce nouveau service, il y a eu environ mille visiteurs: 70 pour cent venaient du Canada, 16 pour cent d'Europe, neuf pour cent des Etats-Unis, deux pour cent du Proche ou de l'Extrême-Orient, 1.5 pour cent des Antilles ou de l'Amérique du Sud, et 1.5 pour cent de l'Afrique.

L'université signale que 75 pour cent des visiteurs canadiens étaient Québécois et 70 pour cent de ceux-ci étaient Montréalais. Parmi les visiteurs des autres provinces, 45 pour cent venaient de l'Ontario.

Le communiqué de l'université souligne aussi que si durant ces deux mois plus de 50 pour cent des visiteurs à l'Expo 67 sont venus des Etats-Unis, ce qui laisse supposer que les touristes américains étaient en majorité à Montréal, les Américains ne représentaient qu'une faible minorité des visiteurs de l'université de Montréal. Le groupe des pays partiellement ou entièrement de langue française (le Canada excepté) était représenté par 15 pour cent des visiteurs dont 84 pour cent étaient Français.

Les visites ont lieu de 13h à 18h du lundi au vendredi, de 10h à 18h le samedi, et de midi à 18h le dimanche, et se poursuivront jusqu'au 15 septembre. Par la suite, jusqu'à la fin d'octobre, les guides resteront à la disposition du public les samedis et dimanches. Les guides sont bilingues.

La douane canadienne a saisi des médicaments destinés au Vietnam

Des médicaments et des instruments chirurgicaux qui devaient être envoyés à la Croix-Rouge du Vietnam du Nord pour venir en aide aux victimes des bombardements de l'aviation américaine, sont présentement retenus à la douane canadienne, a déclaré un porte-parole des Quakers.

Ces médicaments étaient transportés par quelque 150 pèlerins Quakers en route pour Montréal afin de participer à la manifestation contre la guerre au Vietnam qui s'est déroulée dimanche au YWCA. Ils devaient être acheminés à la Croix-Rouge nord-vietnamienne par l'intermédiaire du Canadian Friends Service Committee, organisation Quaker canadienne.

Les pèlerins transportaient en outre une somme de $3,425 à remettre à CFSC. Cette somme n'a pas été retenue mais chacun des pèlerins est passible d'une peine de 10 ans d'emprisonnement conformément au "Trading with the Ennemy Act" qui défend de venir en aide aux ennemis des Etats-Unis.

Samedi, les préposés à la douane canadienne avaient demandé aux pèlerins de déposer les paquets de médicaments jusqu'à lundi pour qu'ils soient envoyés directement par la poste à ce moment-là. Mais hier matin, les douaniers, refusèrent de leur rendre leurs effets en alléguant qu'ils n'avaient pas la permission de la douane américaine pour poser un tel geste.

La douane canadienne ne consent à rendre les médicaments aux pèlerins qu'à la condition expresse qu'ils soient retournés aux Etats-Unis.

au clou

Près d'une centaine de jeunes Québécois, tous francophones, offrant leurs services par l'intermédiaire de Suco (Service universitaire canadien outre mer) s'apprêtent à s'envoler vers des pays de l'Afrique francophone. Leurs activités forment un large éventail, depuis l'enseignement jusqu'à la médecine, en passant par le service social et la technique de laboratoire. Ils se sont engagés pour deux ans. Le départ aura lieu demain à Dorval.

•

Près de 250 représentants venus de 40 des plus grandes villes du monde participent à Toronto à un symposium sur les problèmes reliés à la vie urbaine. Les délégués viennent de six continents. Le Canada est représenté par cinq villes: Toronto, Montréal, Vancouver, Edmonton et Winnipeg.

•

Demain, à 20h30, à l'auditorium du pavillon de l'éducation, 90 Chemin Bellingham, sous les auspices du département des sciences pédagogiques de la faculté des sciences de l'université de Montréal, M. Henri Dieuzeide, maître de recherches à l'Institut pédagogique national de France et chef du département de la radio-télévision scolaire à Paris, donnera une conférence intitulée: "Evolution et tendances de la communication audio-visuelle dans l'éducation d'aujourd'hui".

Décès de M. L. Dansereau

Le lieutenant-colonel Lucien Dansereau, ingénieur bien connu et ancien membre de la Commission conjointe internationale, est mort dimanche à l'âge de 81 ans à sa résidence d'Outremont, après une longue maladie.

Le défunt a été au cours de la Seconde Guerre mondiale commandant du régiment de Châteauguay. Il fut aussi directeur du journal "La Presse". Vers 1930, il aida à fonder le "Montréal-Matin" dont il devint président.

Il fut aussi président d'une commission pour enquêter sur l'effondrement du pont de Trois-Rivières, en 1951.

Le défunt était originaire de Montréal et le fils de M. Arthur Dansereau qui fut rédacteur en chef de "La Minerve" et de "La Presse".

A la fin de ses études au College militaire royal de Kingston, M. Dansereau, en 1909, entra au service du ministère fédéral des travaux publics et fut ingénieur-chef du district de Montréal pendant 30 ans. Il laissa ce poste en 1937 pour devenir ingénieur-conseil.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. Faire parvenir les dons à l'hôpital Sainte-Justine pour l'entretien du lit "Louis Dupire, journaliste"

LE RHUM Porto Ricain
DON EL DORADO
à expo67

parmi les meilleurs le rhum à siroter
Disponible à la Régie des alcools du Québec magasin expo67 Ile Sainte-Hélène (près du Métro)

ATTENTION MANUFACTURIER ET DISTRIBUTEUR !
Combien de fois vous avez senti que votre part du marché local ou étranger était insuffisante ?
Si vous pensez qu'un sens de l'organisation, le talent de communiquer aisément avec les autres et de les motiver, et une profonde expérience de la vente et de la direction commerciale peut rectifier la situation on devrait se rencontrer.
Pour R.V. écrire à case 632, Le Devoir, Montréal.
P.S. Je suis diplômé universitaire, bilingue. Âge 42.

J'avais peur du succès...!

A deux ou trois reprises dans le passé, mon patron m'avait offert une promotion. Je croyais que je n'avais pas les qualités requises pour diriger une équipe d'hommes, que mon patron voulait me tendre un piège pour, étaler ma médiocrité devant tout le monde, et que le succès n'était pas fait pour moi.
Un bon jour, j'ai commencé à suivre le cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Ce cours m'a révélé à moi-même. J'ai découvert que j'étais meilleur que je ne le pensais. J'ai appris à faire valoir mes qualités et à utiliser des talents inconnus jusque là. J'ai maintenant le goût de l'initiative, le désir des responsabilités. Je suis beaucoup plus sûr de moi. Et je suis beaucoup plus heureux. Je n'ai plus peur du succès.
Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches vous vous trompez. Il aide toute personne, (homme ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de meiux en mieux.
C'est un cours pratique conçus par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès."
C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 10,000 gradués distingués
Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats ? Soyez des nôtres, venez assister à une **démonstration** gratuite mercredi 9 août à 8 hres p.m. au **Palais du Commerce, suite 219;** (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, à l'Institut de Personnalité, signalez immédiatement 842-8186.

Évitez les dégâts causés par la pluie
Faites installer les
GOUTTIERES "PRIMEAU"
Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Estimation gratuite
• MONTREAL 322-4160
• QUEBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

HÔTESSES
INTERVIEWERS
SECRÉTAIRES
Demandés immédiatement
Excellentes Conditions de Travail.
Se Présenter de 10:00 à 18:00 Heures.
ÉCOLES BERLITZ - LANGUES VIVANTES
1 PLACE VILLE-MARIE

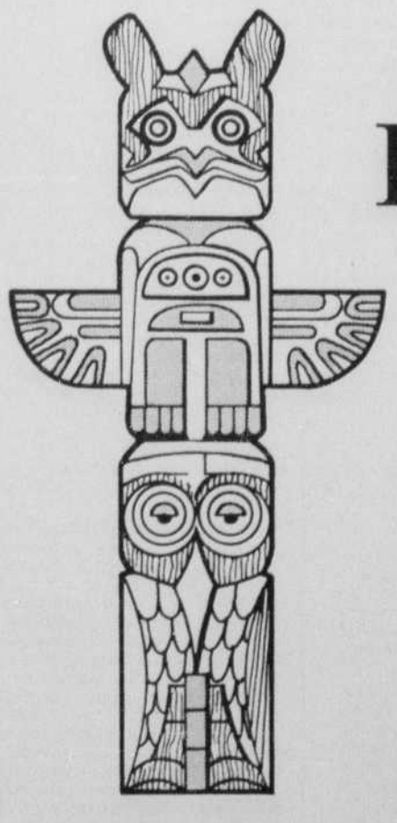
La Colombie-Britannique C'EST 604
L'indicatif régional pour toute la Colombie-Britannique est 604. Servez-vous de l'indicatif régional pour vos appels interurbains; ils seront alors acheminés plus rapidement, plus facilement. En vous servant de l'indicatif régional, vous pouvez faire presque tous vos appels vous-même. Votre annuaire téléphonique contient les indicatifs régionaux et des renseignements sur la façon de faire vos appels.
Bell Canada

EDITORIAL

L'intégration des services intermunicipaux

Dans un discours qu'il prononçait dimanche au congrès de l'Union des conseils de comtés, le ministre des finances du Québec a préconisé la fusion de certains services municipaux comme étape possible vers le regroupement des municipalités. C'est un indice que le gouvernement de l'Union nationale, s'il se montre assez favorable en principe à l'idée du regroupement municipal volontaire, demeure très prudent et ne veut rien brusquer; la fusion de quelques services entre municipalités serait une amorce en vue d'une réforme qui paraît nécessaire dans un grand nombre de cas.

M. Dozois s'adressait aux conseils de comtés, et ses propos ne s'appliquent pas à la région métropolitaine, mais comme il s'est montré fort discret au sujet des problèmes intermunicipaux qui existent entre Montréal et ses villes satellites, il devrait préciser l'attitude du gouvernement à ce sujet, car autrement ce qu'il a dit dimanche risquerait d'être interprété de manière contestable.

•

Les diverses formules de gouvernement régional préconisées pour Montréal et ses banlieues au cours des dernières années avaient sans doute pour premier objet de résoudre des problèmes plus ou moins aigus et qui deviennent sans cesse plus urgents, mais on y voyait aussi généralement un moyen d'empêcher des annexions à la grande ville et l'expansion constante de Montréal vers ce qui fut un temps l'objectif du Parti civique: une île, une ville.

Si l'on allait transposer abusivement à la situation montréalaise la déclaration du ministre: que la fusion des services municipaux est une première étape à franchir pour réaliser plus tard l'annexion, les banlieues de Montréal, qui craignent déjà que l'intégration des grands services intermunicipaux les place sous la domination de la métropole, se montreraient d'autant plus hostiles à un gouvernement régional où elles ne disposeraient pas d'un droit de veto.

•

L'automne dernier, au congrès de l'Union des municipalités du Québec, qui avait demandé au gouvernement de créer des conseils régionaux municipaux, MM. Johnson et Dozois avaient déclaré qu'ils n'étaient pas disposés à se rendre à ces demandes, et avaient multiplié les conseils de prudence à l'adresse des administrateurs municipaux; le premier ministre avait proclamé son respect pour l'autonomie municipale, ajoutant que le gouvernement entendait respecter le libre arbitre des municipalités quant aux fusions et au regroupement régional. M. Dozois avait dit au même congrès que dans la question du regroupement, il fallait mettre l'accent sur la consultation des contribuables et la participation volontaire des municipalités.

Or, l'UMQ proposait la création de conseils régionaux pour mieux protéger l'indépendance des municipalités en augmentant leur efficacité, leur donner les moyens de fournir des services mieux organisés dans le cadre régional qui s'impose aujourd'hui. On voyait donc dans la régionalisation, dans la collaboration intermunicipale pour la gestion des principaux services urbains, une assurance contre la fusion et le regroupement dans les cas où cela n'est pas nécessaire.

Voici que le ministre des affaires municipales présente la fusion ou la gestion commune des principaux services municipaux comme une étape vers la fusion ou le regroupement. Le compte rendu que nous avons sous les yeux lui fait dire: "J'ai la conviction que ce regroupement de services ne peut manquer d'être éminemment profitable même s'il n'aboutit pas, dans chaque cas et de façon absolue, au regroupement municipal". M. Dozois a ajouté que même pour cette coordination des services, les contribuables doivent être consultés et que la participation doit être volontaire. La coordination ou l'intégration des services essentiels que le ministre a énumérés: police, incendie, aqueduc, égout, organisation des loisirs, est souvent très utile, et il existe des cas où la décision doit être laissée au libre choix des municipalités concernées. Mais c'est un problème tout à fait différent de la fusion ou du regroupement des municipalités; établir un lien entre les deux risque de créer la confusion. Il peut arriver que ce soit une étape vers la fusion, mais c'est parfois exactement le contraire, un moyen de conserver des entités municipales distinctes.

•

Dans l'île de Montréal existe une concentration urbaine telle que les frontières municipales sont souvent artificielles; le tissu urbain est continu d'une ville à l'autre. Si dans un tel contexte le gouvernement permet à chaque municipalité de faire obstacle à l'intégration des grands services intermunicipaux, il manque à son devoir. Pour le transport en commun, on a jugé nécessaire d'imposer la formule actuelle de partage du coût des tunnels du métro et des déficits de la CTM; si on avait attendu la décision volontaire de chaque municipalité concernée, la question ne serait pas encore résolue; plusieurs de ces villes continuent de protester contre cette forme de contribution et en demandent la révision.

L'efficacité de certains services est diminuée par l'absence de coordination intermunicipale; de plus, les contribuables de Montréal doivent payer une trop forte part de dépenses qui profitent aux villes satellites; dans certains cas, les contribuables des villes moins riches sont taxées proportionnellement plus pour des services de qualité moindre que le sont les contribuables de villes riches pour des services plus élaborés. Le gouvernement devrait régler ce problème de manière énergique.

Le danger de la situation actuelle, c'est qu'un jour ou l'autre reprenne la course aux annexions. Le gouvernement régional offre une solution moins globale et plus nuancée; plus convenable aussi à l'évolution urbaine qui promet d'étendre la région métropolitaine bien au-delà de ses frontières actuelles durant les prochaines décennies. Il assure plus de souplesse pour la coordination éventuelle des grands ensembles urbains contigus, et il permet en même temps de conserver pour des fins locales le cadre des petites municipalités qui veulent conserver leur identité. Mais pour cela, il faut une coordination efficace des services selon les exigences du bien commun régional, et un partage équitable des coûts. Le gouvernement provincial devrait assumer ses responsabilités dans ce domaine de sa juridiction et mettre fin à des abus qui durent depuis trop longtemps dans la région montréalaise.

Paul SAURIOL

Le juge d'instruction et le mythe de la présomption de culpabilité

1 - Un préjugé tenace

par Alain-François Bisson
professeur à la faculté de droit de l'université d'Ottawa
(Collaboration spéciale au DEVOIR)

L'actuel mouvement de réforme de la justice criminelle, animé par le souci de réaliser un équilibre harmonieux entre les libertés individuelles et les impératifs de la défense sociale, provoque de fécondes discussions, suscite des idées nouvelles, incite à l'étude des systèmes étrangers. Ce mouvement fournit aussi l'occasion d'entretenir de vieux préjugés au nombre desquels figure l'opinion, communément répandue, selon laquelle le droit pénal français ferait peser sur l'accusé une présomption de culpabilité dont celui-ci ne pourrait se dégager que par la preuve de son innocence. C'est peu de dire, d'ailleurs, qu'il s'agit là d'une opinion; ce sera bientôt, si l'on n'y prend garde, une vérité d'évangile dont les juristes français auront quelque mal à s'accommoder! (1)

Sans doute, chacun est quotidiennement victime, même dans les domaines de sa compétence, d'idées toutes faites, reçues, invoquées et professées sans autre examen, et qui oserait jeter la première pierre? Il nous paraît cependant inquiétant de constater que, lors du 35e congrès de l'Association des chefs de police abondamment commenté dans la presse et à la télévision, d'éminents juristes, qui n'ont pas été contredits, ont de nouveau contribué à perpétuer la fable de la présomption de culpabilité du droit français. Cette situation est fâcheuse à deux points de vue: d'abord, parce qu'il est toujours regrettable de méconnaître l'esprit d'un droit étranger dans ses dispositions fondamentales; ensuite, et ceci est plus grave, parce que la légende de la présomption de culpabilité a été présentée comme intimement liée à l'institution du juge d'instruction. Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas si, sans préjuger des difficultés techniques que soulèverait l'introduction au Canada de juridictions d'instruction, celles-ci rencontrent, dès l'abord, des oppositions de principe de la part de ceux qui y voient une atteinte intolérable aux droits de la défense et aux libertés individuelles. Dans l'intérêt d'une saine discussion sur l'opportunité d'instaurer de telles juridictions, nous croyons donc le temps venu pour une mise au point que nous souhaiterions définitive (2).

En premier lieu, et sur le plan des principes fondamentaux du droit pénal français, il est aventuré de soutenir que la formule du juge d'instruction entraîne la suppression de la présomption d'innocence de l'accusé. Aucun texte de loi, aucune règle coutumière n'autorisent une telle assertion. Bien au contraire, c'est un des principes les plus sûrs du droit français, déjà contenu à l'article 9 de la Déclaration des droits de 1789, que l'accusé est présumé innocent jusqu'au verdict de culpabilité, ce qu'exprime autrement l'adage: "le doute profite à l'accusé". La règle est tellement incontestée que les auteurs français estiment à peine utile d'en justifier le bien-fondé et s'attachent surtout à en dégager les conséquences pratiques qui sont, par leur nombre et leur importance, les plus sûres garantes de son existance. Pour ne prendre que quelques exemples, une condamnation prononcée en première instance n'empêche pas le condamné de demeurer en liberté provisoire, s'il a fait appel: l'appel a pour effet de maintenir le doute qui ne sera éventuellement levé que par la décision de la juridiction supérieure; jusque-là, l'accusé ou prévenu est présumé innocent, alors même que l'infraction supposée est de celles pour lesquelles l'instruction préparatoire est obligatoire. En Cour d'assises, lors du vote de la Cour et des jurés, les bulletins blancs, qui sont censés représenter un doute, sont comptés en faveur de l'accusé; un vote majoritaire de 8 voix sur 12 est au surplus nécessaire pour que puisse se former une décision défavorable à l'accusé; a fortiori, l'égalité des voix, qui exprimerait un doute particulièrement sérieux sur la culpabilité de l'accusé, entraînerait-elle un acquittement définitif. Enfin, la question posée aux jurés n'est pas: "L'accusé a-t-il rapporté la preuve de son innocence?" mais: "L'accusé est-il coupable d'avoir commis tel fait ?". Le libellé de la question montre bien l'esprit du droit français, dont la démarche est substantiellement semblable à celle des droits canadien et anglais, en même temps qu'elle est conforme aux droits les plus élémentaires de la défense: sauf cas exceptionnels dont tous les systèmes juridiques occidentaux fournissent des exemples, la charge de la preuve incombe à l'accusation qui doit établir que les conditions d'existence du délit et de la culpabilité sont réunies.

En second lieu, et sur le plan du fonctionnement des juridictions d'instruction, il ne nous semble pas que l'on soit plus justifié d'affirmer que ce fonctionnement doive écarter automatiquement le bénéfice du doute. En droit français tout au moins, en effet, la décision du juge d'instruction de renvoyer l'inculpé à son procès ne crée, juridiquement, aucune présomption de culpabilité. C'est méconnaître la nature profonde de l'institution que d'y voir une sorte de pré-juridiction de jugement chargée de prononcer un verdict de culpabilité "prima facie" dont l'accusé devrait ensuite se défaire en rapportant la preuve positive et complète de son innocence. Le juge d'instruction ne juge pas l'inculpé, il instruit "à charge et à décharge". Si au bout du compte, les charges lui paraissent sérieuses, il renvoie l'inculpé à son procès. Ce faisant, il ne dit pas que l'inculpé est coupable; il dit seulement que, des pièces contenues au dossier qu'il a constitué, il est en mesure de conclure que l'affaire mérite d'être débattue contradictoirement. La procédure, d'inquisitoire, devient alors accusatoire: les preuves vont être discutées devant le tribunal; si elles sont douteuses, l'accusé devra être acquitté. Evidemment, juridiction d'instruction ou pas, on conçoit que l'accusé ait, toujours et en tous pays, le plus grand intérêt à fournir, s'il le peut, la preuve de son innocence à son procès: il n'est pas humainement possible d'empêcher que le silence obstiné de l'accusé devant les accusations portées contre lui, finisse par créer, dans l'esprit des juges ou des jurés, une impression défavorable à la thèse de l'innocence. Mais le système français de l'intime conviction, telle que celle-ci est entendue dans la pratique, garantit suffisamment que l'accusé ne peut être condamné sur des accusations imaginaires ou hasardées qu'il n'aurait pu rebuter, et ce n'est pas le lieu ici de rouvrir le dossier gênant des toujours possibles mais heureusement fort rares erreurs judiciaires.

(à suivre)

A propos du général de Gaulle au Québec

Les réactions de la presse française tiennent surtout à des raisons d'ordre intérieur

par Thierry Pfister

Journaliste attaché à la station de radiodiffusion Europe no 1, M. Thierry Pfister vient d'arriver à Montréal. Il séjournera pendant un mois dans le Québec pour y étudier diverses stations de radio. Il a, pour Le Devoir, tenté d'expliquer les réactions de la presse française aux déclarations du président de Gaulle concernant le Québec.

On s'étonne souvent au Québec de l'attitude prise par la presse française à propos des déclarations du général de Gaulle. Certains y voient l'influence des agences de presse anglo-saxonnes d'autres une méconnaissance totale du fait français au Canada.

En fait, pour la majorité des journalistes français, le débat se déroulait entre deux gouvernements: celui de Paris et celui d'Ottawa. Dès lors, la presse française a vu dans les déclarations de son président une ingérence dans les affaires intérieures d'une autre puissance et a ressenti cela comme un manque de tact, comme un affront fait délibérément par l'invité à son hôte. C'est cette réaction instinctive et sentimentale que traduisait la presse française dès les premières heures qui suivirent le fameux "Vive le Québec libre".

Vu d'ici, un troisième gouvernement apparaît, celui du Québec. Mais son existence ne fut réellement sensible en France qu'à la suite de la déclaration de M. Johnson approuvant les déclarations faites au Canada par le général de Gaulle. Cette déclaration souleva d'ailleurs dans la presse française à peu près autant d'intérêt stupéfait que les prises de position présidentielles. En effet, on découvrait ainsi que ce que l'enthousiasme populaire avait fait pressentir se trouvait confirmé au niveau politique. Le Canada, Etat fédéral devenait une confédération en pleine recherche de sa personnalité.

Mais la différence d'optique à l'origine et la découverte tardive de l'existence d'un gouvernement québécois n'expliquent pas tout. Certes, les Français qui jusqu'ici estimaient que leur président intervenait dans la politique intérieure canadienne auraient pu, comme le pensent de nombreux Québécois, réanalyser la situation estimant que le général de Gaulle s'était borné à soutenir un gouvernement face à un autre, mais les raisons essentielles qui motivent l'hostilité de la presse française sont en fait à chercher ailleurs que dans une erreur de jugement due à un manque de connaissance de la réalité politique canadienne.

C'est dans la vie politique intérieure française que l'on peut trouver à mon sens l'origine de cette levée unanime de boucliers.

Le gouvernement français bénéficie actuellement d'une large délégation de pouvoirs de la part du Parlement, tant en ce qui concerne la réforme de la structure sociale en France par l'intéressement des travailleurs aux fruits de l'expansion ou la réorganisation de la Sécurité Sociale qu'en ce qui concerne l'adaptation de l'économie française à l'ouverture du Marché Commun prévue dans moins de 300 jours maintenant.

Les décrets en préparation actuellement devront être ratifiés par les assemblées lors de la session d'octobre. A la même époque les Français, alors rentrés de vacances, prendront conscience des fortes hausses intervenues au cours des dernières semaines dans la plupart des services publics.

C'est dire qu'une bataille politique de première importance se prépare. On parle même à Paris de référendum sur la politique étrangère française et d'élections anticipées dans la foule après une dissolution de l'Assemblée Nationale.

Vue de France, l'affaire québécoise apparaît dès lors à de nombreux milieux politiques comme une première passe d'armes avant le combat décisif. Réactions et commentaires traduisent plus souvent des soucis de tactique parlementaire qu'une réflexion sur le fait français au Canada qui est par contre mal connu de la plupart des cercles politiques. Les réactions ont été d'autant plus violentes que cette affaire vient juste après la prise de position française dans le conflit du Moyen-Orient qui avait déjà troublé bien des consciences, même ministérielles. L'opposition qui s'est souvent trouvée gênée pour critiquer la politique extérieure du général de Gaulle voulait jouer de ce que l'on a appelé "l'échec canadien" pour conquérir un électorat non préparé aux fracas d'un voyage qui apparaissait de routine, et déjà désappointé par la politique économique et sociale de la Ve République. Le projet que l'on prête au gouvernement de référendum sur la politique étrangère pour faciliter des élections se trouve donc largement compromis. L'opposition ayant intérêt à présenter les remous provoqués par le général de Gaulle au Canada comme un revers afin de sauvegarder les positions au Parlement.

Sur le fond même du problème, on se contente de faire observer que le général de Gaulle a promis au Québec l'assistance de la France pour l'aider à résister à la puissance anglo-saxonne, comme il l'avait déjà fait lors de sa tournée en Amérique latine. Mais, ajoute-t-on, la France ne peut pas offrir les crédits et les capitaux nécessaires surtout au moment où sa propre expansion se trouve ralentie. Et c'est en définitive là qu'il faut chercher l'origine des attaques qui convergent sur l'actuel gouvernement français. Celui-ci, doté de pouvoirs extraordinaires, gouvernant sans opposition sérieuse depuis dix ans, ne parvient plus à faire accepter une politique internationale originale et donc in-

(Suite à la page 6)

BLOC NOTES

Nouvelle illustration en France de la notion de réfugié politique

En décidant, voici quelques semaines, l'octroi au Suisse Jean Hennin de l'asile politique qu'il réclamait, et ce malgré la demande d'extradition déposée par le gouvernement de Berne, la Justice française a posé un acte qui a eu en Suisse même et dans d'autres pays un retentissement considérable. L'événement vaut qu'on s'y arrête brièvement.

On sait que, depuis de nombreuses années, les francophones du Jura bernois mènent pour obtenir leur autonomie et le respect de leurs droits linguistiques et culturels, une lutte qui n'est pas sans analogie avec celle que poursuivent les Québécois. Leur principal mouvement est le Rassemblement jurassien, qui agit strictement dans la légalité et dont l'audience ne cesse de croître dans la population francophone du Jura bernois. Il réclame essentiellement la création d'un nouveau canton où puisse vivre normalement une communauté francophone brimée depuis longtemps par l'élément alémanique et victime de l'indifférence, pour ne pas dire plus, des autorités confédérales.

Certains nationalistes jurassiens (on sait que le Jura avait été détaché de la France par le congrès de Vienne de 1815 et annexé au canton de Berne) exaspérés par l'attitude de l'autorité bernoise et désespérant de l'efficacité de l'action pacifique, optèrent pour la violence. Parmi eux, il y eut Jean Hennin qui a participé notamment à l'incendie de casernes. On doit noter que le Rassemblement jurassien a constamment déploré le recours à la violence, tout en comprenant les sentiments qui animaient ceux qui y recouraient.

Arrêté, avec d'autres membres du "Front de libération jurassien", et emprisonné, Jean Hennin réussissait à s'évader, à gagner Strasbourg puis Paris, à la fin de l'an dernier.

C'est alors que le gouvernement confédéral suisse s'employa à obtenir de la justice française l'extradition de Jean Hennin en invoquant la convention franco-suisse de 1869. De son côté, Hennin sollicitait le bénéfice de l'asile politique, appuyé activement par le Rassemblement jurassien qui, tout en s'élevant contre la violence une fois encore, ne pouvait accepter que Hennin fût considéré comme un criminel de droit commun. Les dirigeants du Rassemblement aidèrent les avocats de Hennin à dresser un dossier éloquent et se rendirent eux-mêmes à Paris pour mieux informer l'opinion française sur le sens de leur lutte.

Hennin fut mis en liberté provisoire, cependant que l'autorité judiciaire française examinait aussi bien la requête transmise par le gouvernement de Berne que celle du réfugié politique. Car c'est sur cette dernière notion qu'était fondée, pour l'essentiel, l'argumentation des défenseurs de Hennin. Outre d'invoquer la tradition française d'hospitalité à l'endroit de tant de leaders politiques et de révolutionnaires en exil, ils firent valoir le caractère strictement politique de l'action menée pendant de nombreuses années par Hennin. Surtout, ils invoquèrent un article de la convention franco-suisse, où il est précisé que l'extradition est exclue "lorsqu'il s'agit de crimes et délits politiques ou de faits connexes à un semblable délit". Ils purent rappeler, à cette occasion, que pendant la guerre d'Algérie - et aujourd'hui encore, - la Suisse accorda l'asile à force membres actifs soit du F.L.N. soit plus tard de l'O.A.A., tous citoyens français mais admis au titre de "réfugiés politiques" et dont, au demeurant, Paris n'avait jamais requis l'extradition.

L'autorité française devait enfin faire connaître sa décision début juillet: Jean Hennin était admis à bénéficier de l'asile politique. Le tribunal a estimé que les actes reprochés ne pouvaient être assimilés purement et simplement à des actes criminels, que leurs mobiles y conféraient une dimension politique et que, dès lors, Hennin ne pouvait tomber sous le coup de la convention d'extradition.

Nous publions dans la page voisine, à titre de document, le communiqué émis par le Rassemblement jurassien sur cette affaire. Sans être à proprement parler un précédent, la décision, en cette matière, de la justice française fera sans doute jurisprudence, car elle vient consacrer la notion de délit politique et reconnaître le statut de réfugié politique même pour les ressortissants d'un pays démocratique d'Occident, lorsque la preuve est faite que les actes commis l'ont été dans le cours d'une action politique et pour des mobiles de caractère purement idéologique. Il est vrai qu'en l'espèce, la convention franco-suisse était explicite et qu'elle excluait clairement de l'obligation réciproque d'extradition les personnes poursuivies pour "crimes et délits politiques".

Au-delà de cette affaire, c'est aussi l'occasion de rappeler la persévérance avec laquelle le Rassemblement jurassien poursuit son combat, dont son bimensuel JURA LIBRE rend compte périodiquement et où, d'ailleurs, tous les problèmes de la communauté francophone, ceux du Québec au premier chef, sont régulièrement exposés et commentés.

J.-M. L.

ERRATA

Une suite de malheureuses erreurs se sont glissées hier, à la page 5, consacrée à des lettres de lecteurs au sujet de la visite de de Gaulle. 1) La lettre intitulée "Bilan d'un siècle: réponse à un groupe de jeunes Québécois" devait être signée Donald B. Smith; 2) la lettre "La déclaration de Pearson", Jacques Doyon, prêtre; 3) la lettre "Les dernières heures de la visite: récit d'un témoin", Jacques Landry; 4) la lettre "Quel était le sentiment réel des Canadiens français?", Claire Pépin; et enfin 5) M. Turi nous fait observer que la lettre sous laquelle sa signature apparaît n'est pas de lui et ne reflète nullement ses opinions.

lettres au DEVOIR

Un message pourtant bien simple

Monsieur le directeur,

Comme tout ce qui est grand, le message de de Gaulle est simple: c'est un message d'amour et de fraternité. Quels sont les faits? Nous savons être à un tournant de notre histoire nationale. Dans cette ère de communications accélérées et d'échanges massifs entre les peuples, nous constatons et nous vivons tous les jours la fragilité de notre destin. Comme peuple, sur notre propre terre québécoise, nous faisons quotidiennement l'expérience de notre infériorité culturelle, économique et sociale. Pis encore, comme nation, à l'échelle des neuf autres provinces du Canada, notre infériorité est carrément politique car les droits de notre nationalité y ont été abolis dans les cinquante années qui ont suivi la Confédération.

Par ailleurs, nous comprenons facilement ce principe qu'aucune nation ne peut survivre dans le monde actuel si elle ne se donne pas les moyens d'épanouissement culturel, économique et politique qui sauvegarderont son identité. Or malgré les coups que nous a portés l'Histoire, particulièrement celle du dernier siècle, malgré l'invasion persistante des puissances de désintégration, malgré les assauts insidieux des méthodes modernes d'intoxication, nous avons profondément senti, dès que le président de la France eut mis pied sur notre sol, nous avons intensément éprouvé, ces derniers jours, qu'au-delà de nos visages défigurés, notre âme est française.

Aussi pour construire le monde avons-nous le privilège de nous joindre à cette vaste communauté francophone qui elle ne veut pas sauver l'homme à coups de canons, de bombes et de napalm, comme c'est le cas présentement de la communauté anglophone mondiale. Ce privilège qui nous est offert est même pour nous un strict devoir moral et la lourde responsabilité qui nous en incombe exige, il va sans dire, que nous sauvions d'abord l'homme d'ici, que nous lui redonnions la dignité de sa personne, la fierté de son sol et de ses institutions, que nous assurions par tous les moyens l'intégrité présente et à venir de ses valeurs culturelles contre les servitudes de l'intérieur et les esclavages de l'extérieur, afin de lui préparer une relève de qualité qui, elle, pourra porter son exemple au monde. Si les autres éléments du Canada veulent s'associer à nous dans cette tâche exaltante, nous unirons volontiers nos forces aux leurs.

HENRI GARIEPY

Pas d'accord, M. Ryan

Je me permets d'exprimer un point de vue absolument contraire au vôtre, au sujet de la visite du général de Gaulle.

Vous l'accusez de s'être ingéré dans les affaires canadiennes parce qu'il s'est exclamé "Vive le Québec libre".

Pour un homme qui prétend défendre les intérêts canadiens-français, vous avez une étrange manière d'interpréter ces paroles. Vous auriez dû comprendre que le général de Gaulle a tout simplement affirmé la constatation d'un fait et d'une réalité unique au Canada, le Québec étant la seule province où entière liberté existe pour tout citoyen canadien.

Du moment où un Canadien français quitte le Québec pour une autre province, un pouvoir arbitraire lui enlève la liberté de faire instruire ses enfants dans leur langue maternelle, sans être assujetti à toutes sortes de lois d'exception.

Les Anglais du Québec, eux, enseignent ce qu'ils veulent dans leurs écoles où la plupart du temps, le français est complètement ignoré. Cela explique qu'on rencontre souvent parmi eux des gens d'âge avancé qui ont passé toute leur vie dans notre province, et qui ne savent pas un mot de français.

A.J. Larivée
Sherbrooke

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois $25.00, 6 mois $13.00, 3 mois $7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00. A l'étranger: 12 mois $35.00, 6 mois $18.00. Édition du samedi: 12 mois $6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

Franco-anglo-allemand

L'Airbus est-il l'amorce d'une future industrie aéronautique européenne?

par John Dingle

LONDRES – L'airbus, ce projet aéronautique maintenant à l'étude par les gouvernements français, britannique et allemand, a une histoire pleine d'amertume. "Ce grand malade", comme l'a appelé récemment un journaliste parisien, semble désormais destiné à un avenir plus heureux.

Cela est du moins l'avis de M. John STONEHOUSE, Ministre de l'Air britannique, de par sa fonction sinon de par son titre. Ce jeune ex-pilote de la R.A.F. a été, en effet, Ministre de l'Aviation attitré jusqu'à l'absorption de son Ministère par le super-Ministère de la Technologie.

"Grand malade" semble pour lui une appellation beaucoup trop brutale. Il nous l'a dit énergiquement quand il a bien voulu nous recevoir dans un des salons luxeux de son Ministère très moderne, contrastant d'une façon amusante avec les locaux vétustes du Foreign Office et du Commonwealth Office, à quelques centaines de mètres de là.

$3 milliards pour la recherche

Pour M. Stonehouse il serait plus juste de concevoir l'airbus comme clef de voûte d'une nouvelle construction européenne dans le domaine technique. Il arrive à cette conclusion optimiste par une analyse logique qui ne manque pas de jeter des lumières sur des problèmes analogues, comme, par exemple, ceux de "Concorde" et de l'avion de combat à géométrie variable.

"La coopération, nous a-t-il dit, ne doit pas se concevoir dans l'isolement. La tâche essentielle est de créer un marché suffisamment vaste pour donner toute sa signification à cette collaboration; et les deux choses, collaboration et marché, sont fonction l'une de l'autre.

"Le désarmement tarifaire, qui résulterait d'une adhésion britannique au Marché Commun serait évidemment un stimulant de premier ordre en vue d'une organisation industrielle à l'échelle européenne. Cependant la réussite du Kennedy Round est aussi un grand avantage à cet égard.

"Et de toute façon, dans les industries où les gouvernements sont eux-mêmes les gros clients, il faut une harmonisation de la politique d'achat afin de promouvoir le développement d'une capacité technique sur le plan européen. Sans cela, poursuit M. Stonehouse, nous serons de plus en plus obligés de nous adresser aux Etats-Unis pour les produits de la technicité la plus moderne, car ce pays est le seul à posséder un marché national d'une ampleur capable de soutenir la recherche et le développement qui sont indispensables. Pour sa part la Grande-Bretagne consacre à la recherche un milliard de livres (13.680.000.000 Fr.) par an, ou l'équivalent de 2,75% du revenu national, ce qui est le taux le plus élevé de l'Europe".

Voilà pour le principe. M. Stonehouse se penche ensuite sur l'aspect pratique, et à ce propos l'Airbus lui semble tout à fait de premier plan.

Attrait de l'Airbus

"C'est un animal nouveau, dit-il. A mon avis ce projet est très prometteur. Aucune firme aéronatique n'a jusqu'à présent entrepris la construction d'un avion de cette envergure, ayant la capacité d'opérer des courtes traversées. En avoir la primeur, c'est nous donner un grand avantage car, du fait que le nombre de passagers double tous les cinq ans et que le transport des marchandises double tous les quatre ans, il est certain qu'avant la fin de 1974, les lignes d'aviation auront besoin en Europe d'un appareil de ce type sur les routes les plus congestionnées.

"Nous nous attendons dans le monde entier, à une commande de mille avions, dont le quart serait utilisé en Europe. A condition que les frais de recherche et de développement ne s'élèvent pas trop et qu'il soit possible également, d'établir une chaîne de production efficace, cet avion sera rentable et nous aurons aussi la satisfaction de fournir aux lignes d'aviation les appareils dont elles auront besoin."

En supposant que ce projet réussisse, il pourrait ainsi se trouver à l'origine de toute une industrie aéronautique. Tel est du moins le point de vue de M. Stonehouse. "Plus tard, les lignes européennes auront besoin d'autres avions, et il suffit d'harmoniser leurs programmes pour que nous puissions fabriquer ces appareils en Europe au lieu de dépendre des Etats-Unis. Dès que les opérateurs européens s'engageront à acheter leurs avions de ce côté-ci de l'Atlantique, il est possible d'envisager la formation d'une industrie rentable, mais sans cette promesse, l'entreprise serait très aléatoire."

Il s'agit là, évidemment, de l'avenir. Pour l'instant, l'Airbus n'est qu'un sujet d'étude qui engagera de plus en plus de techniciens. M. Stonehouse souligne néanmoins les avantages de l'amorce de coopération technique qui résultera de cette étude. Il insiste surtout à ce propos sur l'aspect des moteurs qui intéresse en priorité les Britanniques.

Avant notre entretien, il avait déjà fait savoir que pour la Grande - Bretagne, une condition sine qua non de l'intérêt gouvernemental serait l'emploi des moteurs de marque anglaise.

Un "empire scientifique"

Cependant, cela n'exclut pas, nous a-t-il précisé, une participation franco-allemande dans le développement des propulseurs d'un Airbus éventuel. Rolls-Royce a beau être maître d'oeuvre en cette matière, "SNECMA" du côté français et "MAN" du côté allemand, n'en seront pas moins associés.

Quant à la contribution scientifique et technique que peut fournir son propre Ministère, M. Stonehouse a dit avec exactitude mais sans fausse modestie, "nos institutions de recherche sont bonnes". Il pensait sans doute surtout au Royal Aircraft Establishment, situé à Farnborough, ville où s'est établie l'impératrice Eugénie, après la mort de son mari. Ayant débuté à l'âge des aérostats, cette institution s'est adaptée sans peine à celui des moteurs à réaction.

Mais le Ministère de l'Aviation a aussi d'autres établissements du même genre dont celui de Ponders Eng. qui s'occupe des explosifs et des problèmes scientifiques analogues. Il remonte au règne d'Henry VIII et a sans doute tourni la poudre aux vaisseaux de la Marine royale qui ont défait l'Armada espagnole. Le Royal Radar Establishment qui appartient également au Ministère de M. Stonehouse a une histoire forcément plus courte, mais son importance pour l'avenir n'est pas moindre pour autant. La contribution de tous ses établissements de recherche est si considérable, que la section du super-ministère de la Technologie dont M. Stonehouse a lui-même la charge est devenue le plus grand employeur de personnel technique et scientifique de tout le Royaume-Uni.

Le super-ministère de la Technologie, dont le ministère de M. Stonehouse fait partie, est aussi l'organisation centrale de recherches scientifiques et techniques la plus considérable d'Europe, sinon du monde entier. On l'appelle souvent MinTech, en souvenir peut-être du M.I.T. (Massachussetts Institute of Technology) et il a un personnel qui se chiffre à quelque 40,000, ce qui en fait un empire d'une puissance indéniable qu'il n'est pas chimérique d'imaginer à la tête d'une deuxième révolution industrielle, ce qui est du reste le rôle grandiose que semble lui assigner le premier ministre.

Le travail des institutions de ce qui fut alors le Ministère de l'Aviation, a été consacré presque entièrement aux fins militaires, mais désormais cela changera rapidement.

"Notre but, nous a dit M. Stonehouse, est d'élaborer une technique pour l'application effective de toute cette puissance de recherche et nous nous efforçons de plus en plus de satisfaire aux besoins de l'industrie civile". C'est ainsi que le Royal Air Force Establishment fait actuellement de très importantes recherches dans le domaine des matériaux nouveaux, et notamment pour ce qui est de l'emploi des fibres de carbone. En Angleterre on commence à se servir de l'expression très imagée "spin-off" pour désigner les bénéfices indirects de toute cette recherche scientifique et dans le cas de Farnborough, c'est jusqu'au diagnostic médical qui en a profité.

C'est dans cette perspective que l'on comprend le plus facilement les considérations qui ont poussé M. Wilson à créer le super-ministère qu'est le ministère de la Technologie.

On a un peu l'impression de se retrouver à Luxembourg à l'époque de la conférence de Messine quand tout le monde soulignait comment une integration en appelait une autre. Notre entretien avec M. Stonehouse avait pris comme point de départ l'intégration technique en Europe, et du point de vue de la Grande-Bretagne, sa section du ministère est à tête de ce mouvement. Mais on est amené logiquement à considérer une autre intégration, celle qui est en cours en Grande-Bretagne.

"N'oubliez pas, nous a dit M. Stonehouse, en nous serrant la main, qu'il existe aussi des possibilités attrayantes de collaboration inter-européennes en ce qui concerne les ordinateurs électroniques, l'ensemble de la micro-électronique et aussi en ce qui concerne les machines-outils ultra-modernes".

L'affaire Jean Hennin

Déclaration du Rassemblement jurassien

En se réfugiant en France après s'être évadé de Suisse, l'autonomiste jurassien Jean Hennin voulait que soit reconnu, sur un plan international, le caractère de la domination bernoise. Il a pleinement réussi.

Dès l'instant où Jean Hennin ne se trouvait plus sur territoire suisse, son droit changeait, et les conventions judiciaires voulaient qu'il soit mis au bénéfice de l'asile politique. En intervenant pour que la France n'accorde pas l'extradition de ce réfugié jurassien, les porte-parole du Rassemblement ont demandé d'une part, l'application du droit, et se sont référés, d'autre part, à une longue tradition française d'hospitalité à l'égard des Jurassiens en difficulté avec le régime bernois.

En refusant de donner suite à la demande d'extradition formulée par les autorités bernoises, et transmise à Paris par les autorités suisses, la Justice française a répondu aux espoirs des requérants jurassiens. Son arrêt, qui fera juris prudence, sera accueilli favorablement dans tous les pays qui constituent la francophonie et, d'une manière générale, chez tous les peuples en lutte pour leur liberté.

La reconnaissance des patriotes jurassiens à l'égard de la Justice française est d'autant plus vive que, sur le plan helvétique, les recours légitimes du mouvement jurassien ont toujours été repoussés. Les ressortissants du Jura ont été victimes d'interdictions policières et de discrimination grave lors de l'Exposition nationale suisse de Lausanne et, plus récemment, sur leur propre territoire, à Porrentruy et dans le district de Courtelary. Des recours ont été soumis au Tribunal fédéral, mais là, il s'est trouvé des juges pour approuver la violation des libertés constitutionnelles commise par les autorités bernoises. Les Jurassiens, en outre, sont toujours menacés d'un procès à la suite de la manifestation légitime des Rangiers.

En transmettant à Paris une demande d'extradition en dépit des conseils qui lui avaient été donnés du côté jurassien, les autorités de la Confédération suisse ont commis une faute suivie d'un grave échec. Leur tentative visant à faire passer Jean Hennin pour un délinquant de droit commun a complètement échoué. Cette expérience devrait l'inciter, dans les mois qui viennent, à ne pas renouveler une telle erreur, et à tout mettre en oeuvre pour rendre au Jura de langue française son indépendance politique.

lettres au DEVOIR

Une émission grossière des Couche-Tard

Nous tenons à vous exprimer notre profond désaccord avec le ton de l'émission "Les couche-tard" du 27 juillet 1967.

La minable parodie du général de Gaulle faite par M. Desrosiers n'était même pas digne d'un cabaret de troisième ordre tant elle était insultante, vulgaire et de mauvais goût.

Nous réalisons bien que votre employeur est le gouvernement fédéral et que de ce côté personne ne se plaindra de cette grossièreté. Les anglophones seront heureux d'avoir eu des petits valets parlant français pour exprimer leur dépit à l'endroit du général.

JEAN-GUY MONGEAU
DENISE B. MONGEAU

Est-ce cet été que vous cessez d'arroser le gazon à la main?

C'est tellement plus facile de confier la tâche au système souterrain d'arrosage automatique TORO.

Les gicleurs arrosent automatiquement votre pelouse aux heures réglées d'avance, même à 2 heures du matin pendant que vous dormez! Les arroseurs tout automatique TORO sont installés par des experts - maîtres poseurs officiels de TORO. Si vous ne l'avez pas déjà fait, voyez-en un dès maintenant (sans obligation)

Distributeur:

AGRI-TECH Inc.
2025 Chemin Chambly,
Jacques-Cartier, Qué.
Tél.: 674-4967 - 866-7135

Dites-moi:
1. Comment les arrosoirs TORO peuvent m'assurer un gazon bien vert - automatiquement;
2. Comment ils évitent le gaspillage d'eau;
3. Comment on peut les installer dans ma pelouse;

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE..... COMTE.....

TORO

Je me pensais battu d'avance...!

Je suis un contracteur en construction. Dans le passé, lorsque je voulais obtenir un contrat, je craignais d'aller rencontrer des hommes importants J'avais peur de les déranger et de ne pas pouvoir répondre à leurs objections. Je me sentais vaincu avant d'entrer.

Maintenant, quand je vais offrir les services de ma compagnie, j'ai plus d'aplomb; je m'exprime avec plus de conviction et je constate que mes paroles ont plus de poids. Je suis certain de doubler mes ventes cette année, car je suis en mesure de donner mon plein rendement: je suis tellement plus sûr de moi!

Tout ça grâce à quoi? Grâce au merveilleux cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux jeunes vous vous trompez. Il aide toute personne, homme ou femme de 18 à 75 ans.

La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçus par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès."

C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 10,000 gradués distingués. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez de nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, mercredi le 9 août à 8 heures au Palais du Commerce, suite 222 (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur).

Pour obtenir un dépliant gratuit à l'Institut de Personnalité, signalez immédiatement 842-8186.

La direction de
l'hôtel Reine Elizabeth
annonce l'ouverture d'un
Service Urgence-Logement
pour les visiteurs
en séjour à Montréal.

Notre ville et les membres responsables de son industrie hôtelière voient leur réputation compromise. Nous en sommes profondément ennuyés. Les plaintes concernant le logement ont fait tant de bruit que nous nous voyons dans l'obligation de prendre nous-mêmes les mesures qui s'imposent et de les prendre au plus tôt.

La direction du Reine Elizabeth a donc décidé de mettre sur pied dès aujourd'hui et ce, jusqu'à la fin de l'Expo, un *Service Urgence-Logement* afin d'offrir une aide efficace aux visiteurs. Vous trouverez un comptoir de renseignements à cet effet, opéré par notre personnel et ouvert de 11h. à 23h., dans le hall du Reine Elizabeth. Comme les deux comptoirs d'Information sur l'Expo, et de réservation et d'information pour les restaurants, mis à la disposition des visiteurs dans le hall, ce service urgence-logement est absolument gratuit.

Ce que nous voulons faire

Si vous arrivez à Montréal sans avoir fait de réservation au préalable ou si ce que vous avez trouvé ne vous satisfait pas:

1. Présentez-vous au comptoir de notre service urgence-logement dans le hall de l'hôtel. Vous devez vous présenter personnellement car nous ne pouvons malheureusement, ni effectuer de réservation par téléphone, ni répondre aux demandes de ceux qui seraient en quête de logement pour quelqu'un d'autre.
2. Nous essaierons immédiatement de vous trouver des commodités satisfaisantes dans un hôtel reconnu, dans un motel ou tout autre endroit convenable, judicieusement inspecté par des employés qualifiés de notre propre personnel.

CE SERVICE URGENCE-LOGEMENT EST ABSOLUMENT GRATUIT ET LES GRATIFICATIONS SONT INTERDITES.

Ce que nous ne pouvons pas faire

1. Notre service urgence-logement ne peut, ni ne veut remplacer aucune des agences officielles chargées présentement de procurer des réservations d'avance.
2. Il n'est pas de notre ressort de répondre aux plaintes ou de vous faire rembourser si vous êtes insatisfait des services offerts ailleurs par d'autres agences.

Avis aux directeurs d'hôtels, motels et autres établissements de la région de Montreal

Nous croyons que tous les membres responsables de l'industrie hôtelière sont affectés par le présent problème de logement.

Si vous voulez bien vous inscrire à notre service urgence-logement, nous vous enverrons les visiteurs en tenant compte du nombre de chambres dont vous disposez quotidiennement.

SOUS AUCUN PRÉTEXTE, LE REINE ELIZABETH N'ACCEPTERA DE COMMISSION DE VOTRE PART OU DE LA PART DES VISITEURS QUE CE SERVICE AURA PU AIDER.

Pour vous inscrire, vous pouvez appeler à 861-9413 de 11h. à 23h.

Ce numéro de téléphone sert exclusivement aux appels venant des directeurs d'hôtels, de motels ou autres établissements.

Nous espérons que ces mesures que nous avons prises contribueront à préserver la réputation de tous les hôtels et motels qui, comme le nôtre, ont un rôle important et constant à jouer auprès du public.

DONALD M. MUMFORD
Président de Hilton of Canada, Ltd., et directeur administratif de l'hôtel Reine Elizabeth.

Nous vous suggérons de détacher cette annonce et de la conserver pour usage futur.

Suite de la première page

JÉRUSALEM

qu'en soient les arrières pensées. Qu'il ait été conclu dans un but humanitaire en diminue la portée, mais ne lui enlève cependant pas toute valeur.

D'autant plus que cet accord intervient au lendemain de la conférence de Khartoum, à laquelle on reconnaît unanimement un esprit de "modération" et de "pondération". A cette conférence dix recommandations ont été adoptées dont huit demeurent secrètes.

L'Algérie, seule pour l'immédiat, ne fait pas écho à la satisfaction générale et regrette que l'on ne soit pas allé plus loin "pour liquider les séquelles de l'agression sioniste".

Elle reste un partisan convaincu de la guérilla à outrance, sous toutes ses formes et cette thèse trouve quelque résonance dans la campagne de "désobéissance civique" qui semble se développer dans les régions arabes occupées par Israël, en particulier à Jérusalem et dans la région de Gaza.

Aussi l'avenir dira si l'accord Israélo-Jordanien sur les réfugiés de Jordanie est le prélude à une entente plus générale sur ce problème, ou si, au contraire, il doit être finalement considéré comme "une machine de guerre" arabe contre Israël, permettant de faire entrer des partisans en Israël, en même temps que de développer les incidents sur les lignes de cessez-le-feu.

MARINS

journée de travail de 24 heures et sur la caisse de retraite.

Dans son télégramme, M. McLaughlin déclare que le rapport majoritaire du conseil de conciliation a été étudié par les dirigeants et que ces derniers ont recommandé aux marins de le rejeter. Un rejet signifierait le déclenchement d'une grève légale. Environ 5,400 marins abandonneraient alors 180 navires des Grands Lacs et de la côte de l'Atlantique.

Quatre autres syndicats d'employés du transport maritime ont déjà consenti à appuyer les futurs grévistes en s'engageant à ne pas franchir les lignes de piquetage.

Le gouvernement fédéral suit de très près la situation, à cause des effets qu'une grève aurait sur l'économie du pays. Le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, espère que la commission de tutelle, qui a encore la surveillance des syndicats d'employés du transport fluvial, saura éviter ce conflit.

On s'attend également que le gouvernement nommera un médiateur spécial. Le syndicat ne voit aucune objection à ce qu'il en soit ainsi, mais le président a déclaré qu'il n'en ferait pas la demande.

Les derniers troubles sur les Grands Lacs remontent aux incidents de 1963, qui avaient amené le gouvernement à mettre sous tutelle cinq syndicats de marins, tutelle qui existe toujours.

LA SESSION

D'autre part, le comité de la constitution a été "ressuscité" avec un mandat élargi. On croit que le gouvernement, répondant aux voeux de l'opinion publique, le fera siéger d'ici la fin de l'année. Mais le moment n'a pas encore été fixé. Il devrait en être de même du comité spécial pour refondre les règlements parlementaires.

Quoi qu'il en soit, dix projets de loi sont actuellement inscrits au feuilleton de la Chambre. Cinq d'entre eux ont franchi le stade de la première lecture. Il s'agit du bill 22 pour accorder aux employés de plusieurs régies gouvernementales les privilèges de la loi de la fonction publique (ce projet de loi a été déposé le 27 janvier), du bill 77 qui modifie la loi du régime de retraite des enseignants, du bill 80 qui crée le ministère des institutions financières, compagnies et coopératives, du bill 82 qui modifie la charte de la Société générale de financement et du bill 85 qui modifie la loi de la voirie en transférant du ministère des travaux publics à ce ministère la responsabilité de la construction et de l'entretien des ponts.

D'autre part, cinq projets de loi annoncés au feuilleton n'ont pas encore été reçus en première lecture. Il s'agit du bill modifiant la loi de la législature, du bill modifiant la loi de la Régie des alcools, du bill modifiant certaines dispositions législatives concernant les placements de biens, du bill concernant la Place Royale à Québec et du projet de loi de la bibliothèque nationale du Québec. On ne connaît pas encore le contenu de ces bills mais dans le cas de la Régie des alcools il s'agirait surtout d'appliquer certaines recommandations de la commission d'enquête Smith qui a déposé son rapport en juillet.

McCUTCHEON

vinciaux, des représentants de toutes les tendances politiques légitimes, et ce, derrière des portes closes.

Un statut spécial pour le Québec? Le candidat n'en pense rien qui vaille. Il ne sait ce que cette expression recouvre exactement. A ses yeux, le Québec veut exercer des droits qui appartiennent déjà aux provinces, mais dont les autres veulent se départir en faveur d'Ottawa; mais il ne croit pas que le Québec veuille des "privilèges".

M. McCutcheon chérit évidemment le système monarchique, "symbole d'unité du peuple". Le chef de l'Etat, dit-il, doit se situer au-dessus de la mêlée politique que lui, pourtant, ne déteste pas trop puisque, quoi qu'il advienne de sa candidature, il se propose de quitter son poste de sénateur et de se présenter candidat tory dans une circonscription de Toronto.

Il a affirmé qu'il n'a pas l'intention de se retirer de la lutte et de demander à ses partisans d'appuyer l'un des huit autres aspirants au leadership.

Comme bien d'autres, il a aussi lancé un petit couplet louangeur à l'égard du maire Jean Drapeau, ajoutant que s'il était élu il n'aurait aucune difficulté à repérer un bon lieutenant au Québec, "où, dit-il, j'ai fait des affaires durant une trentaine d'années."

LES RÉACTIONS

Suite de la page 4

quiétante parce qu'il se trouve placé devant une situation économique alarmante qui favorise d'une part toutes les tendances au repli sur soi et à la non-dispersion de l'énergie et des capitaux nationaux, d'autre part le manque de confiance des Français dans les initiatives de leur président.

Donald Fleming professe sa foi en la monarchie

LA MALBAIE — M. Donald Fleming, candidat au leadership conservateur, a professé sa foi en la monarchie, au cours d'une rencontre avec les délégués de Charlevoix.

Poursuivant sa visite du Québec, l'ancien ministre des finances était accompagné de M. Martial Asselin, député de Charlevoix aux Communes.

Parlant en français, le candidat a dit qu'un gouvernement conservateur dont il serait le chef reviserait la constitution canadienne après des échanges d'opinion avec les provinces, particulièrement la province de Québec.

Durant les quelque deux heures qu'a duré la réunion, c'est à peine si M. Fleming a prononcé deux mots d'anglais et il n'a entendu que du français. Bien sûr, ce n'est pas lui qui a entamé le débat sur la visite de de Gaulle. M. Martial Asselin s'est chargé de le faire. D'abord pour critiquer la conduite du premier ministre Pearson dans cette affaire — l'erreur diplomatique du siècle, a-t-il dit — puis pour louer celle de M. Johnson.

Après le boniment du député, la période de questions. D'après moi, a dit un participant, le général de Gaulle en criant: "Vive le Québec libre" avait en tête un pays formé de deux grands groupes "d'égal à égal".

Un jeune avocat conservateur a demandé: "Est-il normal que la reine d'Angleterre...?" Le candidat l'a immédiatement interrompu pour préciser qu'il s'agissait de la reine du Canada: "Elle est ma reine, a dit M. Fleming, et pour moi ce fait est complètement acceptable. Je ne suis pas la personne pour proposer un changement. La monarchie constitutionnelle, c'est le meilleur système".

Pour sa part, M. George Hees, également candidat, ne croit pas que l'entrée en lice de M. Duff Roblin nuise à ses chances d'être élu leader. Il poursuit de son côté une vaste tournée au Québec.

"Je n'ai parlé que français depuis le début de ma tournée, a-t-il fait remarquer. Je suis convaincu que l'homme qui sera appelé à devenir chef de l'un des partis politiques les plus importants de ce pays devra pouvoir s'adresser au peuple dans les deux langues officielles."

D'autre part, répondant à des propos de M. Diefenbaker qui lui prêtait l'intention de songer à la direction du parti tory, le premier ministre de la Colombie, M. Bennett a déclaré qu'il n'aspirait à diriger aucun parti fédéral, fût-ce le parti créditiste. Il souhaite toutefois que sa province envoie quelques bons députés créditistes à Ottawa.

Ultime effort à United Aircraft

Les négociations se sont poursuivies hier dans un ultime effort pour éviter la grève aux trois usines de la United Aircraft, grève qui devait être déclenchée à minuit la nuit dernière.

Au moment de mettre sous presse on ne savait pas si les dernières négociations avaient été fructueuses, mais au cours de la journée d'hier un porte-parole du syndicat des travailleurs de l'auto a déclaré que l'entente serait impossible si la compagnie maintenait les "positions extrêmes" qu'elle avait adoptées ces jours derniers.

Les trois usines groupent 3,200 employés syndiqués à Longueuil, Jacques-Cartier et Saint-Hubert. Si la grève a lieu, ce serait la première à cette compagnie dans la région de Montréal.

LES CONSERVATEURS

plus d'une fois à faire dévier la question sur des particularités avant même qu'on ne se soit entendu sur les principes.

Ainsi le comité a fait une longue incursion du côté des problèmes posés par la constitution actuelle de la Cour suprême avant qu'on ne se soit entendu sur des principes fondamentaux et qu'à partir de là on ait déterminé s'il faudra oui ou non modifier la constitution. En fait, il paraît évident que les participants ne se sont même pas donné la peine de lire les documents mis à leur disposition pour la conférence.

Si la discussion d'hier ne procédait pas de la pure logique, elle n'est toutefois pas hostile à certaines positions mises de l'avant ces derniers mois par des voix influentes du Québec. Il n'est pas impossible par exemple que d'ici la fin de la réunion les hommes politiques, les hommes d'affaires et les intellectuels qui participent à l'élaboration d'un programme politique débouchent sur certaine forme de statut particulier pour le Québec.

Des participants à la réunion d'hier ont vertement critiqué les positions trop rigides de certains leaders libéraux canadiens-français. M. Asselin de son côté a évoqué à plusieurs reprises la nécessité d'un statut spécial pour le Québec. Et dans les propos de plusieurs participants, on a cru percevoir un intérêt marqué pour une réforme constitutionnelle assez importante.

C'est le cas notamment du député conservateur Heward Grafftey:

Rappelant la retenue des libéraux à aborder de front la question constitutionnelle et les accusant ainsi de vouloir gagner du temps, M. Grafftey a dit que le temps joue en fait contre le Canada et qu'il faut se presser d'effectuer les réformes nécessaires.

Parlant de son côté du statut particulier, le protesseur Donald Smiley a laissé entendre qu'il pourrait créer de sérieux problèmes notamment en ce qu'il permettrait à des Canadiens français à Ottawa de légiférer dans des domaines qui n'intéresseraient plus que les provinces autres que Québec.

La plupart des participants ont accepté d'emblée de reconnaître aux Canadiens français des provinces anglaises des droits égaux à ceux dont jouissent les minorités de langue anglaise au Québec.

Parlant hier matin à l'ouverture de la conférence, le ministre ontarien de l'éducation, M. William Davis, prenant acte des propos tenus par M. Jean Drapeau et en faisant une opinion généralisée au Québec, a promis que l'Ontario continuerait de collaborer étroitement avec le Québec au règlement de certains problèmes fondamentaux et il a encouragé tous les gouvernements à faire de même.

MM. Donald Fleming et Robert Stanfield ont participé hier aux travaux de la conférence. Mais malgré la présence de ces candidats, la conférence se déroule dans un climat parfaitement détendu.

On sait qu'une quarantaine d'intellectuels participent aux travaux de Montmorency. Il est évident que les conservateurs tentent ainsi de renouer avec les intellectuels du pays des liens que quelques années seulement de régime Diefenbaker avaient contribué à relâcher du fait de la méfiance qu'entretenait l'homme politique à l'endroit de tout ce qui ressemble à un professeur d'université.

En faisant appel aux intellectuels, les conservateurs veulent également tenter de tirer la politique du pragmatisme qui, selon eux, a marqué la conduite des affaires politiques canadiennes ces dernières années.

M. Ed Goodman, l'un des organisateurs de la conférence, l'a éclairement établi hier en indiquant que la politique est actuellement dominée par la présence et les idées des techniciens.

M. Goodman est même allé plus loin, il a carrément invité les intellectuels qui sont ici à s'inscrire comme délégués au congrès de septembre, à Toronto.

Neuf comités ont siégé hier et dans certains d'entre eux, la discussion ne semble pas avoir été beaucoup plus fructueuse qu'au comité sur la constitution. Le groupe d'étude sur le développement économique aurait perdu une partie de son temps en discussions académiques que des participants ont qualifié de stériles.

Hier midi, un éducateur torontois, d'origine indienne, M. Walter Currie, a bouleversé une partie de son auditoire en dénonçant la discrimination dont sont victimes les Indiens du Canada. Il a prouvé avec aisance et une certaine cruauté que cette discrimination est inscrite dans les textes de loi et qu'elle est particulièrement odieuse dans la loi sur les Indiens du Canada.

1967-68

EXPLOITATION ORALE - CONVERSATION

SESSIONS INTENSIVES "LANGUES VIVANTES"

FRANÇAIS - ANGLAIS - ITALIEN - ESPAGNOL

Programmation complète - 105 heures: $210.

incluant volumes, textes, frais d'examens, option 'écrit', matériel didactique et attestation d'études. LES FRAIS DE SCOLARITÉ PEUVENT ÊTRE ACQUITTÉS PAR VERSEMENTS.

COURS DU SOIR (ou) DU SAMEDI

Centres d'enseignement dans de nombreux districts de Montréal et de la banlieue.

I Sections ÉLÉMENTAIRES: (2)
II Sections INTERMÉDIAIRES: (2)
III Sections AVANCÉES DE PERFECTIONNEMENT: (3)

LA PROGRAMMATION DE CHAQUE SECTION EST ESSENTIELLEMENT ORIENTÉE VERS L'ENSEIGNEMENT ORAL VISANT À DONNER AUX PARTICIPANTS DURANT LEUR STAGE LA POSSESSION RÉELLE ET EFFECTIVE DE LA LANGUE PARLÉE COURANTE.

OUVERTURE DES COURS: SEMAINE DU 9 OCTOBRE 1967

Toutes les personnes qui désirent être admises aux sessions 1967-68 doivent:

- Se présenter immédiatement au Bureau des Admissions pour subir un test de classement ou
- Compléter une formule de demande d'admission et la retourner sans délai au Bureau des Admissions,

FORMULE D'ADMISSION SUR DEMANDE
Bureau des Admissions,

ACADÉMIE DES HAUTES ÉTUDES LINGUISTIQUES, 2015, rue Drummond, suite 401, Montréal. 849-9154

IL Y A VINGT ANS

Nous ouvrions nos portes...

Des milliers d'étudiants ont depuis suivi notre cours secondaire

et nos cours de JOUR SOIR PAR CORRESPONDANCE CONVERSATION ANGLAISE

INSTITUT ALIE 842-1791

4364, rue ST-DENIS MONTRÉAL 18

AVIS

DEMANDE a été faite à la VILLE DE MONTRÉAL par HALLMARK CLEANERS no 3886 avenue Kent - Montréal pour permission d'établir un poste de buanderie sur les lots de subdivision nos P61 et P62 du lot no 3399 de la division cadastrale Municipalite de la Paroisse de Montréal quartier Saint-Gabriel situé au no 0720 rue Charlevoix, entre les rues Rozel et Coleraine.
Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze jours, en se servant de l'avis qui a été transmis conformément au réglement 2217.

Le greffier de la Ville,
ROBERT BOUCHARD, c.r.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 8 août 1967

Cité de Côte Saint-Luc

Province de Québec
APPEL D'OFFRES

pour la construction du pavé et des trottoirs dans l'avenue Hudson, Cité de Côte Saint-Luc

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Monsieur Walter Murray, ingénieur municipal, au numéro 5490 de l'avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Qué., seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, vendredi le 18 août 1967.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus au bureau de l'ingénieur municipal, au numéro 5490 avenue Westminster.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé d'une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant non inférieur à dix pourcent du coût total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 18 août 1967, à deux heures de l'après-midi, dans le bureau de l'ingénieur municipal, Monsieur Walter Murray, au 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc.

La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions reçues.

C.I. SHELLEY, ing.
Greffier intérimaire

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10225
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 29 août 1967

Poste Delorimier
(Montréal)
FOURNITURE DU SYSTÈME DE TÉLÉCOMMANDE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de neuf mille dollars ($9,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 3 août 1967

AVIS

Avis est par les présentes donné que le 2ème jour d'août 1967, sous le no. 2004224, il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal en contrat de vente, cession et transport par Pindyck Limited à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte de l'universalité des créances et comptes de livres actuels ou futurs du dit Pindyck Limited.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.
Ce 3ème jour d'août 1967.

LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 juillet, 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes présentes ou futures, payables à PROGRESSIVE DISTRIBUTORS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 31e jour de juillet 1967, sous le numéro 2003649.
Ce 1er jour d'août, 1967

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 juillet 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LINEN CREATIONS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1 jour d'août 1967, sous le numéro 2003886. Ce 2e jour d'août, 1967.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "LA CONSTRUCTION D'UN POSTE-MONITEUR AINSI QUE LES TRAVAUX CONNEXES À SENNETERRE, P.Q." seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 22 août 1967 pour les travaux ci-haut mentionnés à Senneterre, P.Q.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Acheteur régional, Ministère des Transports, chambre 162, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, P.Q., sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

M. Baribeau
Directeur régional,
Services de l'Air.

Ministère des Transports,
Aéroport Int. de Montréal,
Dorval, P.Q.
Le 3 août 1967.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 735 786

LISE GAUTHIER, fille majeure, célibataire, usant de ses droits, de Jacques-Cartier, district de Montréal,

Demanderesse

-vs-

PAUL DION, camionneur, domicilié et résidant au 940, rue Gardenville, à Longueuil, district de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, PAUL DION, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 2 août 1967
Protonotaire adjoint C.S.M.
Raoul Crevier.

Me. MARCEL BELLEVILLE,
Avocat,
200 Ouest, rue St-Jacques,
Ch. 603,
Montréal, P.Q.
Procureur de la demanderesse.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
HRP-67-10236
pour 10h30 a.m. h.a.e.
le mardi, 22 août 1967

Divers endroits de la Province de Québec. Pour l'impression de 9,000,000 de bulletins à raison de 1,500,000 tous les 2 mois, format: 12-½" x 6-¼" - 2 plis.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars ($4,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 3 août 1967.

AVIS

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

NO: 13,328 ex parte

INLAND EQUIPMENT INC., corps politique dument incorporé, ayant son siège social et son principale bureau d'affaires dans les cité et district de Montréal,

Requérante

vs

STEVEN KOZMA, machiniste, autrefois demeurant au 4520 de la Peltrie, dans les cité et district de Montréal,

Intimé

AVIS

PAR ORDRE DE LA COUR:

Avis est donné à STEVEN KOZMA, intimé, selon un jugement de la Cour supérieure pour le district de Montréal dans le dossier No: 13,328 Ex Parte, en date du 4 août 1967, que l'Avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivant du Code Civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire.
Ledit Avis de 60 jours concerne un emplacement vacant connu et désigné comme étant le lot original numéro Pt. 388 aux Plan et Livre de RENVOI Officiels du compté de Bolton. Selon cet Avis ci vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la date des Avis au défaut décrit dans ledit Avis ci-haut mentionné INLAND EQUIPMENT INC., deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.
Une copie de l'Avis de 60 jours a été déposée au Bureau du Protonotaire de la Cour supérieure de Montréal à votre intention.

Montréal le 4 août, 1967
Pierre Roch
Protonotaire-adjoint c.s.m.

Mes GLISERMAN, ACKMAN CUTLER & DRUKER.
901 Bleury, suite 314,
Montréal.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10229
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 29 août 1967

Poste Guy
(Montréal)
FOURNITURE DU SYSTÈME DE TÉLÉCOMMANDE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25, pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de neuf mille dollars ($9,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 3 août 1967.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

A VENDRE

Meubles antiques, 3 sièges 17e siècle anglais, 1 trône vénitien 16e siècle, 1 table style espagnol. Particulier. M. Lemieux **LA 6-9251** et **731-7251.**

CHAMBRE DEMANDÉE

Institutrice recherche chambre avec privilège ou appartement à Outremont ou Côte-des-Neiges. Téléphone **255.2303.**
9-8-67

CHAMBRE ET PENSION DEMANDÉES

Jeune fille professeur désirerait chambre ou salon double avec pension dans Outremont pour début de septembre. Tél. **769-0244.**
9-8-67

DÉMÉNAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. **725-2421**
JNC

COURS PRIVÉS

COURS D'ESPAGNOL
Pour débutants par groupe de 10 élèves.
Les cours débuteront le 28 août
Tél. 937-6800
12-8-67

DIVERS

TOP MART INC., 15 est, rue Ste Catherine. Tél.: **845-0401.** Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Tuxédo $30, complets en terylène $25; complets tissu peigné $10, $20, $30; imperméables $8, $10, $15; vestons de sport $10, $15; coupe-vent et nylon 3.50; pantalon $3, $6.50, etc.
J.N.C.

EXPO 67 À LOUER

EXPO 67, 15 minutes par métro, 2 chambres accommodant 4 personnes. Écrire, Mme J. Grenier, 268 avenue Labonté, Longueuil, P.Q.
J.N.O.

LOGEMENTS À LOUER

Haut Anjou; site très attrayant, tour de chemin, bas Duplex neuf 5½ appartements, sous-sol fini, garage, terrace. $165.00, jour **721-9630**, après 6 hrs **376-3447.**
28 - 8 - 67

DUPLEX (bas) 5833 Clanranald, 5 pièces (pour adultes) endroit attrayant, sera totalement redécoré. Libre 30 septembre. $150. **HU 9-6096** ou **5831-33** Clanranald. 17-8-67

Duplex haut, 5825 Clanranald, 6 pièces (pour adultes) endroit attrayant sera totalement redécoré. Libre août. $155. Tél. **HU 9-6096** ou 5831 Clanranald. 17-8-67

PENSION DEMANDÉE

Mère célibataire recherche pension hygiéniste si possible, pour garçonnet de 7 mois, à Montréal. Écrire case 40 Le Devoir, ou Tel. Interurbain : **832-0248.**
9-8-67

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Argent sur propriété, 1ère et 2e hypothèque 7% ou plus. **729-4332.**
J.N.O.

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.
DROLET TAILLEUR
- SPÉCIALITÉ -
Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
Tel. 388-2532 J.N.O.

TRAVAIL DEMANDÉ

Personne cultivée-écrivain, journaliste, compositeur-cherche travail. Parle français, anglais - notions plusieurs langues-tape à la machine - sait établir documentation et fiches. Téléphoner **738-4801.**
9-8-67

Manèges de la Ronde: l'Expo modifie les prix

Les prix de la plupart des manèges de la Ronde viennent d'être modifiés, en vue d'accroître les recettes qui, jusqu'ici, n'ont été que de 64 pour cent de celles qu'on escomptait. Quelques tarifs ont été réduits, d'autres ont été augmentés. Les réductions annoncées par l'Expo sont les suivantes: 1) Les manèges du Monde des petits passent de 25 cents à 20 cents; 2) le téléférique coûte désormais 60 cents pour les adultes et 40 cents pour les enfants, comparativement à 75 et 50 cents jusqu'ici; 3) l'aller et le retour en téléférique coûte $1.00 pour les adultes et 60 cents pour les enfants.

En vue d'accroître l'achalandage durant les heures creuses de 10h à 12h30 et de 23h30 à la fermeture (2h30), un seul billet servira de laissez-passer pour deux personnes dans l'un ou l'autre des manèges.

Par contre, tous les manèges qui coûtaient 35 cents pour les adultes et 60 cents pour les enfants sont désormais accessibles moyennant 40 cents pour tous.

Trois des manèges les plus dispendieux et populaires restent au même prix. Il s'agit du Gyrotron, de La Plume et de La Spirale. Toutefois, l'arrangement de deux billets pour le prix d'un seul aux heures creuses du midi et de la fin de la soirée s'appliquera également à ces manèges.

D'autre part, la direction de La Ronde a installé de nouveaux kiosques de vente de billets et a modifié l'horaire des spectacles gratuits: ski nautique, fantaisistes, jeux d'eau, feu d'artifice.

Les nouveaux kiosques de vente ont été aménagés en rouge et jaune. Certains manèges seraient déjà sensiblement plus utilisés qu'auparavant et l'Expo espère pouvoir, en fin de compte, rencontrer ses prévisions.

aujourd'hui expo

● NOMBRE DE VISITEURS attendus: 324,624. A 16h hier, on dénombrait 216,159 visiteurs; on en attendait 270,520 durant toute la journée. Total depuis l'ouverture: 28,474,700.

● PAVILLON DE LA JEUNESSE: à 12h30, au cinéma-midi, deux courts métrages japonais: "Masks of Japan" et "Old Tales of Japan"... A 14h30 et 15h30, au cinéma-théâtre, "Les mécaniques", spectacle musical scientifique... A 16h30, au café-dansant, spectacle avec le chansonnier français Ricet Barrier... A 16h30, au cinéma - théâtre, les Grands ballets canadiens présentent deux ballets: "Géhenne" et "Médée"... A 20h, au café-dansant, spectacle avec Ricet Barrier et la chanteuse de jazz américaine Odetta... A 23h, à l'agora, discothèque intégrale avec Serge Lemoyne... A 24h, au cinéma-minuit, deux productions hollandaises de Bert Haanstra: "Glass", court métrage (1956), et "Fanfare", long métrage (1958).

● PLACE DES NATIONS: à 13h30 et 15h, spectacle de l'ensemble mexicain les "Mariachis de Tepatitlan".

● PAVILLON DE L'URSS: à 14h, dans la salle de cinéma, exposé du professeur A. Mkrtchan sur la structure politique de l'URSS... A 15h et 17h, dans la salle de cinéma, défilé de mode des couturiers de Kiev.

● PAVILLON DU CANADA: à 14h30, jusqu'au 11 août, au théâtre intérieur du pavillon, le quatuor de jazz de Lee Gagnon.

● AUDITORIUM DU PONT: à 19h, projection de huit films scientifiques dans la série Connaissance 67.

● PAVILLON DE LA FRANCE: à 21h45, jusqu'au 15 août, présentation de la farce de Paul Claudel, "Protée", par la compagnie Volard-Rosny (laissez-passer au bureau des hôtesses).

● DEMAIN A L'EXPO: journée nationale du Maroc.

Expo-Information

Tournoi médiéval

Des drapeaux de la ville de Montréal, de l'Expo, du Québec et du Canada ont flotté dimanche dans les rues et sur les places médiévales de la petite ville d'Ascoli Piceno, en Italie centrale, alors que se sont déroulés les jeux chevaleresques du Tournoi de la Quintana. Ce grand tournoi qui remonte à 1378, a été présenté cette année en hommage à la ville de Montréal et à l'Expo. A l'issue de la joute, c'est à M. Angelo Anfossio, conseiller municipal du quartier Saint-Henri et représentant du maire Drapeau à cette grande manifestation, qu'a été offert l'étendard de la victoire, le "Palio". Cet étendard sera ramené à Montréal où, le 13 septembre, le Tournoi de la Quintana sera repris à la place des Nations lors des festivités de la journée nationale de l'Italie à l'Expo.

Minuscule et populaire

Saint-Kitts, Nevis et Anguilla, dernières îles des Antilles à accéder à leur souveraineté, ont eu une participation brève mais active à l'Expo 67. En effet, la minuscule exposition commanditée et présentée au pavillon d'Air Canada était entièrement contenue sous un parapluie. Le tout se composait de sel et de sucre ainsi que de fleurs et de fruits tropicaux, principaux produits de ces îles des Caraïbes. Le petit kiosque est demeuré ouvert durant une journée seulement. Il n'en fut pas moins très populaire puisque 8,000 visiteurs s'y présentèrent.

Logexpo et campisme

La publicité défavorable de Logexpo a presque acculé à la faillite 70 p.c. des propriétaires de terrains de campisme situés sur la rive sud du Saint-Laurent, a déclaré à Toronto un gérant de terrain, M. Charles Bordeleau. A la suite d'une déclaration de M. Bernard Foucart, ancien directeur du campisme à Logexpo, suggérant la fermeture de 5,000 à 20,000 enclos sur ces terrains de camping, 25 à 30 p.c. des réservations ont été annulées, a ajouté M. Bordeleau. Il a dit que Logexpo, par sa publicité, donnait l'impression que tous les terrains de campisme de la rive sud étaient en deçà des normes exigées par Logexpo. Il se peut que les conditions d'un terrain boueux en mai et en juin aient pu justifier les rapports de Logexpo, mais rien n'a été fait depuis pour informer le public que les conditions ont été améliorées, a-t-il conclu.

Radio amateur

Des opérateurs de radio-amateur du monde entier sont entrés en contact avec le pavillon scout à l'Expo 67 en fin de semaine, au cours du 10e "Jamboree sur les Ondes". Chaque année, les scouts communiquent entre eux sur une fréquence d'ondes courtes spéciale durant une période de 48 heures. Certains participants possèdent une licence radio; la plupart utilisent des radio-amateurs de leur région. Cette année, le "Jamboree sur les Ondes" coïncide avec le Jamboree Scout Mondial, qui réunit présentement 14,000 scouts en Idaho.

Mexique

M. Pedro R. Suinaga Lujan, ambassadeur du Mexique au Canada, représentera son pays à la journée nationale du Mexique à l'Expo, le 15 septembre, en l'absence du président Gustav Kiaz Ordaz.

Après l'Expo, une université internationale?

VANCOUVER – Des professeurs ont suggéré, lors du 16e congrès annuel de la Confédération mondiale des organismes de la profession enseignante, que les immeubles et l'emplacement de l'Expo 67 soient transformés en une université internationale après la fermeture de l'exposition. La suggestion a été discutée mais n'a fait l'objet d'aucune résolution.

Jean-Paul s'est envolé

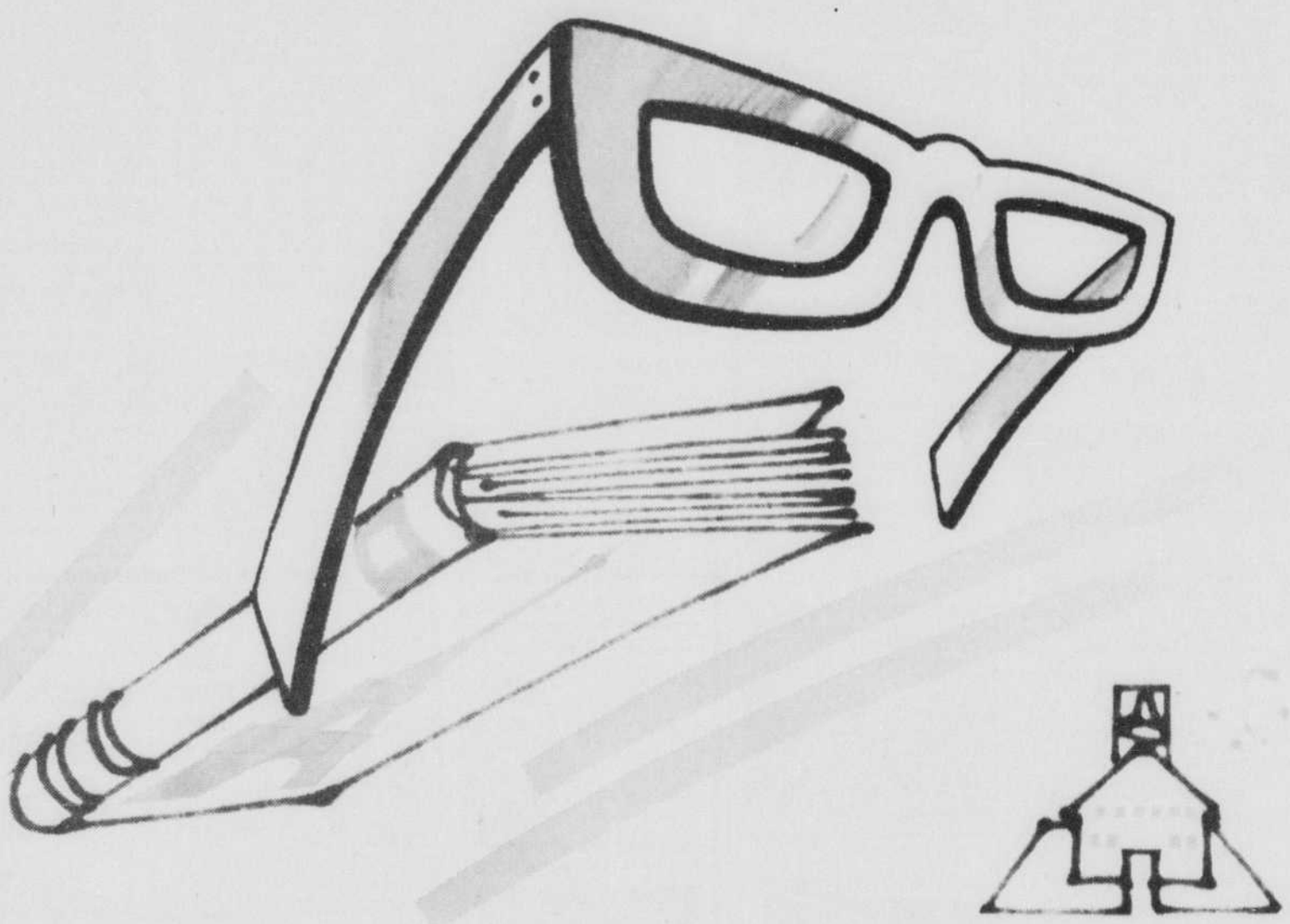

...vers l'Europe en

jet CPA

L'Europe de Jean-Paul, ce n'est pas l'Europe de tout le monde. C'est l'amoureuse découverte des trésors artistiques et littéraires, le théâtre et la grande musique, le plaisir d'apprendre quelque chose de nouveau.

CPA pouvait lui offrir tout cela et beaucoup plus encore. En effet quand on a choisi CPA pour se rendre en Europe, directement de Montréal, on a encore le choix. Choix des routes : Amsterdam ou Lisbonne, on n'est pas obligé d'aborder et de quitter l'Europe par la même ville. Choix des destinations : Lisbonne, Madrid, Rome, Amsterdam et . . . l'embarras du choix parmi tant d'autres villes européennes prestigieuses que vous pouvez visiter sans que votre billet aller-retour vous coûte plus cher.

Et puis Jean-Paul connaissait CPA de réputation.
Pouvait-il hésiter?
Devant tant de choix,
Jean-Paul n'avait pas le choix.
Il ne pouvait faire autrement que s'envoler vers l'Europe en jet CPA.

Consultez votre agent de voyages . . . ou appelez CPA, 861-9361

LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE

CANADIEN PACIFIQUE—TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TÉLÉCOMMUNICATIONS/LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Arts et spectacles

le bruit de la ville

• Conférence

Une conférence de Georges-Emmanuel Clancier, délégué général aux affaires culturelles du pavillon de la France sur "Jeunesse actuelle de Giraudoux" aura lieu demain le 8 août à 18h. 30 à la salle de conférence du rez-de-lagune. Cette conférence sera illustrée de lectures et d'interprétations de scènes par Catherine Sola et Jan Doat.

Le conférencier se propose de comparer ce que sa propre génération a vingt ans découvrait dans l'oeuvre de l'auteur de "Siegried et Le Limousin", d'electre, de "La Guerre de Troie n'aura pas lieu", et ce que les générations d'aujourd'hui peuvent trouver dans cette même oeuvre pleine de poésie, de grâce, d'invention, en un mot de jeunesse éternelle.

• Peinture

Le professeur Werner Stein, sénateur chargé de Sciences et des arts de Berlin, ouvrira officiellement, ce soir, l'exposition "Art allemand du 20e siècle", au musée des BA de Montréal. Cette exposition groupe 60 peintures et 20 sculptures, choisies plus spécialement dans les groupes célèbres, "Brucke", "Blaue Reiter" et "Bauhaus".

D'autre part, Léon Lortie, président du conseil des arts de la région métropolitaine de Montréal, a inauguré, hier soir, l'exposition des peintres-graveurs canadiens, au même musée.

Ces deux expositions sont ouvertes au public.

• Tourisme...

Un documentaire en couleurs sur la Chine a été tourné par un correspondant canadien du "Columbia Broadcasting System" et un opérateur britannique qui sont entrés en Chine munis de visas de touristes délivrés à Paris.

Les deux membres de la chaîne de radio-télévision américaine, M. Morley Safer et M. John Peters ont rapporté un film de quelque 3.000 mètres de long. Le "C.B.S." fera passer ce reportage sur ses ondes de télévision le 15 de ce mois.

Le Canadien, M. Safer, a déclaré qu'apparemment, les autorités chinoises les avaient pris pour de riches touristes s'intéressant à l'art et à l'archéologie du pays.

• Chansons

Le chansonnier Claude Gauthier sera en vedette au théâtre de la Verdure du parc Lafontaine, ce soir à 21H., au même programme Germaine Dugas présentera Liliane et Jean-Luc Giguère.

Lundi prochain, Fernand Gignac sera l'artiste invité à la même heure.

horaires des spectacles

THEATRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes sont fermées dès le lever du rideau

AUTOSTADE - Relâche

COMÉDIE-CANADIENNE - Festival de la chanson ; Gilles Vignault - Raymond Levesque - Claude Dubois 20.30

EXPO - THEATRE - Festival du film de Montréal

LA MARJOLAINE (Eastman) - "On n'aime qu'une fois" de Carrier-Léveillée. - Sem. 21h. Dimanche, 20h. relâche lundi.

LA RONDE (cabaret) - "Hellzapoppin 67" - 20.15 et 22.30

LE PATRIOTE - (boite à chanson) : - Tex.

LA POUDRIÈRE - "Never too late" De mardi à vendredi: 21h. Samedi: 19h. et 22h. - Relâche dimanche et lundi.

PLACE DES ARTS

THÉATRE WILDRID-PELLETIER : Relâche

THEATRE MAISONNEUVE - Théâtre Kabuki du Japon - 20h.15

THÉATRE PORT-ROYAL - Ballet folklorique du Maroc - 20h. 30

CINÉMA

AMHERST - "Kwaheri" - 12.40 - 4.10 - 7.30 - 4.10 - "Mondo Cane" 11.00 - 2.20 - 5.40 - 8.50

ATWATER - "A guide for the Married Man" - 1.30 - 3.35 - 5.40 - 7.50 - 9.50

AVENUE - "Accident" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45

BIJOU - "Les grands moments" - 11.50 - 3.25 - 6.40 - 10.15 - "Le dimanche de la vie" - 1.28 - 5.03 - 8.38

CANADIEN - "Le dernier train" - 12.00 - 2.50 - 6.25 - 10.00 - "Baraka" 1.00 - 4.40 - 8.15

CAPITOL - "Dirty Dozen" - 10.00 - 12.40 - 3.20 - 6.10 - 9.03

CHAMPLAIN - "Hawaii" 1.30 - 5.00 - 8.15

CHATEAU - "Le tacteur s'en va-t-en guerre" 2.45 - 6.10 - 9.35 - "Lc loi de l'ouest" 1.05 - 4.30 - 7.55

CINERAMA - THEATRE IMPERIAL - "Grand Prix" tous les soirs 8.30 - du lundi au sam. - 2.00 - tous les jours - Dim. 2.00 et 7.30

DAUPHIN - "La Curée". Sur sem. 7.30 - 9.30 - Sam. et dim.: 1.30 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ELYSEE - Salle Resnais - "Un homme et une femme" sem. 7.30 - 9.30 sam. et dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30 (10.00 sam.) Salle Eisenstein: "Jules et Jim" même horaire.

EMPIRE - "Morgan" et "Georgy Girl".

EXPO-THEATRE - 3.00 "Le vent des Aures" - 6.30 "Le mur" - 9.30 "Koto"

FESTIVAL - "Ma soeur Mon Amour" Sem. 7.30 - 9.30 - Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

FRANÇAIS - "La loi de l'ouest" 2.55 - 6.20 - 9.40 - "Le facteur s'en va-t-en guerre" 1.05 - 4.30 - 7.55

FLEUR DE LYS - "Tant qu'on a la santé" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

GRANADA - "Crime au musée des horreurs" 1.00 - 3.55 - 6.50 - 9.50 - "Des filles pour un vampire" 2.30 - 5.30 - 8.25

JEAN-TALON - "Baraka" sem. 6.25 - 10.00 - dim. 12.00 - 2.50 - 6.25 - 10.00 - "Le dernier train" sem. 8.15 - dim. 1.00 - 4.40 - 8.15

KENT - "The Family Way" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20

LOEW'S - "Two for the Road" - 10.3 - 12.45 - 2.55 - 5.06 - 7.15 - 9.31

PALACE - "You only live twice" - 10.00 - 12.21 - 2.35 - 4.45 - 7.00 - 9.15

PAPINEAU - "Mondo Cane" 2.45 - 6.05 - 9.30 - "Kwaheri" 1.10 - 4.35 - 7.55

PARISIEN - "Les Poupées" - 10.15 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.05 - 9.25

PLACE DU CANADA - "Caprice" 1.25 - 3.30 - 5.40 - 7.45 - 9.50

PLACE VILLE-MARIE - "Woman Times Seven" 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.25 - Petite salle: "Blow up" - 12.10 - 2.20 - 4.30 - 6.40 - 8.50

PLAZA - "Le dernier train" - 12.00 - 2.50 - 6.25 - 10.00 - "Baraka" 1.00 - 4.40 - 8.15

RIVOLI - "Kwaheri" 3.10 - 6.30 - 9.55 "Mondo Cane" 1.15 - 4.35 - 8.00

SEVILLE - "The Sound of Music" 2.15 - 8.15

SNOWDON - "A Man for all Seasons" 2.30 - 8.15

STRAND - "Frankenstein Created Women" - 11.50 - 3.05 - 6.25 - 9.45 - "The Mummy's Shroud" - 10.10 - 1.25 - 4.45 - 8.05

SAINT-DENIS - "Le dimanche de la vie" 1.50 - 3.25 - 6.40 - 10.15 - e "Les grands moments" 1.27 - 5.02 - 8.37

VAN HORNE - "Up the down staircase" 12.35 - 2.45 - 4.55 - 7.05 - 9.30

VENDOME - "Le destin d'un homme" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

VERDI - "Jules et Jim" - 6.40 - 10.00 "La Baie des anges" 8.30

WESTMOUNT - "To Sir With Love" 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.25

YORK - "Dr. Zhivago" 2.15 - 8.15

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

Mardi

Le sigle **C** marque une émission en couleur

CBFT 2

9.20 Mire et musique
10.20 Bonjour Expo
10.30 Histoires vraies
11.00 Canadarama
11.30 Long métrage C
"La millième fenêtre" - Comédie Français (1960)
1.05 Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton
"Les jeunes années"
1.30 Long métrage
"Un jour comme les autres" - Étude - Français
3.00 Mini-métrage
"Le braconnier mystérieux"
4.00 Ulysse et Oscar
4.30 La Boite à surprise
5.00 La flèche brisée
5.30 Vipa Saltkrakan
6.00 Jeunesse oblige
"Musique classique"
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Vidocq
8.00 Haute tension C
9.00 Les Cailloux
9.30 Moi et l'autre C
10.00 Partout
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Ciné-Club
Festival Sacha Guitry: "Tu m'as sauvé la vie" - Théâtre filmé - Français
1.15 Téléjournal

CFTM 10

7.30 Mire et Musique
8.00 Metro-matin
9.00 Bonjour capitaine
10.00 Toast et Café C
11.00 Aventures
"La gloire du cirque" - Western - Américain
12.00 Première édition
12.15 L'Ecole du bonheur
12.30 Voix de femmes
1.30 Cine-mardi
"L'assassinat du Père Noël" - Comédie Policière - Français
3.15 Cine-roman
"Réseau clandestin"
3.30 Cinete
"Les révoltés de la cellule II" - Drame - Américain
5.00 Le capitaine
5.30 Les hommes volants
6.00 Tele-metro C
6.40 Sports-images C
6.50 Telemetro C
7.00 Dernière heure C
7.15 Telemetro C
7.30 Le Saint C
8.30 Cré Basile en rappel
9.00 Histoire d'une découverte C
9.30 La famille Stone
10.00 Plaza fortune
10.45 En première page et météo C
11.00 La ronde des sports C
11.15 Cinema
"Le fils du pendu" - drame américain
12.40 Dernière édition
12.45 Fermeture

CBMT 6

10.15 Test Pattern and Music
11.09 Today on CBMT
11.15 Montreal Notebook
11.30 Serial Six
12.00 Luncheon Date
12.30 Search for Tomorrow C
12.45 The Guiding Light C
1.00 Luncheon Date
1.30 As the World Turns C
2.00 Parade
2.30 Coronation Street
3.00 Take 30 with Madaine Benoit
3.30 The Edge of Night
4.00 Communicate
4.31 Vacation Time
5.00 Sunshine Coands
5.30 Vagabond Honeymoon
6.00 Horizon '67
"On the Foothills of the Hil"
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.25 Sports
7.30 Focus
8.00 Our Place C
9.00 Expo This Week C
9.30 Wojeck
10.30 More Stories from inside Quebec
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.36 Sports Final
11.43 Portfolio: "Ceylon and Tunisia"
12.43 Final Report

CFCF 12

11.00 Sign on news
11.15 Your guide to Expo
11.30 University of the Air
12.00 Romper Room C
12.30 Magic Tom C
1.00 Summer Theatre
"I'll Get By" - comédie-musicale
2.30 People in Conflict
3.00 Words and Music
3.30 It's Your Move
4.00 In Town C
4.30 The Mike Douglas Show C
6.00 The Pierre Burton Show
6.30 Pulse C
7.00 Batman C
7.30 Star Trek C
8.30 The Avengers C
9.30 Love on a Rooftop C
10.00 I Spy C
11.00 The National News C
11.18 Pulse C
11.43 Pajama Playhouse
"Riding High" - western
1.30 Your guide to Expo

13 Québecois sur 49 Canadiens

Les prix littéraires du centenaire

OTTAWA – Treize écrivains du Québec sont au nombre des 49 Canadiens dont une oeuvre a été couronnée au concours littéraire organisé par le Programme d'aide aux auteurs, sous l'égide de la Commission du centenaire.

Les premiers prix sont de $1.250; les deuxièmes de $750 et les troisièmes de $500. Le jury a reçu environ 2.700 manuscrits.

Le concours se divisait en cinq catégories, en français et en anglais: livres pour enfants de moins de huit ans et pour jeunes de huit à 12 ans; nouvelles, essais et poésie.

Les Lauréats

Voici la liste des lauréats du Québec!

Mme Suzanne Martel, de Montréal, 1er prix, livres pour enfants de huit à 12 ans: "Un trop bon diable."

Mme May Ebbitt Cutler, de Montréal, 1er prix, essais en anglais: "The Last Noble Savage".

Mme Fernande Saint-Martin, de Montréal, 1er prix, essais en français: "Un essai sur l'art abstrait".

Mme Greta Nemiroff, de Montréal, 2e prix, nouvelles en anglais: "The Day the War Ended".

Mme Monique Champagne-Dansereau, de Montréal, 1er prix, nouvelles en français: "L'enterrement d'Arsène Langevin".

Lucille Vallières Mme Jean Stehrenberger, de Hampstead, 3e prix, nouvelles en français: "Talien, roi des bois".

Mme Monique Corriveau, de Québec, 1er prix, livres pour enfants en français: "Cécile, la Raquette, Rigobert et Poncho".

Mme Madeleine-M. des Rivières, de Sillery, 3e prix, livres pour enfants en français: "Ronde autour de mon pays".

M. Charles-Marie Boissonnault, de Québec, 2e prix, essais en français: "Historiographie canadienne".

Mme Reine Maloin, de Québec, 2e prix, poésie en français: "Mes racines sont là".

Mlle Lucille Labelle, de Waterloo, 2e prix, livres pour jeunes de huit à 12 ans, en français: "Jacques Cartier".

M. Guy Emond, Chicoutimi, 2e prix essais en français: "L'alimentation canadienne d'autrefois".

R.P. Eugène Nadeau, O.M.I., de l'Assomption, 2e prix, nouvelles en français: "Premier deuil".

L'objet du concours était d'encourager les auteurs canadiens à publier des ouvrages pendant l'année du Centenaire de la confédération.

Le Gobelet

La galerie Le Gobelet présentera du 8 au 26 août une exposition conjointe de Mary Daemen, peintre et graveur, et de Michael White, sculpteur! La galerie est ouverte tous les jours de 9H. à 17H., et le samedi de 13H. à 17H.

Festival international du film

Les films au jour le jour

par André Bertrand

ANTICIPATION
Jean-Luc Godard, France
(Samedi 5, 21 h.30)

Pour faire partie du "petit noyau", du "petit groupe", du "petit clan" des cinéphiles éclairés, une condition est suffisante mais elle est nécessaire: il faut dire que Godard a du génie. Très peu pour moi et moins encore après cette "histoire d'amour en l'an 2000" qu'est ANTICIPATION, sketch qui devait faire partie du film LE PLUS VIEUX METIER DU MONDE (la prostitution ou la supercherie?) Voyons cela. L'action se déroule dans un futur où règne la spécialisation (grosse nouvelle) et l'homme de demain, après avoir renvoyé une prostituée, se rabbat sur Eléonore, "l'amour sentimental". Le tout se termine comme dans les plus mauvais films américains, par un long et touchant bécot. Côté histoire donc, naiserie. Le seul apport du film réside dans le jeu des couleurs et l'utilisation de filtres spéciaux, mais là encore Godard ne peut s'empêcher d'y aller d'entantillages: le vert, le rouge, le jaune et le bleu deviennent les couleurs européenne, soviétique, chinoise et américaine. Jusqu'au bout, Godard se parodie lui-même et remplace "le cinéma de papa" par le cinéma de bébé.

LILIOM
Fritz Lang, Allemagne
(Dimanche 6, 15 h.)

L'Allemagne fasciste et l'Amérique où il a finalement élu refuge comme au fond d'un enfer moins infernal, tout a poussé Fritz Lang, depuis toujours, à traiter d'un problème urgent, de justice sociale. D'une part METROPOLIS, le rêve, la fraternité entre les travailleurs d'en bas et les patrons d'en haut. De l'autre, une série de films où l'individu, dépositaire de la morale, entre en conflit avec une société qui l'avilit: M, dénonciation du banditisme hitlérien; FURY, l'innocent lynché. Dans cette perspective, on voit tout de suite ce qui fait l'originalité de LILIOM, réalisé en 1933, donc peu après M et peu avant FURY, lassé des commissariats sublunaires, le héros en appelle au gouvernement divin et s'explique avec un policier pourvu d'ailes de carton.

Ceci dit, à ne considérer que le film lui-même, indépendamment de l'oeuvre dans laquelle il s'inscrit, LILIOM a terriblement vieilli. Jusqu'au suicide du personnage, ce sont des textes trop littéraires, ce sont des poèmes et des sentences dont les pires sont celles que prononce la femme de Liliom au-dessus de sa dépouille en versant une larme. La seconde moitié du film, la montée au ciel, donne à voir un paradis qui tient du bazar et de l'imagerie pieuse: anges fantômatiques, diables noirs, balances où sont pesés le bien et le mal. On s'attendait à mieux.

LE THEATRE DE M ET MME KABAL
Walérian Borowczyk, France
(Dimanche 6, 21 h. 30)

Je laisse à d'autres, plus indulgents, le soin de défendre ce "film animé pour adultes", amalgame de sons cacophoniques et d'images dementielles visant à chasser les spectateurs de la salle de projection.

Sous des dehors si repoussants, pas moyen d'apprécier à sa juste valeur cette caricature du couple que sont les époux Kabal, cherchant à se soustraire au rythme trépidant de la vie urbaine en allant à la plage et s'y ennuyant ferme côte à côte, lui abîmé dans la lecture du journal, elle ronflant le nez dans le sable.

JUSQU'AU BATEAU
Agexis Danialos, Grèce
(Lundi 7,14h.)

Depuis AMERICA AMERICA en passant par les récentes déclarations de Melina Mercouri invitant les touristes à fuir comme la peste son pays d'origine, il semble que les Grecs aient une bien mauvaise opinion de leur patrie brûlée par le soleil et en proie à la désolation. JUSQU'AU BATEAU, qui retrace l'exode d'un Grec s'arrêtant de village en village et gagnant la Côte pour s'y embarquer à destination d'une quelconque Australie, participe donc de courant général. C'est un film d'une insoutenable beauté: routes poussiéreuses, cabanes blanchies à la chaux, misère noire, l'image d'une terre sans pain. L'illustration, comme LAS HURDES, du degré zéro de la culture. Les dernières séquences sont particulièrement réussies: immobile, la caméra enregistre vingt minutes de la vie d'un couple s'apprêtant à partir. Jeté en travers d'un lit, suant la chaleur, l'homme exaspéré empoigne sa femme comme une guenille et la lance dans un coin. Puis il se ravise, il s'approche d'elle et la prend mais on ignore s'ils luttent ou s'ils font l'amour, si elle soupire ou si elle geint. Vingt minutes qui rachètent certaines longueurs et font du premier film de ce jeune grec, Alexis Danialos, la révélation du festival jusqu'ici.

EASTMAN 67
THÉÂTRE DE MARJOLAINE
ON N'AIME QU'UNE FOIS
COMÉDIE MUSICALE DE CARRIER, LÉVEILLÉE
Rés.: Mtl.: ED. ARCHAMBAULT 500 est, Ste-Catherine
EASTMAN: 297-2862

la butte
DEUXIÈME REVUE
31 juillet au 13 août
"Terre des Bums"
avec Jean-Guy Moreau, Robert Charlebois, Mouffe
Spectacle tous les soirs 9 h. sam. 9 h. et 11 h. Relâche lundi
LA BUTTE A MATHIEU
VAL-DAVID
Tél. 819-322-2248

CE SOIR À 8H. 15
Blue Bonnets
Le dimanche: 2h.15 – Pas de courses le jeudi

LE CINÉMA A SON MEILLEUR
CE SOIR DERNIER SOIR !
JEANNE MOREAU
"JULES ET JIM"
Truffaut à 6.40 - 10.00
"LA BAIE DES ANGES" de Demy à 8.30 seulement
Bientôt: "THE CONNECTION"
verdi

DAUPHIN • 721-6060 • CE SOIR 7.30-9.30
5e MOIS
un film de roger vadim
LA CURÉE
PANAVISION • EASTMANCOLOR

SALLE RESNAIS
LE MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
2e ANNÉE
Elysée 35 MILTON 842-6053 AIR CLIMATISÉ SALLE EISENSTEIN
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT
JULES ET JIM
AVEC JEANNE MOREAU
un homme et une femme

THEATRE STE AGATHE
la salière THÉÂTRE D'ÉTÉ
Autoroute Laurentides
HENRI NORBERT, joue et présente
MA TANTE... CE COLONEL...
Colette Courtois
Nicole Filion - Arlette Sanders
Jacques Lorain - Gilles Renaud
et Marcel Cabay
De la joie ... du rire ... du fou rire ...
SPECTACLES: Dimanche-mardi-mercredi-jeudi (9.00 P.M.) Samedi (deux spectacles (7.30 et 10.30 P.M.)
RÉSERVATIONS: à partir de 2.00 P.M. - Tel. Ste-Agathe 326-1529

PLACE VICTORIA Tel. 878-1451
VENDÔME
Hor. 12.45; 2.50; 5.00; 7.15; 9.30
du 5 au 10 août
FESTIVAL DU CINEMA SOVIETIQUE
DESTINY OF A MAN
(Le destin d'un homme)
de Serge BONDARTCHOUK
EN ANGLAIS
A venir: ELUSIVE AVENGERS
"50 ANS DE CINEMA SOVIETIQUE" au SKYWALK de la PLACE VICTORIA

D'UNE EXTRAORDINAIRE DENSITÉ HUMORISTIQUE ! — Le Monde
TANT QU'ON A LA SANTÉ
réalisé et interprété par PIERRE ÉTAIX
cinéma fleur de lys AIR CLIMATISÉ
HORAIRE 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
TEL. 288-3303 STATION BERRI 858 EST, STE-CATHERINE

GERALDINE CHAPLIN
LE DERNIER TRAIN
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
SCOPE COULEURS
BARAKA
AIR CLIMATISÉ
CANADIEN • PLAZA JEAN-TALON
Station BEAUDRY 1204 est, Ste-Catherine
Station BEAUBIEN 6505, St-Hubert
STATIONNEMENT GRATUIT Jean-Talon, à l'est de Pie-IX

Du 21 aout au 9 septembre
PLUS FORT QUE LE GENDARME DE SAN TROPEZ!
La Grande Parade de la GENDARMERIE +FRANÇAISE+
Sept cents gendarmes de la troupe de la gendarmerie française en première nord-américaine. Une grande parade de capes et képis, haute en couleurs. A ne pas manquer!
Représentations du 21 au 27 août, du 29 août au 4 septembre et du 6 au 9 septembre. Spectacle commençant à 21h.
Les prix: $2.50, $3.50, $4.50. Billets: au guichet du Festival Mondial à la Place Ville-Marie; en écrivant au Bureau de vente des billets, Expo 67, C.P. 1330, Station "B", Montréal 2, Qué. Réponse immédiate.
expo67 • Festival Mondial DES SPECTACLES

Canadian Concerts & Artists Inc. présente
DIRECTEMENT DE L'URSS ET DU FESTIVAL DE L'EXPO
175 ARTISTES
Le plus imposant et le plus dynamique groupe d'artistes russes jamais présenté sur une scène de Montréal.
Festival de MUSIQUE et de DANSE Russe
Un éblouissant festival artistique : chansons de folklore, musique enlevante, ravissants extraits de ballet, vibrants arias d'operas, danses de folklore spectaculaires, charmantes marionnettes russes.
Groupant des solistes du Ballet Bolshoi, du Ballet de Kiev, des chanteurs de l'Opéra Bolshoi, le baryton Yuri Gouliaev, les ensembles de danse de Georgie et de l'Uzbek, les musiciens et danseurs de la Lithuanie et de l'Arménie; Le Choeur Verevka de l'Ukraine, les marionnettes de Polikarpov, etc.
3 SOIRS SEULEMENT
VEN., SAM., DIM. 18, 19, 20 AOÛT
ARÉNA MAURICE RICHARD
PRIX (taxe incl.) Parterre : $6, $5 ; Mezzanine $4 ; Cercle $3, $2.50
BILLETS EN VENTE à l'Aréna Richard (Viau et Boyce); Ed. Archambault Inc. 550e, Ste-Catherine; Importations CM Ltée, 8225 St-Laurent et 5975 Monk; Caisse Populaire Maisonneuve, 4200 Adam; Jim Charlebois, 2115e, Jean-Talon; Librairie Ducharme, 418o, Notre-Dame; C.C.A., 1822o, Sherbrooke, sous-sol.
Commandes postales. Adressez avec chèque payable à Canadian Concerts and Artists Inc. 1822 ouest, Sherbrooke. Inclure enveloppe-retour affranchie. Billets d'étudiants ($1.00) Se présenter en personne à CCA seulement.

en Français
GINA LOLLOBRIGIDA
ELKE SOMMER - LISI - VIRNA - MONICA VITTI
"Les Poupées"
BAMBOLE
Horaire : 10.15, 12.25, 2.40, 4.55, 7.10, 9.25
Dernière représentation à : 9.00
le PARISIEN 480 STE-CATH. O. 861-2697

ma sœur... mon amour
"à voir absolument"
LA CRITIQUE ★★★★
SOUS-TITRES ANGLAIS
7.30 – 9.30
Dim. : 1.30 – 3.30
5.30 – 7.30 – 9.30
AIR CLIMATISÉ
1206 EST, STE-CATHERINE
CINEMA festival

SALLES CLIMATISÉES
Métro St-Denis-Demontigny
SAINT-DENIS et Bijou
1594, ST-DENIS 842-2171
Métro Berri Boul. St-Joseph, Autobus 27
5030, PARTHENAIS 524-1681
Un programme double extraordinaire • DEUX FILMS DE CLASSE INTERNATIONALE
DEUX GRANDS RÉALISATEURS RÉUNIS SUR UNE MÊME BANNIERE
Danielle DARRIEUX, Françoise ARNOUL dans un film de JEAN HERMAN
LE DIMANCHE DE LA VIE
Voyez comment un gouvernement fait construire, par des voleurs, un camion blindé capable de résister à toute sortes d'attaques.
dans un film de CLAUDE LELOUCH
LES GRANDS MOMENTS
STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE DU SAINT-DENIS
SPÉCIAL : (Visite du général DE GAULLE aux îles Saint-Pierre et Miquelon, et son accueil chaleureux à Québec

Condition féminine

LE SALON DU MEUBLE DE MONTRÉAL

Le Salon du meuble de Montréal s'est ouvert officiellement hier.

Ce salon, d'une ampleur exceptionnelle en cette année de l'Expo, occupe le Hall Concordia de l'immeuble Place Bonaventure et tout l'étage des banquets de l'hôtel Reine Elisabeth.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, le grand public pourra visiter le salon les jeudi et vendredi, 10 et 11 août.

Le consommateur d'aujourd'hui est beaucoup plus familier dans les questions de décoration, le choix des étoffes et l'échelle des prix que ne l'était celui d'il y a dix ans, a fait remarquer un des décorateurs participant au salon. Décorateurs et fabricants doivent donc avoir davantage d'imagination créatrice afin de pouvoir rester à l'avant-garde.

Les intérieurs d'aujourd'hui allient fort heureusement la beauté au fonctionnel. "Même s'il exige le confort, le client d'aujourd'hui ne veut pas pour cela sacrifier la beauté ou l'élégance d'une pièce", notait hier un décorateur-ensemblier de bonne réputation.

Les tendance 67

Fini la télévision dans le salon, les ensembles de cuisine chromés, le style uniforme dans le salon et le chiffonnier dans la chambre à coucher. La mode est aux tables de nuit "tiroirs", au divan ou au fauteuil dans la chambre; les styles disparates se retrouvent dans le salon et le tissu synthétique recouvre les meubles de cuisine. Voilà en bref ce qui marque l'évolution du decor d'ameublement 1967.

Les Canadiens ont, cette année, porté leur préférence sur le style "country" anglais ou français. Par leur contraste, ces meubles foncés et d'une apparence campagnarde, ont un effet heureux sur l'agencement moderne des appartements actuels. D'autre part, le style espagnol conserve sa popularité.

Le salon, jusqu'ici immuable et orné d'un divan, de deux fauteuils, d'une table à café et de deux tables accoudoirs avec lampes, perd de son uniformité et s'enrichit de meubles combinés: étagères, bureau, armoire, tables gigogne. Le tapis mur-à-mur est remplacé par de grandes carpettes à motifs ou à tons unis.

La cuisine renie la table et les quatre ou six chaises en chrome pour adopter un mobilier en bois ou en fer forgé se composant d'une table, de deux chaises et d'une banquette à angle droit. Le dessus de table et les sièges des chaises et banquette sont en outre recouverts d'un tissu synthétique lavable souvent de tons vifs.

La chambre à coucher se débarrasse de la haute commode pour monsieur appelée chiffonnier pour se garnir d'un meuble-armoire aux tiroirs cachés par des portes coulissantes. On voit de plus en plus cette pièce s'agrémenter d'un fauteuil de détente.

Le meuble canadien

Il adopte de plus en plus un style dégagé de toute empreinte conventionnelle, combinant à la fois un haut degré de confort et de qualité.

L'utilisation de vernis a aussi subi des changements et la plupart des manufacturiers canadiens utilisent des résines synthétiques uréthiques qui sont chimiquement durcies au moyen d'un catalyseur à l'acide. Ils présentent une forte résistance aux frottements et aux coups sans être cassants comme les vernis d'autrefois.

Des brochures utiles

Au kiosque de l'Institut canadien de l'ameublement on distribue gratuitement aux visiteurs d'intéressantes brochures sur les notions élémentaires de construction des meubles, sur le moyen pratique de décorer une pièce et sur les termes utilisés pour définir les différents styles de meubles.

Savez-vous distinguer un style d'un autre? Le dictionnaire des styles d'ameublement vous indiquera ce que chaque style exprime et quels sont les meubles qui se mélangent bien pour donner un résultat harmonieux.

Votre choix peut être influencé par des facteurs autres que les lignes et le dessin. Si vous préférez la tapisserie, les brocarts et la soie, combinés avec l'acajou, le bois de rose ou le bois satiné, vos goûts vous conduiront sans doute vers les tyles traditionnels. Si vous aimez les étoffes rustiques ou les tissus bouclés combinés avec l'érable ou le cerisier, vous préférerez sans doute choisir du mobilier colonial canadien.

La façon dont est conçu votre intérieur vous influencera dans une certaine mesure et l'espace dont vous disposez pour le mobilier devra être pris en considération pour guider votre choix.

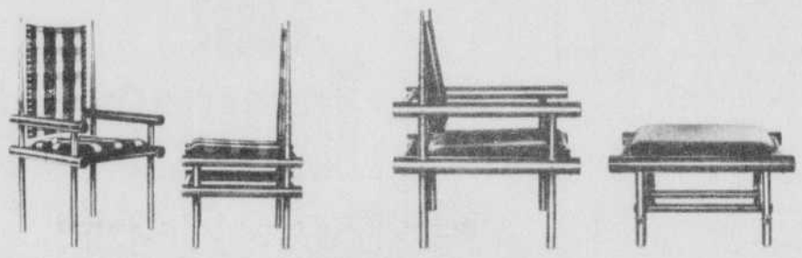

La grande mademoiselle "Coco", Coco Chanel, bien sûr, défend une fois de plus le droit de la femme d'être belle et libre. Elle se moque de tout ce qui "grenouille et scribouille". On la voit ici en compagnie du danseur Jacques Chazot.

L'Expo au féminin

La demande de billets pour la série spéciale de conférences traitant de la femme au travail dans le monde moderne, a dépassé toutes les prévisions.

Les conférences commanditées par Office Overload et organisées en collaboration avec l'Expo, ont lieu cette semaine au pavillon de l'hospitalité, mercredi, jeudi et vendredi.

Pour les conférences du soir presque toutes les places sont remplies; quelques billets restent disponibles l'après-midi.

Le Dr Mary Jane Hungerford discutera de "la femme et la famille" mercredi, à 14h30 et à 20h; Mme Ménie Grégoire traitera du "métier de femme dans le monde moderne", le lendemain, jeudi, aux mêmes heures; vendredi, également à 14h30 et 20h, le Dr Ashley Montagu abordera le thème de "la supériorité naturelle des femmes".

M. R.W. Pollock, de Toronto, président du conseil d'administration de la compagnie Office Overload, présidera chaque rencontre.

Mme Paul-Marcel Gélinas, membre du conseil d'administration du Family Service Association of Montreal, présentera le Dr Hungerford; Mme Flore D. Jutras, présidente-fondatrice en Amérique de l'association mondiale des femmes chefs d'entreprises, présentera Mme Grégoire et Mme J. Findlay, directrice du bureau des femmes au ministère du travail, à Ottawa, présentera le Dr Montagu.

Il est inutile de vous présenter au pavillon de l'hospitalité pour assister à ces conférences si vous n'avez pas de billets d'entrée. Pour en obtenir, il suffit d'écrire à Office Overload, 1155 ouest, boul. Dorchester, Montréal, ou téléphoner à 861-3561. Ces billets sont gratuits.

La mini-jupe provoque un violent incident en Cisjordanie

TEL AVIV — La radio israélienne, à la veille du week-end durant lequel des dizaines de milliers de touristes visitent la Cisjordanie et le territoire de Gaza, demande aux Israéliennes de ne pas porter durant ces visites des minijupes ou de pantalons collants et de ne pas se baigner sur les plages de Gaza.

Les minijupes de deux jeunes touristes israéliennes ont provoqué à Toulkarem, un violent incident au cours duquel une cinquantaine de Juifs et d'Arabes se sont battus à coups de poing et de pierres.

Le bilan des collections françaises

Tout est dit sur la mode printemps-hiver à Paris. La saison des collections s'est achevée en fin de semaine avec Balenciaga: la suprême élégance, le super-raffinement alliés à la foi créatrice. Chez Balenciaga, l'audace épouse le bon ton.

Le temps est venu de dégager l'esprit, sinon la lettre, de la nouvelle mode.

Les couturiers proposent, les femmes disposent. Or les couturiers, cette année, proposent beaucoup de choses et ne semblent pas très bien savoir, eux-mêmes, où ils vont. La rue aura sans doute le dernier mot. Une constatation s'impose: on s'oriente doucement vers une sorte de Gentleman's agreement. Il y aura deux modes: une courte et une longue. Mais dans cette seconde, il faut distinguer encore entre le long-court, le long-raisonnable et le long-long.

La mini-jupe ne désarme pas. Elle aurait même plutôt tendance à raccourcir encore, si faire se peut, chez Cardin, Courrèges, Féraud, Ted Lapidus, Ungaro.

Chez certains, la pudeur est sauve grâce à des bottes cuissardes ou des collants épais. Chez d'autres, au contraire, la jambe est libre et la cuisse légère. Le grand raffinement: chez Ungaro, deux centimètres de peau se devinent entre le commencement de la jupe et la fin de la botte.

Deux longueurs

Certains auraient bien tenté une révolution. Mais ils n'en ont pas eu le courage. Alors, ils proposent deux longueurs: au-dessus du genou (ce n'est déjà plus la mini-jupe) et au mollet.

C'est ainsi que se présente la collection de Jean-Louis Sherrer dont la plupart des modèles s'arrêtent à la pointe du genou mais qui lance deux ou trois robes de "dames patronesses" grises, sérieuses, descendant entre mollet et cheville. C'est le cas également de Dior qui lance un ballon d'essai: une robe de cocktail même longueur et Lanvin, qui allonge encore la jupe et laisse dépasser un "pantalon" plissé style saloon 1880.

Le plus hésitant des indécis est sans conteste Cardin qui propose pas moins de cinq longueurs, au-dessus du genou, au mollet, entre cheville et mollet. En plus, quelques traînes balayeuses et plusieurs minijupes.

Les plus sérieux le demeurent: Balmain et Madeleine de Rauch continuent d'habiller à mi-genou la femme distinguée qui suit la mode sans excès.

St-Laurent a acquis une position de force: en habillant la femme pour l'hiver 67, il ne s'est pas attaché à une longueur, mais à un style. Il en a fait une femme jeune, élégante, raffinée parfois somptueuse. Et n'est-ce-pas là ce que finalement la femme recherche? Il pourrait bien être le grand triomphateur de cette saison. Sa collection a été très applaudie.

Chanellissime

Quant à la grande mademoiselle "Coco" Chanel, chanellissant plus que jamais, sa collection 67 est une variation sur le thème Chanel éternel. Une longueur convenable qui met la femme en valeur: la jupe à mi-genou, des tailleurs fluides, des harmonies douces, une volonté farouche de maintenir pour la femme ce qu'elle a inventé en 1925 et qu'elle a toujours défendu depuis: le droit d'être belle et libre. Le devoir de ne pas se laisser ridiculiser par ceux auxquels elle dénie le droit de la ridiculiser: ceux qui ne s'intéressent pas à la couture, mais à leur propre personnalité, les couturiers qui veulent faire du sensationnel à tout prix.

COLLÈGE O'SULLIVAN
MONTRÉAL

A cause des inscriptions additionnelles à nos cours post-secondaires du jour et du soir, nous avons des ouvertures pour des professeurs à temps plein, et à temps partiel, **pour des cours du jour** et **du soir** en septembre 1967 et janvier 1968 dans les disciplines suivantes:

- Administration et Gestion
- Anatomie et Physiologie
- Assurance - Correspondance Commerciale
- Comptabilité et Vérification
- Conversation Anglaise et Française
- Dactylographie - Droit
- Économie - Financement - Immeuble
- Littérature Anglaise et Française
- Perforeuse IBM - Placement
- Pratique de Secrétariat Médical
- Pratique de Secrétariat Légal
- Psychologie - Sciences Politiques
- Statistiques - Sténographie
- Traitement des Données - Vente

Le Collège O'Sullivan offre un programme d'études en sciences commerciales de deux ans au niveau post-secondaire. Les cours de Secrétariat conduisent à un diplôme en sciences commerciales avec option en Secrétariat Médical, Légal, Technique ou Administratif ainsi que des sténotypistes diplômées. Les cours de Gestion conduisent à l'obtention d'un diplôme en sciences commerciales avec option en Gestion et Comptabilité, ou Vente et Marketing.

Les candidats devront être soit des Gradués universitaires, membres de corporations professionnelles ou Infirmières Diplômées, et doivent posseder une expérience pratique dans la matière à enseigner.

Adressez votre demande au:

COLLÈGE O'SULLIVAN
Édifice O'Sullivan House
1191, rue de la Montagne
Montréal 25, Québec

Maintenant que vous avez le nouvel annuaire téléphonique de
MONTRÉAL

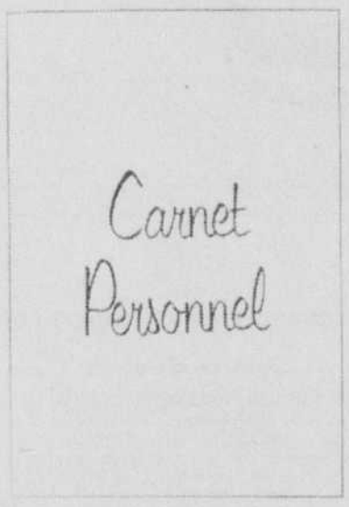

il vous est facile de mettre à jour votre propre Carnet personnel

Vous n'avez qu'à comparer votre liste personnelle des numéros aux inscriptions de l'annuaire. N'oubliez pas de vérifier et de mettre à jour les numéros des services d'URGENCE. Si vous voulez obtenir un Carnet personnel, faites-nous le savoir et nous vous en enverrons un *gratuitement*.

Appelez-nous à 844-9911
Écrire un numéro c'est s'en souvenir.

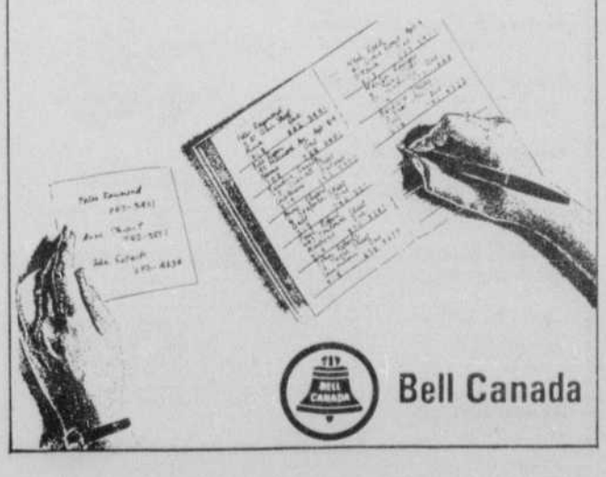

Bell Canada

L'homme est fait pour marcher à quatre pattes

WINNIPEG — D'après la forme de son dos, l'homme devrait marché à quatre pattes, affirme le Dr W. S. Melvin, de Toronto.

"L'homme a le dos fait comme celui d'une vache; mais la vache, elle, a la décence de mettre ses pattes de devant sur le sol", a déclaré le chirurgien orthopédiste lors d'une entrevue, ajoutant que le nombre des blessures au dos s'accroît plus vite que tous les autres maux.

"Le pire temps pour s'infliger des blessures au dos est le mois d'août, dit-il. C'est l'époque où les athlètes à temps perdu reviennent des lacs où ils sont allés en villégiature."

Le Dr Melvin désapprouve les gens qui s'adonnent à des sports ne convenant pas à la conformation de leur corps, comme le ski par exemple.

"Voyez un peu l'énergumène épanoui qui se catapulte à 60 à l'heure, avec deux planches sous les pieds", a commenté avec humour le médecin, qui prenait la parole à Winnipeg.

La Voix des femmes contre la vente d'armes aux E.-U.

TORONTO — La présidente du mouvement La Voix des Femmes a déclaré que l'association s'est fixé comme but principal cette année de concentrer les efforts pour essayer d'empêcher la vente des armes canadiennes aux Etats-Unis.

Mme Muriel Duckworth, de Halifax, au cours d'un bref séjour à Toronto, a souligné que le Canada a vendu l'an dernier aux Etats-Unis, des armes qui représentaient une valeur de $300,000,000.

"C'est bien peu en comparaison de l'effort de guerre américain au Vietnam, mais par ailleurs cela représente une aide accordée aux Américains dans cette guerre", dé dire Mme Duckworth.

CIDRE DE NORMANDIE
MARQUE
EVA
Léger - Fruité
Pétillant
Importé de France
TENEUR EN ALCOOL 2½%

En vente dans tous les magasins d'alimentation spécialisés dans les conserves fines et autres produits de choix.
Est servi dans les restaurants, boites à chansons, etc... licenciées ou non.

Distributeur-grossiste
AU CEP D'ANJOU
470, Avenue Ogilvy
Montréal, 15 - P.Q.
276-1224 ou 276-1127

Spaghettissimo!
UN MENU MEDITERRANEEN VOUS ATTEND À LA POPINA SUR LA PLAZA, PLACE VILLE-MARIE

Bien des personnes ne se soucient plus de
LEURS DENTIERS

Enfin, vous pourrez parler, rire, manger et même éternuer sans craindre de sentir votre dentier bouger, basculer, votre tomber. FASTEETH tient les dentiers en place plus solidement, plus confortablement. Cette poudre d'emploi agréable ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Ne donne jamais de nausées. Formule alcaline (non acide). Assainit l'haleine. Demandez FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

LA COUTURE CHEZ SOI

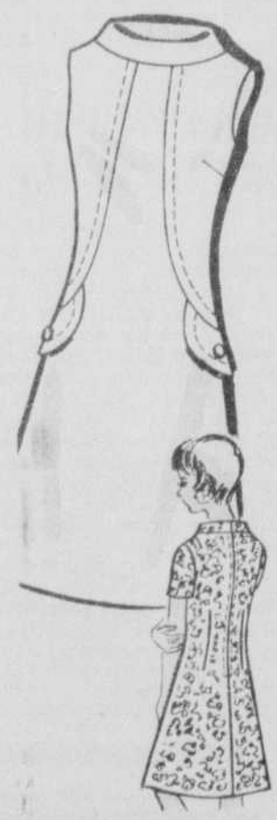

No 9174

Une jolie robe de fin d'été que vous porterez avec plaisir car elle est passe-partout.

Le patron imprimé no 9174 est offert pour les tailles 9, 11, 13, 15, 17.

La grandeur 13 requiert 2¾ verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de $1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

NE PERDEZ PAS VOTRE TEMPS!
choisissez *Simplex*

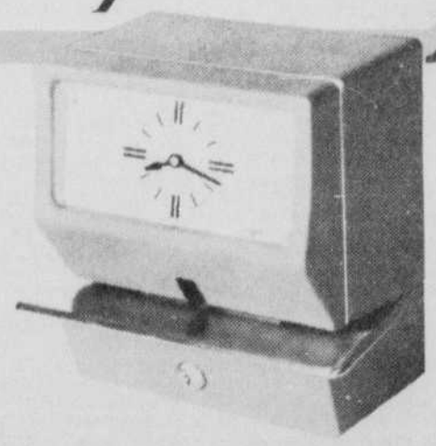

L'imprécision dans l'enregistrement des temps de travaux peut ruiner complètement votre système d'évaluation des coûts. Vos clients se plaindront d'avoir à trop payer; ou vos profits seront absorbés par des frais imprévus. D'un côté comme de l'autre, il vous faut SIMPLEX!

Les enregistreurs de temps de travaux SIMPLEX éliminent pour vous les approximations hasardeuses, en vous fournissant des données précises et irréfutables.

Ne perdez pas votre temps! Gardez-le soigneusement avec SIMPLEX.

TOUT CE QU'IL FAUT POUR LE BUREAU
NATIONAL TYPEWRITER INC.
UN. 6-1492 700 ST. JACQUES, MONTREAL

Deux navires transporteront le charbon canadien au Japon

potins financiers

Le marché a été actif hier, mais il a fermé en baisse, à New York et à Montréal.

•

Le prix des obligations à court terme du gouvernement canadien se raffermit et le marché est plus actif que lors des années précédentes. Les nouvelles émissions depuis le début de l'année s'élevaient à $3,002,666,826, en date du 24 juillet. De ces obligations gouvernementales, municipales et de sociétés, $441,252,000 sont payables en numéraire américain.

•

Deux grandes sociétés pétrolières ont fait part que leur programme d'exploration dans les Territoires du Nord-Ouest sera différé en attendant que le gouvernement fédéral se prononce sur les recommandations de la commission Carter. Il n'y a plus d'exploration pétrolière active dans le Grand Nord canadien, sur la terre ferme. Shell à 50 milles au sud d'Aklavik et Imperial Oil, dans le delta du McKenzie, viennent de cesser leur travail.

•

Le ministère de la défense, l'un des principaux postes des dépenses gouvernementales, a dépensé 20 p.c. de plus au premier trimestre de l'année fiscale qu'au cours de la période correspondante de l'an dernier. Les dépenses de la défense en avril, mai et juin se sont élevées à $381,300,000. Elles avaient été de $381,000,000 lors de la même période l'an dernier.

•

En raison du traditionnel congé du premier lundi d'août, en Ontario, la Bourse de Toronto était fermée, hier.

Les manufacturiers américains de produits de cuivre ont augmenté leurs prix, en invoquant la grève des mines de cuivre des Etats-Unis. La production a diminué de 90 p.c. dans ces mines; la grève a débuté le 14 juillet et elle affecte 42,000 personnes dans 12 Etats.

•

$150,000,000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 4 août, ont été adjugés aux prix suivants: $120,000,000, échéance le 3 novembre, prix moyen: 98.936. $30,000,000, échéance le 2 février 1968, prix moyen: 97.751. A l'adjudication de la semaine dernière, les taux moyens ont été de 4.32 p.c. à 91 jours et de 4.60 p.c. pour ceux à 182 jours.

•

Consolidated Paper Corporation a rapporté que ses bénéfices nets pour le premier semestre de 1967, ont été de $9,396,000, se rapprochant de $9,181,000 durant la même période l'an dernier. Les résultats de cette année sont équivalents à des bénéfices nets par action ordinaire de $1.33 après déductions faites des dividendes applicables aux actions privilégiées. Au premier semestre de 1966 les bénéfices nets par action ordinaire étaient de $1.29. Consolidated dans son rapport intérimaire non vérifié adressé aux actionnaires, montre que les ventes nettes pour le premier semestre de 1967 ont été de $117,851,000, se rapprochant de $113,543,000 pour la même période l'an dernier. Les résultats rapportés englobent Consolidated et ses filiales, y compris "Les Papeteries Bathurst Limitée".

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

L'industrie de l'auto connait une intéressante relance

L'industrie canadienne de l'automobile, comptant sur un retour prochain de ventes multipliées après un bref ralentissement, se prépare à la fabrication de ses modèles 1968.

L'industrie de l'automobile craint toujours, malgré ses espoirs et ses efforts, des conflits ouvriers au Canada et aux Etats-Unis. Les nouvelles voitures seront en montre une semaine ou deux plus tôt que les années précédentes. Chrysler du Canada doit exhiber ses voitures dès le 14 septembre, soit une semaine avant les autres fabricants. Les ventes de la mi-été ont haussé après plusieurs mois au ralenti; les distributeurs ont peu de véhicules de l'an dernier en réserve et ils ne pourront pas offrir de ventes réduites à la fin de la saison 1966-67; de façon générale, le mouvement économique doit être en hausse au pays durant les prochains mois.

Les nouvelles voitures coûteront sûrement plus cher, avec l'addition de nouveaux dispositifs de sécurité obligatoires, les salaires plus élevés et des hausses de prix pour plusieurs matériaux. Les observateurs prévoient une hausse variant entre $100 et $200 pour chaque véhicule.

Bénéfices et ventes de Moore Corp., Ltd., augmentent

Moore Corporation, Limited, a rapporté une augmentation de 13.1 p.c. de ses bénéfices nets et une augmentation de 12.3 p.c. de ses ventes pour les six premiers mois de 1967, en comparaison de la période correspondante de 1966. Les ventes pour les six premiers mois de 1967 ont atteint le chiffre de $149,817,705 par rapport à $133,454,109 pour la période correspondante de l'année dernière. Les bénéfices nets après réserve pour impôts sur le revenu ont atteint les $14,015,440 cette année, à rapprocher de $12,390,495 pour les six premiers mois de 1966. Le dividende par action ordinaire a atteint le chiffre de 50 cents pour les six premiers mois de 1967, au lieu de 44 cents pour la période correspondante de 1966, après application de la récente division des actions ordinaires en quatre. Le dividende par action ordinaire, avant application de la division, a atteint $2 pour les six mois terminés le 30 juin 1967, contre $1.75 pour la période correspondante de 1966. Tous les chiffres sont exprimés en devises des Etats-Unis.

Dans un communiqué conjoint aux actionnaires, accompagnant le rapport des six mois d'activités, M. T.S. Duncanson, président du conseil d'administration et M. W. H. Browne, président, ont rapporté que les commandes augmentent en dépit du fait que l'économie a atteint un palier au Canada et aux Etats-Unis.

La principale filiale d'exploitation, Moore Business Forms, Inc., a 30 usines et plusieurs centaines de bureaux de ventes aux Etats-Unis. Au Canada, les filiales Moore comprennent Moore Business Forms Ltd. qui a 7 usines et des bureaux de divisions à Toronto et Winnipeg, ainsi que Dominion Box Company Limited, de Toronto.

Le volume des transactions a été élevé sur le marché des valeurs

Le volume des transactions a été particulièrement élevé la semaine dernière sur les places canadiennes et il en était de même à New York. L'indice des valeurs industrielles a atteint un nouveau sommet de 172.40, cette année, mais demeure inférieur à la marque la plus haute, celle du 14 mai 1965: 178.32. Les titres de mines d'or ont été fort actifs jeudi et ceux d'exploration minérale ont vivement attiré les spéculateurs. L'indice des aurifères a augmenté de 2.30 au cours de la semaine; il s'est établi à 174.69. Les transactions à New York ont surpassé un record et ont atteint les 60,769,050 actions, au cours de la semaine dernière. Le record précédent était de 58,200,000 actions. Les plus optimistes voient les signes avant-coureurs d'un marché à la hausse. L'indice des valeurs Dow-Jones a progressé de 22.24 points et s'est établi à 923.77. La hausse fiscale de 10 p.c. qu'annonçait au milieu de la semaine le président Johnson aura eu qu'un effet dépressif de très courte durée sur les cotes de la Bourse. L'inflation demeure à craindre aux Etats-Unis et le déficit budgétaire sera d'au moins $15,000,000 cette année; il pourrait atteindre les $28,000,000,000.

Ainsi, le marché des valeurs manifeste cette année un regain d'été des plus prometteurs. Le dynamisme du marché des valeurs s'est affirmé sans équivoque, la semaine dernière. Il semble que les investisseurs professent la théorie selon laquelle les actions ordinaires les protègent le mieux des effets de l'inflation. Le crédit devient plus difficile à obtenir aux Etats-Unis. Les conflits de travail exercent une pression plus forte sur l'activité économique et laissent planer une menace sur l'industrie de l'automobile.

Important travaux de forage au diamant de Garney Mines

Les actions de Garney Mines Limited ont suscité beaucoup d'intérêt en Bourse Canadienne, récemment. Le sondage au diamant se poursuit et le trou no 65, à un angle de 88 degrés sur la propriété de cette société minière dans le canton de Duparquet, région de Rouyn-Noranda, offre des possibilités prometteuses. Il était creusé à une profondeur de 975 pieds, au 29 juillet, ce trou est situé à 800 pieds au nord-est du puits d'exploration. Il est minéralisé presque continuellement du commencement à la fin, dans des formations de porphyre, de quartz et de feldspath, d'andésite et de phases d'andésite altéré, de diorite et diorite silicifié et de ryolite avec des intrusions basaltiques. Cette minéralisation en pyrite, chalcopyrite ou pyrotite alterne le long du trou d'une façon variable allant jusqu'à des sulfures semi-massifs. Ce trou étant encore dans la minéralisation à 975 pieds et l'objectif étant d'au moins 1,600 pieds, se conformant à la recommandation du géologue consultant M. Ben W. Chechak, il devra même se continuer si la minéralisation persiste. Cent deux échantillons dont la plupart sont des sections de cinq pieds ont été expédiés le 31 juillet pour analyse quantitative, dont certains pour l'or, l'argent et le cuivre. Il faut attendre pour se prononcer d'une façon plus définitive, a commenté le président, M. R. Marchand, l.sc.e., président de Garney Mines Limited.

Nomination chez BONGARD, LESLIE

Allen J. Ecuyer

Bongard, Leslie & Co. Limited, courtiers en bourse et agents de placement en valeur, annonce la nomination de M. Allen J. Ecuyer au poste d'agent de leur bureau de Montréal, 1 Place Ville-Marie.

Avant d'être nommé à Montréal, M. Ecuyer était à Edmonton et à Toronto. Il fait partie de la compagnie depuis 1965.

Bourse de New York

NEW YORK (AFP) — Après avoir évolué de façon irrégulière en début de séance, le marché a consolidé une partie des gains acquis la semaine dernière. L'activité a été relativement modérée, compte tenu de son intensité depuis plusieurs semaines.

Cependant le marché dans son ensemble a offert une meilleure résistance qu'il n'apparaît à la lecture de l'indice des industrielles.

Le nombre des baisses ne l'a emporté sur celui des hausses que dans le rapport 648-596. Les plus valués et les reculés ont été largement répartis entre les divers compartiments.

La tendance a été assez faible parmi les télévisions, les banques d'épargne, les compagnies aériennes, les constructions électriques et les automobiles. Parmi ces dernières seule Chrysler a clôturé en hausse.

Les aciers ont été par contre soutenus en fonction de prévisions favorables sur la situation de l'industrie en automne. La production sidérurgique hebdomadaire a progressé de 0.3%. Allis Chalmers, la plus active, a de nouveau été stimulée par des rumeurs relatives à une fusion.

Altas Corp a de nouveau été très active mais a été affectée par les prises de bénéfices.

Gulf and Western a reculé en fonction des doutes émis sur sa fusion avec Transcontinental Bus Systems.

Ling Temco Vought a continué de réagir favorablement à la proposition de la compagnie de racheter la totalité des actions Great Amreica.

La rupture des négociations entre Chicago and Northwestern et Essex Wire a déprimé des deux valeurs intéressées.

Parmi les valeurs canadiennes, McIntyre Porcupine a gagné 3 1/2 et Hudson Bay Mining 1/4. International Nickel a perdu 3, Alcan 5/8, Dome Mines 3/8, Walker Gooderham 1/4 et Massey-Ferguson 1/8.

A la Bourse américaine, les cours étaient irréguliers. Le volume des transactions a été de 5,400,000 actions, au regard de 5,740,000 vendredi, et l'indice a gagné un cent à $21.53.

Parmi les valeurs canadiennes, Scurry-Rainbow Oil a reculé de 4 1/4, Preston a gagné 1/4 et Brazilian Light and Power 1/8. Canadian Marconi a perdu 1/4.

Une entente a été conclue avec des intérêts japonais, en vue de la construction de deux navires de 57,000 tonnes, pour le transport en vrac du charbon canadien vers le Japon.

Elle a été annoncée aux Bermudes par Canadian Pacific (Bermuda) Limited. La compagnie de navigation bermudienne est une filiale à part entière du Canadien Pacifique.

En vertu de l'entente conclue avec la Marubeni-Iida Company Limited, troisième plus importante entreprise commerciale du Japon, les deux navires seront construits pour le compte de Canadian Pacific (Bermuda) Limited, par Nippon Kohan Kaisha Limited, un des principaux chantiers maritimes japonais. La construction devrait commercer d'ici 1968.

Les deux navires, livrables vers la fin de 1969 et au début de 1970, seront affectés au transport en vrac du charbon à coke de la Colombie britannique vers plusieurs aciéries japonaises, en vertu d'un contrat à long terme.

Ce contrat comprend aussi le transport de charbon provenant de l'est des Etats-Unis ou d'ailleurs, vers le Japon.

Avec ces deux nouveaux navires, la flotte Canadian Pacific (Bermuda) Limited comptera sept navires, dont deux pétroliers géants, deux navires pour le transport de toutes marchandises en vrac. Les deux navires sont presque entièrement automatisés et on peut diriger les moteurs à partir du pont; les éléments d'information sont enregistrés automatiquement. La manutention des marchandises sera facilitée par les gares établies à quai.

La construction de ces deux navires démontre le souci du Canadien Pacifique de mousser le commerce entre le Japon de le Canada.

La compagnie Canadian Pacific (Bermuda) Limited, formée en 1965, a son siège social à Hamilton aux Bermudes. Elle commençait ses activités en 1966, après de longues études sur les tendances mondiales d'exportation. Ces études ont permis de décider du type de navires nécessaires à la flotte.

La compagnie construit, possède et exploite les navires pour le transport de produits secs ou liquides. Elle frète ces navires pour une durée limitée ou sous contrat à long terme.

Le "R.B. Angus", navire jaugeant 13,122 tonnes a été mis en service au début de 1966, et deux navires-citernes de 71,000 tonnes, le "Lord Strathcona" et le "Lord Mount Stephen" ont été lancés l'an dernier.

Deux navires pour le transport de produits secs sont présentement en construction dans les chantiers japonais; ils seront nommés "H.R. MacMillan" et "J.V. Clyne". Le premier, qui sera affecté au transport du bois et de ses dérivés, devrait entrer en service en janvier prochain; l'autre, en mai 1968.

Steinberg Limitée rachète le contrôle de Ivanhoe Corp.

M. Sam Steinberg, président de Steinberg Limitée, a annoncé l'achat par Steinberg Limitée de toutes les actions ordinaires et de classe A en cours de Ivanhoe Corp. qui n'étaient pas déjà en possession de l'entreprise de magasins d'alimentation et à rayons.

L'achat de 51 p.c. des actions de Ivanhoe détenues par la famille Steinberg est entré en vigueur le 30 juin. Steinberg Limitée possède maintenant la totalité des actions de la société d'expansion, qui coopère étroitement avec Steinberg Limitée depuis 1953. Ivanhoe se consacre surtout, directement ou par l'intermédiaire de filiales, à l'achat, la mise en valeur et l'administration des propriétés choisies aux fins de l'exploitation et de l'expansion des entreprises Steinberg.

Au cours des années, Steinberg a avancé des sommes d'argent substantielles à Ivanhoe sous forme de prêts afin d'assurer cette expansion. "L'acquisition de la totalité des actions de Ivanhoe est une étape souhaitable et logique pour Steinberg Limitée," a déclaré M. Steinberg.

L'achat de 5,100 actions ordinaires et de 45,900 de classe A de Ivanhoe est consécutif à une évaluation de toutes les actions ordinaires et de classe A de cette entreprise par Canadian Appraisal Company Limited en date du 30 avril. L'évaluation a établi la valeur de toutes ces actions en cours à $23 millions.

Les actionnaires vendeurs ont consenti à des conditions de vente qui sont avantageuses pour Steinberg Limitée. Le prix d'achat de leurs actions, qui constituaient 51 p.c. de toutes les actions de Ivanhoe, a été établi à $9,996,000 et le paiement prendra la forme de l'émission de 102,000 nouvelles actions privilégiées subordonnées rachetables et non cumulatives de Steinberg Limitée d'une valeur au pair de $98 chacune. Deux des nouvelles actions seront émises pour chaque action de Ivanhoe acquise. Les lettres patentes supplémentaires autorisant la nouvelle émission ont été accordées.

Les nouvelles actions privilégiées ne comportent pas de droit de vote. Les droits de leurs détenteurs seront subordonnés à ceux des détenteurs des actions privilégiées déjà existantes de la compagnie. Ces nouvelles actions ne confèrent pas à leurs détenteurs le droit de souscrire, d'acheter ou de recevoir d'actions, obligations garanties ou non, ou autres titres de la compagnie.

De plus, aucun dividende sur les nouvelles actions ne sera payable avant le 1er août 1972. Par la suite, les détenteurs pourraient recevoir des dividendes non cumulatifs au taux de 2½ p.c. par année, à la condition qu'ils soient déclarés, et lorsqu'ils le seront, par les administrateurs de la compagnie.

Il est également stipulé qu'aucune des nouvelles actions ne pourra être retirée avant le 1er août 1972. Après cette date, la compagnie pourra racheter ou acheter ces actions contre de l'argent, mais jusqu'à concurrence d'un montant maximum versé de $1 million par année.

"Il s'agit d'une étape importante dans nos plans à longue échéance," a ajouté M. Steinberg. "Nous pensons que, au cours des années, Ivanhoe continuera à contribuer matériellement au progrès et à l'accroissement des bénéfices de Steinberg Limitée."

L'Association des optométristes

L'école d'optométrie doit être intégrée à l'U. de M.

Il est temps que l'université de Montréal passe outre aux pressions de la faculté de médecine et intègre pleinement l'école d'optométrie qui lui est affiliée depuis plus de 25 ans. Telle est en substance la déclaration que vient de rendre publique l'Association des optométristes du Québec à la suite d'une récente réunion de ses membres.

Les optométristes, qui sont diplômés de l'université de Montréal, estiment que l'heure est venue pour l'université "de prendre ses responsabilités en matière d'enseignement de l'optométrie" et de "régler définitivement un conflit dont la population du Québec fait les frais".

L'association professionnelle des optométristes du Québec rappelle que le recteur de l'université, M. Roger Gaudry, lors de ses souhaits au corps professoral en décembre dernier, avait recommandé cette intégration de l'école d'optométrie. Des propos semblables ont été tenus par le rapport Parent, les syndicats de la santé, le Collège des optométristes de la province et l'Ecole d'optométrie de l'U. de M.

Cependant, poursuit l'association, l'U. de M., cédant aux pressions de la faculté de médecine, a différé l'intégration jusqu'à la fin des travaux de la commission Castonguay sur la santé et le bien-être au Québec.

En Ontario, ajoute les optométristes, l'université de Waterloo vient d'intégrer l'enseignement de l'optométrie et offre un cours d'une durée de cinq ans. L'entente intervenue entre l'université et les optométristes de l'Ontario a été signée le 30 juin dernier.

"Il serait malheureux, conclut l'association des optométristes du Québec, que nous nous voyions dans l'obligation de conseiller aux candidats à l'étude de l'optométrie de se diriger en Ontario pour obtenir un diplôme valable qui leur permettra d'atteindre à l'épanouissement normal de leurs aspirations professionnelles."

D'après les optométristes du Québec, l'université ontarienne s'est même engagée à donner à ses optométristes gradués la possibilité de poursuivre des études pour l'obtention d'un Ph.D.

La science-fiction

VIENNE — La série américaine de science-fiction "Engin Spatial Orion" qui passe à la télévision autrichienne depuis quelque temps, a fait sa première victime à Vienne: l'autre soir, un homme de 37 ans, se mit subitement à hurler au cours de l'émission: "Je suis menacé par une fusée interplanétaire... Les "frogs" (habitant d'une galaxie lointaine) veulent m'enlever...."

Des voisins alertèrent immédiatement un médecin, mais celui-ci ne put calmer le "terrien" épouvanté. Plusieurs agents d'une patrouille de police-secours ont dû recourir à la force pour maîtriser le télespectateur terrorisé et le transporter dans une clinique psychiatrique.

HYDRO-QUÉBEC

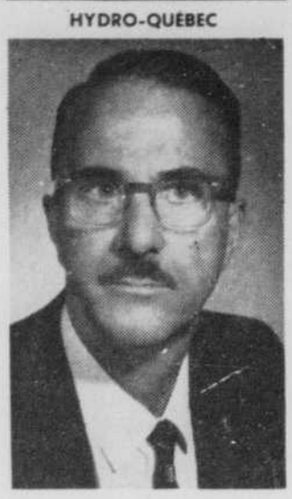

L'Hydro-Québec annonce la nomination de Monsieur Pierre Mercier au poste de directeur des Relations syndicales, direction générale Personnel.

À noter...

Slater Steel Industries Ltd, en raison de son offre du 17 juillet, veut acquérir 250,000 actions ordinaires de Salada Foods Ltd. Slater Steel Industries Ltd souscrira les actions en dépôt, tel que stipulé dans son offre. Les actionnaires de Salada peuvent encore mettre leurs actions en dépôt chez Crown Trust Company jusqu'à la fin de l'offre le 9 août. Slater Steel souscrira et paiera pour 250,000 actions, au prorata, ne tenant pas compte des fractions, suivant le nombre d'actions qui sera déposé par chaque actionnaire.

•

Le Canadien Pacifique a acheminé 139,227 wagons de céréales vers la tête des Grands-Lacs et 69,124 vers la côte du Pacifique. Chaque wagon a transporté environ 2,000 boisseaux destinés aux marchés d'outre-mer. De plus, le chemin de fer a transporté dans 18,663 wagons environ 37 millions de boisseaux de céréales vers les meuneries et villes du Canada. Cette activité se déroule depuis le début de l'année.

BÉNÉFICES NETS

Reichhold Chemical Canada Ltd., 5 cents l'action ordinaire, le 22 août, inscription le 7 août.

Standard Brands, 35 cents l'action ordinaire, le 15 septembre, inscription le 5 août.

Texaco Canada Ltd., $1.00 l'action privilégiée à 4 pour cent, le 20 octobre, inscription le 30 septembre.

Union Carbide Canada Ltd., 15 cents le 1er septembre, inscription le 10 août.

Imperial Tobacco Co. of Canada Ltd., pour les six mois se terminant le 30 juin 1967: $6,000,000, soit l'équivalent de 60 cents l'action; 1966: $5,806,000, soit 58 cents l'action.

Steel Co. of Canada Ltd., pour les six mois se terminant le 30 juin 1967: $23,843,852, soit l'équivalent de 99 cents l'action; 1966: $24,898,371, soit $1.03 l'action.

Cours des changes

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Deutsche Mark	2690
Angleterre	Livre	2.9995
Argentine	Peso	0031
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	0417
Belgique	Franc	0217
Brésil	Cruzeiro Novo	4000
Chili	Escudo	1925
Danemark	Couronne	1552
Espagne	Peseta	0180
France	Franc	2197
Hollande	Florin	2993
Italie	Lire	001728
Japon	Yen	002973
Mexique	Peso	0883
Etats-Unis	Dollar	1.07 11/16
Norvège	Couronne	1506
Nouvelle Zélande	Livre N.Z.	1.49
Pérou	Sol	0403
Suède	Couronne	2091
Suisse	Franc	2466
Tchécoslovaquie	Couronne	1497
Venezuela	Bolivar	2395

Indices à Montréal

	65IN	13UT	78A	85CO
Hier	172.78	148.95	131.91	164.14
La veil.	172.55	148.65	131.91	163.97
Sem. P.	168.97	148.25	129.85	161.18
Mois P.	162.49	148.65	124.24	156.20
1967 H.	171.07	149.99	136.26	162.63
1967 B.	148.99	128.83	109.48	141.48
1966 H.	171.39	158.91	132.91	164.02
1966 B.	136.20	124.15	103.47	130.39

a. hervé
hébert & associés inc.
actuaires-conseils

MONTRÉAL
1259, RUE BERRI
TÉL.: 288-0155

QUÉBEC
42 RUE STE-ANNE
TÉL.: 529-5349

CARRIÈRE D'AVENIR

REPRÉSENTANTS EXPÉRIMENTÉS DEMANDÉS POUR LA VENTE AU DÉTAIL ET AUX INSTITUTIONS

Opportunité offerte au sein d'une firme progressive d'agents de change disposant de toutes les facilités pour transiger au Canada et aux États-Unis.

Plusieurs comptes de détail déjà actifs de même que des comptes d'institutions seront fournis aux représentants qualifiés.

BÉLANGER, GARNEAU, JORON INC.,
Membre de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
Affiliée à:
BÉLANGER INC.,
Membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.
Pour rendez-vous, téléphoner ou écrire confidentiellement à:

G.H. Garneau,
Bureau 623 Tour de la Bourse
Montréal. - Tél.: 866-6884.

Marché des bestiaux

Les prix payées, aujourd'hui, pour toutes les catégories de bestiaux sur les marchés aux bestiaux de Montréal, demeuraient inchangés. La demande, quoique bonne, était limitée et les ventes étaient assez nombreuses.

Les arrivages comptaient 184 bêtes à cornes, 189 veaux et 14 porcs.

Les bouvillons de choix se vendaient de $29.25 à $31.75, les bons de $28 à $29, les moyens de $26.50 à $27.50, les communs de $22.50 à $26.

Les taures communes ont rapporté $20.75.

Les bonnes vaches valaient de $19 à $22.50, les moyennes de $17 à $20.75, les communes de $15.75 à $18.50, celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve $13.25.

Les bons taureaux se sont vendus de $20.50 à $24.50, les moyens de $20 à $22.50.

Les bons veaux rapportaient de $34 à $37.50, les moyens de $28 à $33.50, les communs de $23 à $27.

Aucune vente de porcs ni d'agneaux et moutons.

Cours de l'Or

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 50.70 sur le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 136.60.

LONDRES — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or: $35.18 à l'achat et $35.20 à la vente.

Prix de l'once troye d'or sur le marché londonien des lingots: 252 shillings, 7 1-2 pence soit $35.19 3-50.

Cours du dollar

Le dollar américain a reculé de 1-32 et cotait à $1.07 5-8 en fonds canadiens.

La livre sterling a baissé de 1-16 et cotait à $2.99 13-16.

PC — Le dollar canadien a grimpé de 1-32 et cotait à 92 57-64 en valeurs américaines.

La livre sterling est demeurée inchangée et cotait à $2.78 33-64.

Bourse de Montréal

MONTREAL PC — Après une journée d'irrégularité, les actions étaient partiellement en baisse lundi à la Bourse de Montréal.

La Banque canadienne impériale de Commerce a reculé de 3-4 à 69 1-2 et Nova Scotia de 5-8 à 14 3-4.

Atlantic Sugar a avancé de 1 à 12 1-2. Alcan a baissé de 3-4 à 30 1-8 et CIL de 1-4 à 20 1-4.

Les mines importantes étaient irrégulières. Falconbridge Nickel a progressé de 1 1-4 à 93 1-2 et International Nickel a baissé de 7-8 à 113 1-2. Noranda a perdu 1-4 à 56.

Dans les pétroles majeurs, Dome Pete a sauté de 3 à 61 1-2.

Parmi les papiers, Consolidated a progressé de 1-2 à 36 3-4.

Sur le marché canadien, Opemiska et Peace River Mining ont perdu tous deux 30 cents à $9.95 à $8.50 respectivement.

Le volume des industrielles était de 241,400 actions, celui des mines et pétroles de 926,000 actions.

L'indice des intustrielles a baissé de .22 à 172.43, celui des utilités de .23 à 148.79, celui des banques de .81 à 131.42. L'indice des papiers a avancé de .19 à 111.15. L'indice global a perdu .28 à 163.89.

Saint-Denis, Messier & Associés Inc.

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

360, rue St-Jacques, Suite 1225 Tél.: 842-9131

Gin Tanqueray

Si c'était du gin ordinaire nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ A LONDRES, ANGLETERRE

FINA
CANADIAN PETROFINA LIMITED

Avis de dividende

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le Conseil d'Administration de la Compagnie a déclaré un dividende semi-annuel de trente cents ($0.30) par action, en fonds canadiens, sur les actions existantes de la Compagnie, payable le 15 septembre 1967, aux détenteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 15 août 1967 (ci-après dénommée "moment d'inscription") et aux détenteurs respectifs actuels des titres au porteur existants au moment d'inscription.

Les chèques de dividende aux montants appropriés seront envoyés aux détenteurs inscrits y ayant droit le ou vers le 15 septembre 1967.

AVIS EST DE PLUS DONNÉ que le coupon No 11 attaché aux titres au porteur a été déclaré dû et payable en rapport avec ce dividende. Afin d'en toucher le paiement, les détenteurs actuels des titres au porteur existants au moment d'inscription devront présenter ledit coupon No 11 à compter de la date de paiement, soit le 15 septembre 1967, à l'un ou l'autre des bureaux suivants:

La Banque Royale du Canada
Édifice de la Banque Royale du Canada,
1, place Ville Marie, Montréal 2, Canada.

Société Générale de Banque
3, montagne du Parc, Bruxelles, Belgique.

Banque Lambert
24, avenue Marnix, Bruxelles, Belgique.

Banque de l'Union Parisienne
6, boulevard Haussmann, Paris (9e), France.

Banque Générale du Luxembourg
Boulevard Royal et rue Aldringer,
Grand Duché du Luxembourg.

Banque Européenne du Luxembourg
59, boulevard Royal,
Grand Duché du Luxembourg.

Tout montant de taxe devant être retenu suivant la loi sera déduit du paiement de dividende.

Par ordre du conseil,
ALEX. W. McLEOD,
Secrétaire.

Daté à Montréal, P.Q., Canada,
le 8 août 1967

Trois grues mobiles ont été utilisées pour mettre la nouvelle colonne de distillation en position à la raffinerie BP Canada à Ville d'Anjou. Cette colonne, qui mesure 103 pieds de haut et qui pèse 53 tonnes est un élément du programme d'expansion actuellement en cours qui augmentera la capacité de l'usine BP de 30,000 barils par jour.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	2155	$10¼	9¾	10	
Aloan	4771	$11⅛	10¼	10¾	— ⅝
Alcan 4½ pr	50	$77¾	77½	77½	— ¼
Algoma	6650	$26¾	25¾	25¾	
Alliance	5400	$19	10	18	+4
Alum 4½ pr	100	$43	43	43	—1
Arg C pr	245	$10¾	10⅜	10⅜	— ⅛
Asbestos	314	$22¾	22¾	22¾	— ⅛
Atl Sug	20395	$13	11¼	12½	+1
Bank Mont	13095	$13	12	13	+ ⅛
Bank NS	385	$15	14¾	14⅞	— ⅛
Bang CN	2600	$11⅝	11¼	11¼	+ ⅛
Bq Depargn	625	$12½	12½	12½	
Bang PC	1165	$9¾	9½	9½	— ⅛
Bell Phone	5127	$48½	47¾	48¼	— ⅛
Brazil	150	$11½	11½	11½	— ⅛
BA Oil	2256	$39	38¾	39	+ ⅛
Brinco	7825	$39¾	39¾	39¾	+⅛
BAE	6565	$12½	12¼	12⅜	+ ⅛
Cal Pow	525	$24½	24¾	24½	— ⅛
Can Cem	25	$38	38	38	
Can Cem Pr	35	$26½	26¼	26¼	
Can Dom Sug	500	$22	22	22	+ ⅛
Can Iron	650	$21	21	21	
CBL	300	$33½	33½	33½	+1¼
Cdn Brew	5190	$8	7⅞	7⅞	
Cdn Brew pr	25	$38¾	38¾	38¾	— ⅜
CBAL Bw	140	90	90	90	—10
Cmp Bk	817	$89¾	89¼	89½	— ⅜
CIL	265	$20½	20½	20½	+ ⅛
CI Pow	422	$36¾	36½	36⅝	+ ⅛
CI Pow pr	100	$17	17	17	
Can Marconi	1350	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
CPR	1269	$73¼	73	73	
CPR 4 pr	900	$9½	9¾	9⅜	— ⅛
Cdn P Fina	300	$14⅝	14½	14¼	— ⅛
Cent Del	10106	$20⅛	19¾	20¼	+ ⅛
Chemdel	520	$10½	10¾	10¾	
Chemp $1.75p	25	$30½	30½	30½	— ½
Col Celt Pr	200	$16½	16¾	16¾	— ⅛
Dominco	615	$30¾	30½	30½	+ ⅛
Don Paper	980	$36¾	36¼	36¾	+ ⅛
Dupr wts	325	640	640	640	
Paper pr	440	$25	25	25	
Dos Test	100	$7	7	7	— ⅛
Fouvrette A	1000	$5½	5½	5½	— ⅛
Frush Int	875	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
Genault	650	$9	9	9	
Genison	2718	$74	73¾	73¾	— ⅛
Dome Pete	666	$61½	61¼	61½	+3
D Bridge	225	$18⅜	18¾	18⅜	+ ⅛
D Coal pr	250	$12	12	12	
Dofasco	1010	$24¾	24¾	24⅞	+ ⅛
Donco	212	$7	7	7	— ⅛
D Stores	2250	$18	17¾	17⅞	— ⅛
Dom Text	3515	$22⅝	22	22¼	+ ⅛
Domtar	1745	$14⅜	14½	14⅜	— ⅛
Domtar pr	100	$18	18	18	— ⅛
Du Pont	175	$29½	29½	29½	+ ⅛
Du Pont pr	68	$75	74	75	—1
Falcon	350	$94	93¼	93½	+1½
Fam Play	50	$36¾	36¾	36¾	
Fin Coll	100	$8	8	8	
Fleetwood	300	$25½	25½	25½	+ ⅛
Fraser	500	$22¼	21¾	22¼	+ ⅛
Fr Pete	250	540	535	540	+15
Fulcrum pr	2900	$10¼	10¼	10¼	
Glengair	1300	210	210	210	+10
GL Paper	275	$23⅜	23½	23⅜	+ ⅛
Hawk Sid	625	375	365	365	—20
Hollinger	150	$26½	26½	26½	
Home A	454	$21	20⅞	20⅞	+ ⅛
Hud Bay	20	$61¾	61¾	61¾	— ⅛
Husky Oil	1375	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
Husky C Pr	70	$62½	62½	62½	+ ½
Imp Oil	915	$65⅝	64⅝	65½	+ ½
Imp Tob	380	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
Ind Accep	285	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Inglis	480	$10	10	10	+ ⅛
Inglan N Gas	125	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
I Bronz Pr	100	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Int Nickel	355	$113¼	113⅛	113¼	— ⅛
Int Util	1870	$37⅜	37⅜	37⅜	+ ⅛
Int Ut $1.32pr	550	$37½	37½	37½	+ ⅛
Intr Pl	375	$23	22⅞	22⅞	— ⅛
Inv Grp A	200	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Island Tel	135	$18⅝	18⅝	18⅝	— ⅛
Jamaica PS	200	$15½	15½	15½	
Laur Fin	100	485	485	485	+5
Loblaw A	400	$7⅞	7¾	7¾	
Loblaw B	100	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Loeb M	2900	$12¼	12⅜	12⅜	— ⅛
Macmillan	1228	$28½	28½	28½	
Maritime T	292	$21¾	21½	21½	
Mass F	10988	$22¼	22	22	— ⅛
McAllister	100	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Molson A	250	$23	22¾	23	+ ⅛
Mont Loco	1050	$15½	15½	15½	
Moore Corp	1650	$32½	32⅛	32¼	— ⅛
Morse A	150	$25	25	25	
Nat Cont	1630	$9¾	9⅛	9⅜	+ ⅛
Nat Cont wt	800	300	300	300	
Nfld Light	1093	$10¼	10⅛	10¼	
Noranda	1265	$36¾	35⅝	36	— ⅛
Nor Cti G	1920	$12	11¾	11¾	— ⅛
NS LP	185	$9¾	9¾	9¾	
Ogilvie	2325	$13½	13	13	— ⅛
Oshawa A	130	$45	45	45	
Pac Pete	821	$17⅜	17⅛	17⅜	
Phillips C	25	$55	55	55	+1
Placer	100	$34⅜	34⅜	34⅜	— ⅛
Pow Corp	355	$10¼	10⅛	10⅛	+ ⅛
Price	608	$12⅝	12⅜	12⅜	
Qn Gas	1789	$10⅜	10	10⅜	+ ⅛
Rib Algom	850	$35¼	35	35	
Rockwell	200	$37	37	37	
Rolland A	1075	$10¼	10	10¼	— ⅛
Ronalds	800	$14¾	14¾	14¾	
Rothmans	580	$27½	27½	27½	
Royl Bnk	4192	$16¾	16½	16⅝	— ⅛
Stl Cor A Pr	50	$91	91	91	
Salada F	1700	$10⅝	10⅝	10⅝	
Shell Can	1375	$28	27⅞	27⅞	— ⅛
Shell In P	525	$22	22	22	
Shell In W	250	$10½	10½	10½	— ⅛
Simpsons	605	$30½	30	30½	+ ⅛
Sogemines	250	$14¼	14	14	— ⅛
Steel Can	2882	$24	23¾	24	
Steinbg A	6133	$18	18⅛	18⅜	+ ⅛
Texaco	280	$29	28⅝	28⅝	— ⅛
Tor Dom	1600	$14	13¾	14	+ ⅛
Tr Grp A	270	$8⅜	8⅜	8⅜	
Tr Can PL	180	$32¼	32¼	32¼	+ ⅛
Tr C PL 2.80p	25	$48	48	48	
Tr Mt PL	2912	$21¾	21	21	
Triad	600	217	212	217	+2
Tr Gen C pr	100	$23	23	23	
Un Carbide	900	$20½	20½	20½	+ ⅛
Wajax	100	$15	15	15	
Walk GW	1480	$35⅞	35½	35⅝	
Weldwood	100	$9⅝	9¾	9¾	— ⅛
W Coast tr	450	$29	28⅞	29	+ ⅛
Zellers	30	$29¾	29¾	29¾	+ ⅛

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Bl Bonnets	825	295	290	295	+5
Cdn Inter	200	315	315	315	+5
Cdn Security	300	220	220	220	+5
Comm Bus	813	135	135	135	
Delta El	10075	350	335	350	+15
Fleet Mfg	1500	185	180	185	+5
Greenberg	200	8⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Grissol Fd	12365	360	325	355	+25
Hubb Dy	100	14½	14½	14½	
Imbrex Ltee	225	$6⅝	6⅛	6⅛	— ¼
Inspiration	200	175	175	175	
Kodiak Pete	600	60	60	60	—1
Lobeys	20300	$ 8¾	8⅜	8⅜	
Spartan Air	200	89	89	89	+4
Val Mar "A"	100	350	350	350	—25
Mines et huiles					
Agassiz	12000	26	24	25	+1
Alscope C	3100	223	220	220	—10
Alsof	500	4½	4½	4½	— ½
Anthonian	2000	10	10	10	
Band-Ore	2000	17½	17½	17½	+1½
Baryallee	2000	4½	4½	4¾	+ ½
Beauce Pl.	43000	19	18	19	+ ½
Belloh	4500	7	7	7	
Blaza Riv.	2000	8	8	8	+1
Bruce-Pr.	3000	11	11	11	
Bruneau	1000	13	13	13	
Brunswick	100	580	580	580	
Burnt Hill	7000	56	56	56	—1
Cdn Home	800	260	260	260	+15
Carbec	5750	330	325	330	
Cart Que	500	5	5	5	—1½
Cassiar Ash	220	$16¾	16¾	16¾	+ ¾
Chemalloy	16180	275	265	265	+5
Co Ungava	1000	10	10	10	
C Mogador	1000	14	14	14	+1
C Que Sm	2775	147	144	145	+1
C Virginia	2000	50	50	50	
Cop-M	1000	35	35	35	+ 5
Corgemin	11000	65	65	65	
Dauphin	4000	9	9	9	
Devil's El	2000	30	30	30	
Dolsan	3000	17	16½	16½	
Credo	38000	41½	36	37	—3
Dom Exp	1000	15	15	15	
Dumont	10000	15	14½	15	+1
East Sull.	200	540	540	540	
Fab Metal	1000	9	9	9	
Fontana	9000	4	4	4	+1
Ft. Rellan	21000	44	39	41½	+1½
Futurity	2000	38	37	38	+2
Jarney	19200	49	47	48	—2
Glen Lake	1000	220	220	220	+5
Grandroy	2000	108	105	105	
Guardian	81230	68	62	65	+5
James B	132000	60	52	59	+7
Kelly-Des	2000	26	26	26	+3
Kontiki	1000	5½	5	5½	+2½
Laduboro	2500	56	55	56	
Lemieux	3500	22	21½	21½	— ⅜
Lingside	66130	5½	4⅜	5¼	+1
Ma'chewan	29400	184	182	184	+1
Midepsa	100	249	249	249	+9
Miro Mines	7000	13½	9	12½	+4½
Moly Hill	1000	7	7	7	
Mt. Pleasant	540	14	14	14	— ½
N Formaq	26500	4½	4	4½	+ ⅜
N Glacier	22000	45	41½	45	
Newrich	1000	12	12	12	
NA Rare M	5000	25	21	25	+1½
N'west Can	1300	8	7½	8	+1½
Opemisca	1500	10½	10½	10½	
Opem Copp	800	995	995	995	—5
Patino	200	985	985	985	—15
Patricia	30800	36½	33	33	—2
Paudash	11000	5	5	5	+1½
Peace River	525	855	850	850	—30
Peonbec	32000	15	14	15	+ ½
Phoenix C	100	360	360	360	—10
Pine Ridge	1000	28	28	28	+1
Prime Pot	3500	11	10	10	+1
Que Cobalt	100	195	195	195	+15
Que Indust	4000	9	9	9	
Rancheria	3000	19½	18	19¼	+1½
Ranger Oil	2900	335	325	325	+26
Rouyn	1000	14	14	14	
Rusty L.	30200	11	8	11	+4
St. L. Col.	500	195	195	195	
Sapawe	4500	7	7	7	+1
Shawinigan	2900	60	55	55	—5
Siscoe	2000	465	465	465	—30
S Dufault	16500	28	26	27	+1
Stairs Ex	1000	12	12	12	+1
Std Gold	500	15	15	15	+2
Subec	2200	165	160	160	+5
Suriuga	600	100	100	100	
Tache Lak	34000	11½	10	11	+1
Talisman	1000	35	35	35	
Tazin	3000	3½	3½	3½	+ ⅛
Terrex	3100	33	31	33	+2
Transterre	9500	17	16	16	
U Asbestos	6200	500	495	500	+15
Utd Canso	1900	385	385	385	+30
Upton Copp	6000	21	20	20	
Westairs	9000	14	12	14	+2
West Tin	2000	11	10½	11½	—1½
Wisconsin	2000	20½	20¼	20¼	+ ⅛

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abbot L	12200	48⅝	47⅛	48	+1⅛
Abex Corp	1300	33⅛	33¼	33½	
Address	10000	58½	57⅝	57½	— ⅛
Admiral	8200	24⅝	24	24	— ⅛
Air Reduc	7900	42¼	41⅝	42⅛	— ⅛
Alcan Al	18300	28⅝	28¼	28⅛	— ⅛
Alleg Cp	1800	11⅛	11¼	11⅜	
Alleg Lud	2900	73½	72⅝	72⅝	+ ⅛
Allied Ch	10400	40¼	39⅝	40¼	+⅛
Allied Sup	11800	18⅝	18⅛	18⅝	+ ⅛
Allis Chal	131700	32¼	29⅝	31⅝	+1⅝
Alcoa	5200	92¼	91⅜	91⅞	— ⅛
Am Airlin	13900	42⅝	42	42⅛	— ⅛
A Best	9700	79⅜	78⅝	79	+ ⅜
A...an	3300	57⅛	57⅜	57⅜	— ⅛
Am Cyan	30800	33¼	32⅝	32⅝	— ⅛
Am El Pw	57300	38	37¼	37⅝	
Am Home	8900	57⅞	56⅝	56⅞	
Am Hosp	4600	72¼	70½	72	+2¼
Am MFdy	21900	24⅝	24	24¼	+ ⅛
Am Met Cl	4400	57⅜	56⅝	57¼	+ ⅛
Am Mot	28400	15	14⅛	14⅜	— ⅛
Am Photo	19200	11⅛	10⅜	10⅝	— ⅛
Am Std	34900	29⅝	28⅝	29⅜	+ ⅛
Am Tel	94700	52	51⅛	51⅜	— ⅛
Am Tob	16600	35½	35¼	35⅜	+ ⅛
Ampex Cp	9400	39	38⅜	38⅝	+ ⅛
Anenda	41300	52⅛	52	52⅜	+ ⅛
Anken Ch	1200	14¾	14⅜	14½	+ ⅛
Armco Stl	5900	56⅛	56	56⅜	
Armour	32800	38⅛	37⅝	38⅛	+ ⅜
Arm Rub	4400	43¼	43¼	43½	
Atchison	8000	30⅝	30⅜	30⅝	+ ⅛
Avco	12300	63	61½	61⅝	—1
Avon Prod	10900	120½	118¾	119½	+ ⅛
Babcock W	8500	54⅞	54¼	54½	— ⅛
Baxter Lab	2900	73⅝	72¾	73⅜	+ ⅛
Beckman	6200	70½	69⅛	69¾	+1¼
Beech Air	1700	50⅛	49⅝	50⅜	+1⅛
Bell How	4200	80⅝	77⅞	78	—2⅜
Bendix	6200	52⅜	51¼	51½	— ⅜
Benef Fin	11800	34⅝	33⅜	33⅞	— ⅛
Beth Steel	20000	34⅝	33¼	33½	— ⅛
Bliss Ew	36300	28⅝	28¼	28⅜	+ ⅛
Boeing	20300	107⅛	105¼	105⅛	—2⅜
Borden	11400	39¼	38⅝	39	+ ⅛
Borg Warn	5300	47⅛	47	47	— ⅛
Brist My	7100	80½	79¾	79⅞	— ⅛
Brown Co	6200	18⅝	18¼	18⅜	— ⅛
Brunswk	18600	13⅛	12⅝	12⅞	
Bucy Erie	4200	34⅜	33¾	34⅛	+ ⅛
Budd Co	10100	18¼	17⅝	17⅞	— ⅛
Bulova	12600	31⅜	30½	31	+ ⅜
Burl Ind	3300	36⅞	35½	36⅝	+ ⅛
Burndy	6800	36⅛	35⅝	36¼	+ ⅛
Burrghs	14900	145¾	143⅝	145¾	+2½
Campb Soup	5300	28⅛	28¼	28⅜	+ ⅛
Can Dry	16500	34	33	33¾	+1⅛
Cdn Pac	1000	72½	72¼	72½	+ ⅛
Carrier	6100	66⅜	65½	66¼	+1½
Case JI	2900	22⅜	21⅝	21⅞	— ⅛
Cater Tr	8700	50	49¼	49⅝	— ⅛
Celanese	5400	63	61⅞	62	— ⅛
Ches Oh	600	71	70	71	+ ⅛
Chi RI Pac	100	21¼	21¼	21¼	+ ⅛
Chock FN	3500	17	16⅝	16¾	+ ⅛
Chris Craft	4100	36	35¾	36	+ ⅛
Chrysler	52900	50⅝	49⅝	50	+ ⅛
Cit Fin	17900	31⅜	31¼	31¾	— ⅛
Cities Sv	14000	58⅛	56⅝	58⅛	+ ⅛
Clueti Pea	3100	21¼	20¾	21¼	+ ⅛
Coca Cola	2700	127⅜	126¼	127¾	
Colg Pal	7400	38⅛	37⅝	37¾	+ ⅛
Coll Alk	9100	25	23¾	24⅞	+1⅛
CBS	9400	65	64¼	64½	
Colum Gs	7200	26⅝	26⅜	26⅝	+ ⅛
Comsat	7400	66½	65⅝	65⅝	— ⅛
Comi Solv	20300	42¾	41⅞	41½	—1⅛
Comw Ed	6100	51⅛	50⅜	50½	— ⅛
Comw Oil	9800	25⅝	25⅜	25⅝	+ ⅛
Cngleum	27300	25¼	23⅝	24⅝	+1⅜
Con Edis	10100	34½	34¼	34¼	
Con Foods	3700	50	49¼	49¼	— ⅜
Cont Can	900	59⅛	59⅛	59⅛	
Cont Mot	400	18⅜	18⅛	18¼	+ ⅛
Cont Oil	7000	49⅛	48⅝	49	+ ⅛
Cntr Data	13800	118⅜	116	117⅜	+ ⅛
Coop Ind	3100	50¼	49⅝	49⅝	— ⅛
Corn Pd	4300	44	43½	44	+ ⅜
Crane Co	1300	52⅜	52¼	52½	
Cr Zell	3000	49¼	48¾	48⅞	
Cruc Stl	3000	25¼	24⅝	24⅞	+ ⅜
Curtis Pub	33400	19⅝	19¼	19⅜	+ ⅛
Curtiss Wr	88000	27¾	27¼	27½	+ ⅛
Dan Riv	5800	22⅜	22	22¼	+ ⅛
Deere	12100	65⅜	65	65⅜	+ ⅛
Dow Chem	9300	82	81¾	81⅞	+ ⅛
Dress Ind	4400	41⅛	40⅝	40⅞	— ⅛
Du Pont	15400	162	159½	160½	+1¼
Duq Lt	3100	31⅜	30⅞	31	
East Air	52900	60⅜	57⅞	58½	— ⅜
East Kd	19200	128⅝	127⅜	128¼	
Elec Ass	38200	21¼	20	20⅜	+ ⅛
El Paso	8100	20⅛	20	20	
Emer El	2600	90⅝	90	90	— ⅜
Erie Lack	7300	9½	9¼	9¼	+ ⅛
ESB	1400	37⅝	37½	37½	— ⅛
Eversharp	3700	25¼	24¾	25	+ ⅛
Fair Cam	18100	110	108¼	108⅝	+ ⅛
Fed Pac El	14700	22½	21⅝	22¼	+ ⅛
Fed Pac pf	500	23⅝	23¼	23½	+ ⅛
Firestn	17700	52	51	51	— ⅛
Fst Chart	11600	26	25⅜	25⅞	— ⅛
Flintkote	28400	26½	25⅞	25⅞	+ ⅛
Ford Mt	9100	52⅝	51⅝	52	+ ⅛
Fruehauf	10700	34¾	34	34⅜	+ ⅛
Gen Anil	28900	22⅜	22	22	— ⅛
Gen Dyn	14300	72¼	71¼	71½	— ⅛
Gen Elec	14700	107¼	106¼	106⅝	— ⅛
Gen Fds	1800	78⅜	78⅛	78⅜	+ ⅛
GMC	23800	85⅛	84	84⅜	— ⅛
G Pub Ut	3100	29⅜	29	29¼	— ⅛
G Tel El	21700	47	46⅛	46⅜	— ⅛
Gen Tire	9200	30¼	30	30¼	— ⅛
Gillette	6800	56⅞	56	56¼	— ⅛
Glidden	2300	26¼	25¼	25⅝	— ⅜
Goodrich	6800	66¼	65	65¼	+ ⅛
Goodyear	3900	49⅞	48⅝	48¾	— ⅛
Grace Co	31100	46	44¼	45⅛	— ⅜
Gt AP	3800	32½	32¼	32⅜	+ ⅛
Gt W Fin	1600	16	15¾	16	— ⅛
Greyhnd	30900	25¼	24⅝	25¼	+ ⅛
Grumman	17200	39	38⅝	38⅞	— ⅛
Gulf Oil	9800	73¼	72⅞	73	+ ⅛
Gulton Ind	4800	57¼	55¼	56½	— ⅛
Harris Int	2700	61⅜	60⅞	60⅞	— ⅛
Heinz	1300	44⅝	44¼	44¼	
Hel Curtis	11900	13½	13	13⅛	+ ⅛
Hew Pack	2900	83¼	83¼	83¼	+ ¼
Homestk	5000	49½	48⅝	48⅞	
Honeywl	8900	84½	82	82⅜	—2⅛
House Fin	24400	27	26⅛	26⅞	— ⅛
Howmet	2500	84¼	82½	82½	—1⅝
Hunt Fds	8700	39⅝	38⅝	39	+ ⅛
Hupp Cp	39300	6⅝	6¼	6⅜	
Ill Ct In	2700	70	69¼	69¾	— ⅛
Ing Rand	3400	47¾	47¼	47½	+ ⅛
Inland Stl	5300	38⅝	38⅜	38½	+ ⅛
Ins N Am	5400	63⅝	62¼	62¼	—1⅛
IBM	3100	509½	507	508	— ⅜
Int Harv	5300	40¾	39¾	39½	+ ⅛
Int Miner	11400	37⅛	36⅝	37	+ ⅛
Int Pap	24200	29¼	29	29⅛	+ ⅛
Int Tel	9900	107½	105½	105½	—1
ITE C Brk	600	60¼	60	60	
Itek	6800	118	116⅝	117¼	+ ⅛
John John	2700	73½	73	73½	
Jones L	4300	67⅝	67⅛	67⅝	+ ⅛
Joy Mfg	5200	37⅝	36⅝	36¾	— ⅛
Kaiser Al	4000	58½	58	58¼	+ ⅛
Kays Roth	9900	28	27⅛	28	+1⅛
Kellog	3100	39	38¼	39	+ ⅛
Kendall	800	55⅛	55	55⅛	+ ⅛
Kennecot	7000	50⅜	50	50	+ ⅛
Kerr McG	5100	150	147½	148⅝	+ ⅛
Kimb Clk	7000	69⅝	68⅝	69⅛	+ ⅛
Kinn Air	9200	88⅛	86⅝	87⅛	— ⅛
Kresge	6200	71	68⅝	69¼	+1
Kroehler	400	19⅝	19¼	19¼	
Leh Pt C xd	2000	13⅞	13⅛	13⅜	+ ⅛
Lib McNL	1700	12	12⅛	12⅜	— ⅛
Ligg My	2500	75⅛	74⅝	75	
Lily Tp	9300	56¼	55⅝	55⅝	
Ling T V	50800	148½	137⅜	144⅝	+9⅛
Litton In	29200	102⅜	101¼	101⅜	— ⅛
Lock Air	18100	69⅝	69	69¼	— ⅛
Loews Th	4300	83⅜	84½	84⅜	
Lorillrd	3700	57⅜	56½	57	— ⅛
Lukens Stl	3400	40¼	39⅞	40	+ ⅛
McDonald	35900	55⅝	54⅝	55	+ ⅛
Mack Tk	5300	71½	69⅝	70¼	— ⅛
Magnvox	16400	46⅝	46	46¼	— ⅛
Martin M	32200	59⅝	58¾	58⅞	+ ⅛
Mass F	3800	23⅝	23⅜	23⅝	+ ⅛
McDon D	36400	55⅞	54⅝	54⅞	+ ⅛
McG Ed	13500	44¾	44	44½	+1
McGr Hill	6700	46⅛	45¾	45⅞	— ⅛
McIntyre	600	91½	88	91½	+3½
Merr Ch	400	25⅝	25	25¼	— ⅛
MGM	4800	57⅝	56	56	— ⅛
Mnanto	15600	47¼	46	46½	— ⅛
Mt Ward	23600	26⅞	26½	26⅝	+ ⅛
Mobil Oil	13600	43⅝	43¼	43½	
Motorola	15800	130⅝	128½	129½	—1¼
Nat Biso	3500	47⅜	46⅝	47	+ ⅛
N Cth R	9100	109¾	109	109⅝	— ⅛
Nat Dairy	17600	40	39	39⅝	— ⅛
Nat Gyps	7600	44	43⅝	43⅞	— ⅛
Nat Lead	8200	65⅝	64⅞	64⅞	— ⅛
Nat Steel	1000	52⅛	52	52½	+ ⅛
Nwmt	6000	65⅛	64	64⅝	— ⅛
NY Air Bk	1400	42

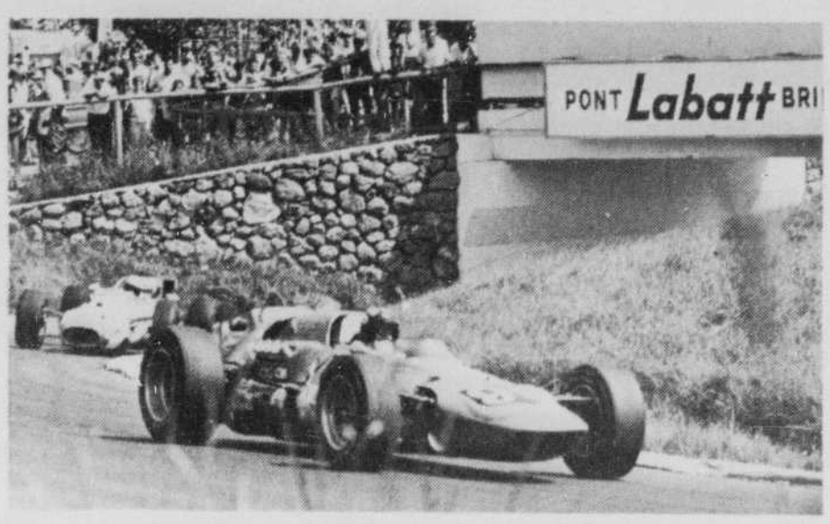

Quand Mt-Tremblant reçoit Indianapolis

Pour la première fois de la jeune histoire du Circuit Mont Tremblant les bolides monoplaces de formule "Indy" se sont produits, dimanche dernier sur son tracé de 2.8 milles. Tous les pilotes américains n'ont peut-être pas trouvé facile de manoeuvrer sur ce parcours assez tourmenté, principalement ceux qui avaient leur suspension apprêtée pour le "speedway" ovale d'Indianapolis, mais tous ont été emballés par la réception qu'on leur a réservée en terre québécoise et par le site merveilleux de la piste. Mario Andretti le vainqueur de la Labatt-Indy 67, s'est bien promis de revenir l'année prochaine, et les 42.000 spectateurs qui ont vu la démonstration de ce jeune et talentueux conducteur de 27 ans, reviendront certainement eux aussi pour revoir ce genre de course automobile qui nous rapproche beaucoup de la formule Un, et fournit un spectacle très intéressant. Il est à souhaiter, cependant, que toutes les voitures seront alors préparées pour les courses sur circuits routiers, car trop de pilotes étaient visiblement handicapés, dimanche dernier, et ne pouvaient donner le meilleur de leurs possibilités.

Rappelons qu'après sa victoire à la Labatt-Indy, Mario Andretti a sauté de la 7e à la 4e place du Championnat de la United State Auto Club. 320 points seulement le séparent du leader actuel A.J. Foyt et il reste 4 épreuves à discuter.

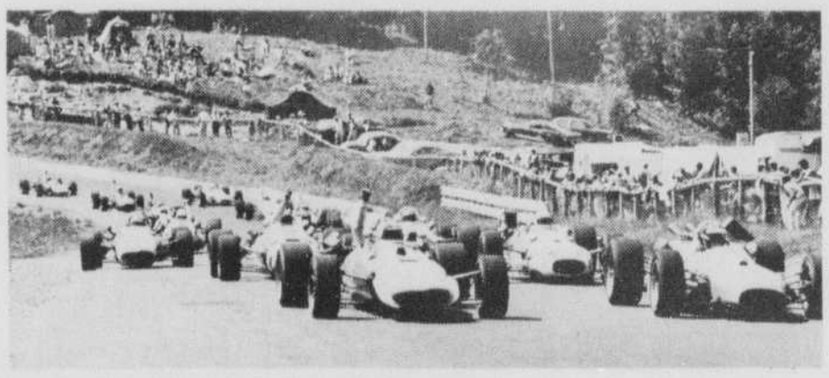

Bowden quitte les Castors

VERDUN — Les Castors de Montréal ont perdu hier les services d'un quart-arrière qui aurait pu leur être d'une grande utilité au cours de la prochaine saison. En effet, Alex Bowden, qui pratiquait depuis peu avec l'équipe de la ligue Continentale, a quitté le camp pour se rapporter aux Saints de la Nouvelle-Orléans, équipe qui l'a réclamé auprès des autorités du circuit Continental.

Les Castors avaient obtenu Bowden par l'entremise des Cowboys de Dallas. Il avait toutefois quitté cette équipe, a-t-on révélé hier, avant que ne prenne fin la période des réclamations au repêchage. C'est ainsi qu'il est passé aux Saints de la Nouvelle-Orléans.

Fort heureusement, le départ de Bowden n'handicapera pas les Castors dans leur lutte aux honneurs, la saison prochaine. Ils peuvent en effet encore compter sur les services du vétéran Dunn Marteen, le quart-arrière de l'équipe et Less Obie.

BOXE

PHILADELPHIE — Stanley Hayward, 149, de l'endroit, a raison du New yorkais Peter Toro, 148, en neuf.

Championnats canadiens de tennis

LA DÉFAITE DE GODBOUT EST LA SEULE SURPRISE DE LA JOURNÉE D'HIER AU CLUB MONKLAND

par Jean-Paul Cofsky

C'est dans une atmosphère thé-biscuit, scotch-soda et piscine & sun deck qu'ont débuté hier les championnats canadiens de tennis au club Monkland, situé sur l'avenue "Royal".

Ce fut la journée habituelle du pique-nique des favoris contre des adversaires de pauvre calibre dans plusieurs cas. Le cas de Robert Bédard, qui dut affronter Bill Ploscowe, de New-York, un clown de la belle espèce et dont le métier sûr de bouffon ferait beaucoup plus l'affaire de Barnum & Bailey qu'il n'a fait l'affaire des organisateurs d'un tournoi qui se veut de plus en plus de calibre international, est typique de ces premières rondes où le déséquilibre est la règle d'or au Canada.

Le plus prestigieux joueur Canadien a fait usage d'une patience d'ange en disposant de cet excentrique au compte de 6-0, 6-1 et 6-2. Il est probable qu'un Emerson ou un Santana serait sorti du court parfaitement dégoûté, s'il avait eu la malchance de frapper un tel adversaire.

Un Godbout surpris et philosophe...

Heureusement qu'il y eut d'autres matches plus intéressants que celui de Bédard-Ploscowe. Un jeune joueur du Mexique s'est révélé la vedette de la journée.

Jaimes Subirats a éliminé François Godbout en trois sets d'affilé de 6-1, 6-2, et 6-2. Subirats a démontré une technique assurée et fait preuve d'une détermination à toute épreuve, soutenu par un répertoire de coups très variés contre lesquels le manque de pratique de Me Godbout ne put rien.

François Godbout, à l'issue de cette défaite inopinée, constatant son manque de forme évident, n'ayant pas joué depuis son match aux Jeux Panaméricains, n'a fait qu'un commentaire, nuançé de la plus saine philosophie: "Je crois bien que dès demain matin je serai à mon bureau, comme d'habitude!"

Le tenace Harit

Le montréalais Val Harit s'est servi de sa meilleure arme, la tenacité, pour vaincre un jeune Australien, Brian Wilkinson, en trois sets d'affilée, mais fort contestés de 11-9, 6-3, 10-8.

Un joueur qui n'a pas fait languir son adversaire est le Brésilien Ron Barnes, qui remplace Cliff Drysdale, blessé à une épaule, et qui a éliminé en trois temps, deux mouvements, Terry Leach, d'Ottawa, au compte de 6-1, 6-0 et 6-1. Autre pique-nique!

Mike Belkin, no 1 de la Coupe Davis au Canada, n'a eu aucune difficulté à disposer de l'Américain William Monan -probablement un touriste à l'Expo – en trois courts sets de 6-0, 6-1 et 6-2.

Mike Carpenter, l'honnête et infatigable trabailleur, a battu Marinus Wins, d'Ottawa, 6-0, 6-1 et 6-3 dans un match de routine.

Le jeune Stéphane Vézina a vaillemment lutté, mais à force inégale contre Robert Puddicombe, de Vancouver, et s'est incliné en quatre sets de 6-3, 5-7, 6-0 et 6-1.

Aujourd'hui entre en action l'artillerie lourde du tournoi alors que Roy Emerson, d'Australie, Manuel Santana, d'Espagne, doivent faire leur première apparition dans le tournoi Canadien, le premier contre Roger Alexandre, de St-Jean, le second, contre Howie Simpson, d'Ottawa.

Une enquête de Lucien Laverdure

Maria Guzman, cette perle de l'Equateur, a bien voulu hier répondre à quelques questions que j'ai peut-être voulu un peu embarrassantes, mais qui, pour elle, se sont avérées bien anodines.

Maria Guzman est la troisème favorite du tournoi de tennis canadien, classée tout de suite après l'Américaine Katie Herter et la Britannique Rita Bentley. Elle n'est âgée que de 21 ans, sans prétention aucune et remplie de talent.

Elle s'est déclarée sans ambage en faveur des tournois ouverts aux amateurs et aux professionnels. Il faut dire que dans le cas du tennis féminin, le champ d'action des joueuses de tennis est beaucoup plus restreint que chez les hommes, la classe des professionnelles se limitant à deux ou trois étoiles.

Attendons que le tour des hommes arrive et le jeu de la question va prendre une toute autre tournure, vous m'en direz des nouvelles.

A la question de savoir si ses frais de voyage pouvaient enrichir son compte de banque, elle eut un sourire peiné qui se serait changé en grimace n'eut été de sa gentillesse naturelle. Donc là, pas question de professionnalisme déguisé.

D'ailleurs elle ne joue que six mois par année et le tennis n'est sûrement pas son gagne-pain. Elle travaille de temps à autre au commerce d'exportation de son père. Elle ne fait donc du tennis qu'à temps partiel, comme une sorte de délassement, comme une bonne petite élève de lycée qui ferait plaisir à son père en décrochant tous les championnats à sa portée, au cours de ses vacances d'été.

Je tentai de lui faire faire un choix des cinq meilleurs tennismen au monde, parmi les amateurs et les professionnls, mais sa candeur naïve eut raison une fois encore de ma ruse cousue de fil blanc: elle me répondit tout bonnement que ses trois étoiles préférées étaient, dans l'ordre: Billie Jean King, Ann Haydon Jones et Maria Bueno, l'étoile suprême à ses yeux... me dire ça à moi, qui m'apprêtais à épeler les noms de Rosewall et Laver en Espagnol...

HORAIRE D'AUJOURD'HUI

MONKLAND

SIMPLES — HOMMES

12:00 Torban Ulrich (Denmark) vs. Geof Dyer (Wpg); Jankip Mukerjea (India) vs. Dave Brown (Tor).

1:00 p.m. Don McCormick (Vanc) vs. Bédard.

2:00 p.m. Harry Fauquier (Tor) vs. Paul Welles (E.-U.); Marc Blondeau (Quebec) vs. Herb Fitzgibbons (E.-U.); Ronny Barnes (Brésil) vs. Frank Tutvin (Tor.).

3:00 p.m. Pierce Kelly (E.-U.) vs. Lewis Garcia (Mexique); George Taylor (E.-U.) vs. Jaime Subirats (Mexique); Don Fontana (Tor) vs. Bill Lenoir (E.-U.); Keith Carpenter (Mtl) vs. John Edmond (Ecosse).

4:00 p.m. Pancho Guzman (Equateur) vs. Morris Zimmerman (Tor).

5:00 p.m. Roy Emerson (Australie) vs. Roger Alexandre (St-Jean); Vainqueur Ulrich-Dyer vs. Vainqueur Vézina-Puddicombe; John Sharpe (Tor) vs. Val Harit (Mtl); William Hoogs (E.-U.) vs. Mike Carpenter (Mtl); Ray Keldie (Australie) vs. Mike Belkin (Mtl).

6:00 p.m. Vainqueur Sack-Russel vs. Vainqueur Brown-Mukerjea; Manuel Santana (Esp.) vs. Howie Simpson (Ottawa).

SIMPLES — DAMES

5:00 p.m. Kathy Harter (E.-U.) vs. Evelyn Carpenter (Mtl).

Simples - hommes - 1er tour

Premier Tour

Ray Keldie, Australie, déf. Tony Bardsley, Vancouver, 3-6, 10-8, 6-3.

Val Harit, Montréal, déf. Brian Wilkinson, Australie, 11-9, 6-3, 10-8.

Ronnye Barnes, Brésil, déf. Terry Leach, Ottawa, 6-1, 6-0, 6-1.

George Taylor, Houston, Tex., déf. Tom Bell, Montréal, 6-4, 6-2, 6-3.

Robert Puddicombe, Vancouver, déf. Stephane Vézina, Montréal, 6-3, 5-7, 6-0, 6-1.

Mike Belkin, Vancouver, déf. William Monan, Coral Gables, Fla., 6-0, 6-1, 6-2.

Mike Carpenter, Montréal déf. Marinnus Wins, Ottawa, 6-0, 6-1, 6-3.

Bob Bédard, Lennoxville, Que., déf. Bernard Ploscowe, New York, 6-0, 6-1, 6-2.

Premier Tour Simple - Hommes

John Sharpe, Toronto, déf. Jay Schlosser, Miami, 6-1, 6-0, 3-6, 6-0.

Bill Hoogs, Berkeley, Calif., déf. André Cote, Montréal, 6-3, 6-1, 6-3.

Jaime Subirats, Mexico, déf. François Godbout, Montréal, 6-1, 6-2, 6-2.

Don MacCormack, Vancouver, déf. Pierre Lamarsh, Montréal, 6-2, 6-1, 6-4.

Frank Tutvin, Toronto, déf. Robert Brien, Australie, 6-2, 6-2, 4-0, par défaut.

Simples - Dames - 1er tour

Premier Tour

Jean Wilson, Ang., déf. Jade Schiffman, New York, 6-3, 6-4.

Olga Montano, Mexico, déf. Eleanor Constable, Montréal, 6-2, 6-1.

Maria Guzman, Ecuador, déf. Judy Traviss, Toronto, 6-2, 6-3.

Vicky Berner, Vancouver, déf. Barbara Coutts, Montréal, 6-0, 6-1.

Rita Bentley, Ang., déf. Nicole Boucher, Montréal, 6-0, 6-0.

Pat Welles, Berkeley, Calif., déf. Denise Hunnius, Montréal, 7-5, 6-2.

Fay Urban, Windsor, Ont., déf. Fran Watson, Montréal, 6-2, 6-1.

Inge Weber, Toronto, déf. Pat Mclean, Australie, 3-6, 6-2, 2-0 défaut.

Penny Sparling, Toronto, déf. Stephanie Green, Vancouver, 6-3, 8-6.

Louise Brown, Toronto, déf. Sally Johnson, Montréal, 6-1, 6-1.

Andrée Martin, Montréal, déf. Tish Adam, Charleston, S.C., 6-4, 6-4.

Gwenda Adam, Charleston, S.C., déf. Ria Chong-Ashing, Trinidad, 5-7, 6-4, 6-4.

les MOTS-CROISÉS du Devoir

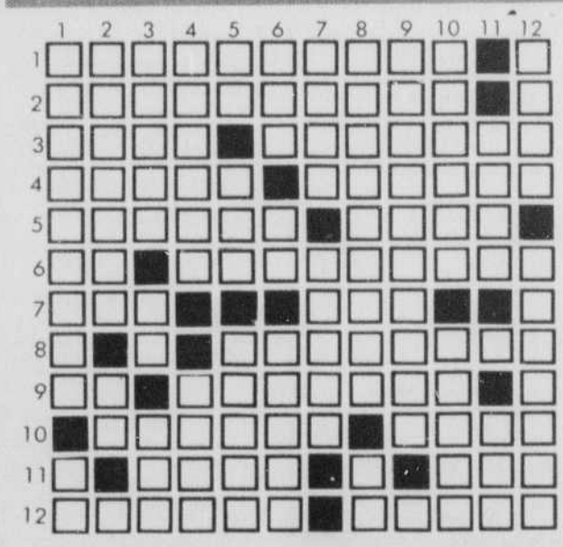

HORIZONTALEMENT

1- Tribu indienne du Canada
2- Elle amène l'inquiétude
3- Amène une opposition - Carburant
4- Prénom féminin - Enchâsser
5- Individu de mauvaise fréquentation - Liquide nourricier
6- Note - Petits objets pour superstitieux
7- Existe - Marque d'approbation
8- Munir
9- Connu - Réductions
10- Rongeur - Ses dents ne lui sont utiles que dans le bois
11- Au monde - Bière
12- Flotte sur la bière - Personnages

Verticalement:

1- Manières affectées Avant midi
2- Anes sauvages - Coutumes
3- Etablissement industriel - Personnel - A New York
4- Fleur - Artères
5- Adverbe inversé - Placé à l'envers - Parents
6- Relatif - Grecque - Non mentionnée
7- Puissance industrielle Prénom royal
8- Ils font perdre la liberté à de légers animaux - Partie dure
9- Qui ont lieu plusieurs fois
10- Eprouva - Apprécié à Hollywood
11- Ville - Terre isolée
12- Se transformer - Comprimées

Solution d'hier

Horizontalement

1- DUPLESSIS - PU
2- ENLISEE - ALES
3- BIEN - LUMIERE
4- AVION - LAGUNE
5- RENTES - INRI -
6- CRETACE - E - CA
7- ASSENE - CROIS
8- DE — MA - A - DE
9- ELU - OUBLIEUX
10- R - SOI — MEUS
11- ETEINDRE - RE
12- SURES — SASSE

Verticalement

1- DEBARCADERES
2- UNIVERSEL - TU
3- PLEINES - USER
4- LINOTTE — OIE
5- ES - NEANMOINS
6- SEL - SCEAU - D
7- SEUL - E - B - R
8- I - MAI - CALMES
9- SAIGNER - IE - A
10- LEUR - ODEURS
11- PERNICIEUSES
12- USEE - AS - X — E

PIRATES 6
CUBS 3

Pittsburgh	200	000	004	6	14 0
Chicago	012	000	000	3	9 1

Fryman, Blass 3, McBean 6, Face 8 et Sanguillen; Shaw, Hartenstein 2, Gardner 9, Mikkelsen 9 et Hundley, G — Face, 6-4 P — Hartenstein 5-2.

Circuits : Pittsburgh, Clendenon 11. Chicago, Williams 18.

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy	Diff.
St-Louis	67	41	.620	
San Francisco	59	50	.541	8½
Chicago	59	51	.536	9
Atlanta	56	51	.536	9½
Cincinnati	57	53	.518	11
Philadelphie	53	51	.510	12
Pittsburgh	51	54	.486	14½
Los Angeles	47	59	.443	19
Houston	47	63	.427	21
New York	40	65	.381	25½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy	Diff.
Chicago	59	45	.569	
Minnesota	57	48	.543	2½
Boston	58	49	.542	2½
Detroit	57	49	.538	3
Californie	57	52	.523	4½
Washington	54	55	.495	7½
Cleveland	50	58	.463	11
Baltimore	48	57	.457	11½
New York	46	59	.438	13½
Kansas City	48	62	.436	14

LANCEURS PROBABLES
LIGUE NATIONALE

Atlanta Lemaster 7-6 à New York Hendley 5-2, soir.

Pittsburgh Gelnar 0-0 à Chicago Nye 9-8, Houston Cuellar 11-6 à Cincinnati Pappas 10-7, soir.

Los Angeles Sutton 7-12 à St. Louis Hughes 10-3, soir.

San Francisco Sadecki 4-3 à Philadelphie Ellsworth 3-1, soir.

LIGUE AMERICAINE

New York Barber 7-12 à Californie Brunet 11-12, soir.

Boston Bell 7-9 et Morehead 1-1 à Kansas City Hunter 9-11 et Odom 2-4, soir.

Chicago Horlen 13-3 et Peters 12-6 à Detroit McLain 13-12 et Podres 3-1, soir.

Washington Coleman 8-8 à Minnesota Merritt 8-3, soir.

Cleveland O'Donoghue 5-3 à Baltimore Hardin 1-0, soir.

LES MENEURS DES MAJEURES
LIGUE AMERICAINE

	PJ	AB	PP	CS	Moy.
F. Robinson, Bal	76	279	56	91	.326
Kaline, Det	78	276	59	88	.319
Yastrzemski, Bsn	106	384	65	122	.318
Carew, Min	95	363	50	109	.300
Scott, Bsn	104	371	49	109	.294
Conigliaro, Bsn	86	318	56	93	.292
Blair, Bal	97	345	42	99	.287
W. Horton, Det	76	253	32	72	.285
Mincher, Cal	101	332	58	94	.283
Fregosi, Cal	100	387	50	109	.282

CIRCUITS

Killebrew, Minnesota, 32; F. Howard, Washington, 28; Yastrzemski, Boston, 27; F. Robinson, Baltimore 21; Conigliaro, Boston, 19; Mantle, New York, 19; McAuliffe, Detroit, 19.

POINTS PRODUITS

Yastrzemski, Boston, 78; Killebrew, Minnesota, 77; F. Howard, Washington, 68; Conigliaro, Boston, 63; F. Robinson, Baltimore, 61.

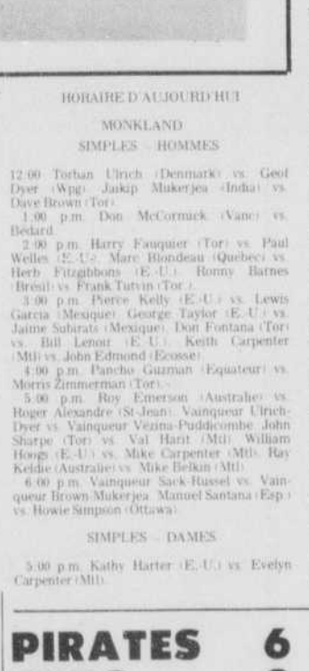

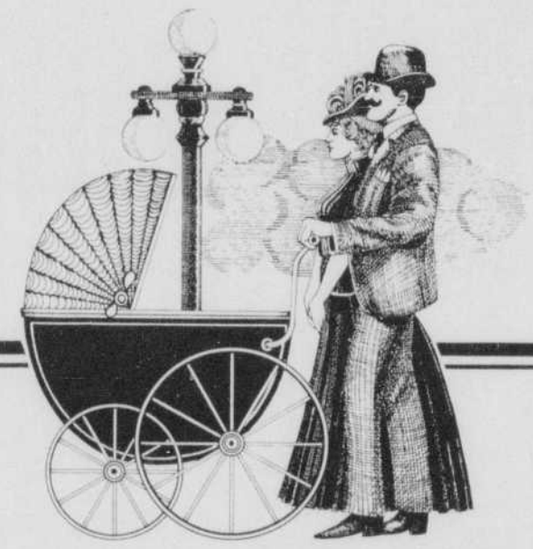

Si vous êtes né en 1900

c'est maintenant que vous devez faire la demande de

VOTRE PENSION DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

En faisant votre demande dès maintenant, vous recevrez votre premier versement de pension en janvier 1968, alors que les personnes de 67 ans auront droit à cette pension de sécurité de la vieillesse.

Si vous êtes né en 1901

vous devez demander votre pension de sécurité de la vieillesse six mois avant votre 67e anniversaire de naissance.

Vous trouverez au bureau de poste des formules de demande de pension de sécurité de la vieillesse; vous pouvez aussi obtenir cette formule en vous adressant au directeur régional de la sécurité de la vieillesse dans la capitale de votre province. Avec cette formule vous recevrez un dépliant qui vous renseignera sur la pension de sécurité de la vieillesse.

SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

Dès que votre pension de sécurité de la vieillesse aura été approuvée, vous recevrez des renseignements sur le "supplément de revenu garanti" ainsi qu'une formule de demande. Il se peut que vous ayez droit à ce supplément et, dans ce cas, vous serez assuré d'un revenu garanti de $105.00 par mois.

PUBLIÉ PAR L'HON. ALLAN J. MacEACHEN,
MINISTRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

La charte à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE - A réclamer - Trot 1 mille - Bourse: $1,000

Virgnes Jimmie	6	5	5	3E	2E	2 2	1 2 1½	2,11	R. Bérard	F0,65
Prefered Stock	5	4	1	1	1	1 2	4 3 4	2,11,2	R. E. Bardier	5,45
Prince Way	4	3	4	5E	4E	3 2	3 7	2,12,2	S. Grise	11,10
Skeeter Davis	1	1	3	4	5	5 1	4 9 1/4	2,13,4	P. Sauvé	4,65
Serenade	7	6	6	6	6	6X	5 5	2,15,4	J. Foley	24,45
Mr. Beau Dean	3	2	2	2	3	4X	1 6X		G. Bouvrette	8,40

6 Virgnes Jimmie 3,30 2,60 2,30 — Temps: 33,1 1,06,3 1,38 2,11
5 Preferred Stock 3,60 2,70 — Retiré: (2) Lo Guy
4 Prince Way 3,30 — Piste rapide.

DEUXIEME COURSE - A réclamer - Distance 1 mille - Bourse: $1,000

Yankees Pride	1	1	2	2	2	2 1	1 1	2,09	G. Hess	F1,80
Ima Johnston	4	4	4	6	5	4 1	2hd	2,09,1	M. Hébert	4,40
Handy The Great	7	7	7	3E	4E	3 1	3 1	2,09,1	M. Turcotte	18,45
Sunset Breeze	3	3	3	4	6	7	4hd	2,09,2	R. E. Bardier	3,95
Banjo Pick	5	5	5	5	3E	5 1	5hd	2,09,2	G. Filion	2,60
Megan Hal	6	6	6	7	7	6 2	6 2 1/4	2,09,2	F. Goulet	8,90
Pete The Tramp	2	2	1	1	1	1 1	7	2,09,4	J. Lahaie	24,60

1 Yankees Pride 5,60 3,40 3,00 — Temps: 31,2 1,05,4 1,36,2 2,09
4 Ima Johnston 4,80 3,80 — DOUBLE: 6-1 Paye: $14,00
7 Handy The Great 6,40 — Piste rapide.

TROISIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: $1,000

Milton Hanover	1	1	4	3	1E	2 1	1 2	2,06,3	R. E. Bardier	3,25
Miss Kate Purdue	5	4	2	1	2	1nk	2hd	2,07	J. G. Roberge	F2,65
Argyel Alfie	6	5	1E	2	3	3 1	3 3 4	2,07	W. Bourgon	5,50
Dainty Brooke	3	2	3	4	4	4 2	4nk	2,07,1	S. Grise	3,25
Hobby Horse Rich	4	3	5	5	5	5 1	5no	2,07,1	R. Bouthillier	8,25
Mary Lyn	7	6	6	6	6	6	6	2,07,1	P. Sauvé	4,45

1 Milton Hanover 8,50 4,20 3,20 — Temps: ,36 1,02,2 1,34 2,06,3
5 Miss Kate Purdue 4,30 3,40 — Retiré: (2) Torrid Freight
6 Argyel Alfie 3,30 — Piste rapide.

QUATRIEME COURSE - 67 NW $1,500 - Conditions - Trot 1 mille - Bourse: $1,100

Speed Flight	5	5	2E	3E	4	5 2	1hd	2,08	A. Hanna	7,90
Bye Bye Ezra	8	8	6	6	3E	2 1	2 1	2,08	R. Caldwell	3,30
Todd Flemington	6	6	4E	4	5	4 1	3 1 1½	2,08,1	A. Boucher	F0,85
Success Bomb	1	1	5	5	7	6 1	4 1 1½	2,08,2	M. Gingras	7,45
Sue Valenti	4	4	3	2	1	1 1	5 1 1½	2,08,4	A. Théroux	21,45
Charmante Winds	3	3	7	7	6	8	6hd	2,09	M. Hébert	8,60
Leonard Abbey	7	7	8	8	8	7 1	7nk	2,09,1	M. Turcotte	19,80
Fred Scott Junior	2	2	1	1	2	3 1	8	2,09,1	J. Lahaie	25,70

5 Speed Flight 17,80 9,80 3,70 — Temps: 30,3 1,03,4 1,36,1 2,08
8 Bye Bye Ezra 5,10 2,80 — QUINELLA: 5-8 Paye: $37,90
6 Todd Flemington 2,50 — Piste rapide.

CINQUIEME COURSE - NW $2,500 - Condition - Amble 1 mille - Bourse: $1,100

The Fighter	5	4	5	5	2E	2 1	1hd	2,08,1	D. Houle	F2,15
Kappa Maid	3	2	2	2	3	3 1	2 2 1/4	2,08,1	G. Filion	2,70
Tillys Drummond	6	5	1	1	1	1 1	3 1	2,08,3	J. Jodoin	6,65
Astras Boy	7	6	3	3	4	4 2	4 1 1/4	2,08,4	J. Wiener	8,20
Consul Richelieu	8	7	6	6	5E	5 3	5 8	2,09	P. Sauvé	24,35
Robert All Bris	4	3	4	4	6	8 20	6 19 1/4	2,10,3	G. Y. Beauchemin	51,45
Arawana Scott	2	1	7	7	7	X7	7		R. Côté	8,65

5 The Fighter 6,30 3,30 3,10 — Temps: 31,3 1,05 1,36,1 2,08,1
3 Kappa Maid 3,90 3,20 — Retiré: (1) Margo Will
6 Tillys Drummond 3,40 — Piste rapide.

SIXIEME COURSE - A réclamer - Distance 1 mille - Bourse: $1,000

Van Brewer	7	6	1	1	1	1 1	1hd	2,08	R. Laporte	2,65
Mr. Waters	4	3	5	4	4	3 2	2 1 1/4	2,08	H. Lamarre	11,45
Mountain George	2	2	3	2	2	2 1	3 1	2,08,1	A. Boucher	3,65
Majors Fairy	1	1	4	5	3E	4 5	4 9 3/4	2,08,2	M. Turcotte	F1,85
Adios Widow	5	5	6	6	6	5 6	5 9 1/4	2,10,2	A. Bédard	21,40
Deans Gallie	8	7	7	7	7	6 4	6 4 3/4	2,12,1	M. Gingras	10,45
Warpritus	5	4	2E	3E	5E	7	7	2,13	J. Hébert	7,70

7 Van Brewer 7,30 4,30 3,00 — Temps: 31 1,03,4 1,36 2,08
4 Mr Waters 8,00 4,10 — Retiré: (3) Billy Rice
2 Mountain George 4,70 — Piste rapide.

SEPTIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: $1100.

Erni Jordan	3	3	2	2	1	1 1	1 1 1½	2,07,1	F. Goulet	F1,75
Sweet Harmony	2	2	5	4	3E	3 2	2 1 3/4	2,07,2	C. Peletier	C2,20
Wilmas Boy	5	5	6	6	6	5 1	3 1 2	2,07,4	L. Turcotte	L22,60
Royal Dominion	6	6	3E	1	2	2 1	4 1 2	2,08	A. Hanna	5,45
Will Travel	1	1	4	3	4	4 2	5 1 1/4	2,08	L. Bourgon	4,30
Bucky North	4	4	1E	5	5E	7 1	6NK	2,08,1	R. Bernard	31,45
Dox Dale	7	7	7	7	7	8	7 12	2,08,2	J. Wiener	16,50
Silvers Gold	8	8	8	8	8	6 1	8	2,08,2	J. Hébert	25,45

3 Erni Jordan 5,50 3,00 2,60 — Temps: 31,2 1,04 1,34,4 2,08,0
2 Sweet Harmony 3,50 2,70 — QUINELLA: 2 et 3 paye: 10.30
5 Wilmas Boy 4,90 — Piste rapide

HUITIEME COURSE - 67 NW - $3,500. CD - Trot 1 mille - Bourse: $1,600.

Midas Hanover	5	5	6	6	3E	2 2	1 1 1½	2,04,2	C. Poulin	6,75
Fleming Riddell	8	8	5E	3E	2E	1 3	2HD	2,04,3	A. Bouchera	3,90
Armbro Earl	2	2	3	4	7	5 2	3 2	2,04,4	L. Bourgon	7,95
Faber Mar Mic	7	7	2E	1	5	3 1	4 3	2,05	R. Ponton	2,60
Job Wynwood	1	1	1	2	4	4 1	5 2 1½	2,05,1	P. A. Gray	10,45
Lill Song	3	3	4	5	8	7 5	6 1	2,05,4	R. Granmason	24,45
Famous Sun	4	4	X8	8	6	6 1	7 6	2,06	M. Turcotte	22,50
Speedy Man	6	6	7	7	1E	8X	8	2,07,1	J. Jodoin	F2,20

5 Midas Hanover 17,50 8,70 5,20 — Temps: 30,3 1,01,2 1,31,4 2,04,2
8 Flemington Riddell 6,10 4,30 — Piste rapide
2 Armbro Earl 5,20

NEUVIEME COURSE - NW $2,000 - CD Amble 1 mille - Bourse: $1,300

Lincon Adios	6	5	1	1	1	1 1	1NO	2,06,2	J.G. Broseau	F1,20
H S M	3	2	2	2	3	3 1	2HD	2,06,2	R. Boutilier	20,50
Marie Handy	7	6	6	6	6	5 1	3NK	2,06,2	B. Lepage	3,65
Regret	4	3	4	5	4E	4 2	4 1 1/4	2,06,2	A. Bédard	6,40
Checkit	5	4	5	3	2	2 1	5NK	2,06,3	K. McElroy	8,60
Gogo Blackjack	1	1	3	4	4	6	6	2,06,3	A. Boucher	ND3,20

6 Lincon Adios 4,40 3,20 2,70 — Temps: 1,04,1 1,35 2,06,2
3 H S M 10,30 4,30 — Retiré: (2) Mr Dee Dee
7 Marie Handy 3,50 — Piste rapide

Le tournoi de crosse à l'Expo

Mini-spectacle: mini-succès!

(spécial au Devoir par Bernard "Coco" Blanchard)

Plusieurs fois, par le passé, a-t-on suggéré aux dirigeants de la Ligue de crosse du Québec d'oublier leurs arénas surchauffés et de tenter fortune en plein air, avec un sport parent, la crosse sur gazon.

Le mini-succès remporté par le tournoi nord-américain des Indiens en fin de semaine dernière au Stade de l'Expo aura sans doute suffi à clore toute discussion sur la supériorité de l'une ou l'autre des formes du plus vieux sport canadien.

Du mauvais football

Certes, nombreuses furent les causes du mini-succès remporté par le tournoi tout-Indien, mais les habitués des spectacles présentés par la Ligue du Québec n'ont pas été longs à sentir que la crosse sur gazon n'enthousiasmerait personne.... dans les circonstances présentes.

Il y eut peu de témoins de la déconfiture des Indiens américains (le Canada l'a emporté 65-29), faute de publicité, faute de qualité aussi (Drummondville aurait battu les Canadiens par le même compte) et, il est heureux que le tournoi n'ait duré que trois jours. Une quatrième journée eût été désastreuse. A quelque 150 pieds du terrain, en plein air, dans un stade géant, les spectateurs ne se sentent tout simplement pas de la partie. C'est un peu comme si l'on faisait jouer deux équipes de football avec une balle de tennis...

Et les joueurs...

Cet éloignement du public et sa froideur, sa lenteur à réagir aussi, ne pouvait ne pas se communiquer aux joueurs. S'il est vrai que les Canadiens "mettaient la pédale douce", histoire de ne pas excéder la centaine de buts, aucun joueur n'a senti le besoin de se dépasser, de fournir le 101% de soi-même qui fait se lever sur leurs sièges les spectateurs aux bonnes exhibitions sportives. Un Indien de Caughnawaga ne pouvait s'empêcher de demander à l'issue du match si nous avions bien tout vu...

Quant à la plus grande aisance physique dont jouissent les athlètes qui s'exhibent à l'extérieur, disons qu'elle est amplement contrebalancée par l'inégalité du climat. En plein midi, l'on refroidit à se reposer sur les côtés du jeu et les joueurs ne sont définitivement plus dans le match quand ils reviennent. Le mauvais état du gazon, l'inégalité du terrain, produisent aussi des démarches inutiles, dangereuses, épuisantes.

Un rêve en solo

Il est certes pensable qu'un jour les arénas soient réduits à cette dimension qui permettrait une communion essentielle spectateurs-athlètes, qu'on jouisse d'une excellente surface, qu'on s'adapte au plein air, etc ..

Jamais toutefois, c'est notre opinion, réussira-t-on tout ça à un point que le "field lacrosse" l'emporte en couleurs sur un bon match à 6 joueurs... à l'intérieur. Le problème serait plus aisément résolu si l'on faisait ce que doit pour climatiser les amphithéâtres actuels. Le rêve des vieux, vieux partisans de la crosse sur gazon, était un rêve en solo.

Au lendemain d'une bonne traversée...

(Spécial au Devoir par Armand Cloutier) — La 13e traversée annuelle du lac Saint-Jean qui a pris fin par la victoire de l'argentin Horacio Iglesias, a été un franc succès. L'événement était rehaussé, pour la première fois cette année, par la présence de plusieurs députés et ministres, notamment M. Jean Lesage, M. Gabriel Loubier, M. Maurice Sauvé, M. John Fisher, M. Gérald Harvey, M. Georges Gauthier, pour n'en nommer que quelques uns.

Le Dr Wintle Desruisseaux, de Québec, qui a déjà lui-même réussi la traversée du lac Saint-Jean, a profité de la dernière traversée pour procéder à différentes expériences avec les nageurs engagés, sur le plan alimentaire. Les test, auxquels se sont soumis avec plaisir tous les nageurs, étaient conduits par le Médico-Lab, de Québec, service de recherche qu dirige le Dr Desruisseaux

●

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a donné le signal aux nageurs, samedi matin, sur les rives du Piékouagami, à Péribonka. Mais il a dû reprendre la cérémonie lorsque le pistolet qu'il tenait a refusé de fonctionner.

Les nageurs n'ont pas eu la partie facile, dans cette traversée. Ils ont dû, au départ, lutter contre des vagues de 5 et 6 pieds dans l'eau de 60 degrés f.

Julio Travaglio, à son meilleur lorsque l'eau est chaude et atteint 85 degrés f., a été le premier nageur à être retiré du lac. Il vivait alors sa seconde expérience du genre et il va sans dire qu'il en était malheureux. Au chapitre des désappointements, un autre nageur qui n'a pu se faire justice est Tommas Bucy, un étudiant en droit à l'Université de la Californie, qui n'a pas non plus terminé l'épreuve d'endurence.

●

Le nouveau champion du Piékouagami, Horacio Iglesias, est étudiant en chimie dans son pays, l'Argentine.

L'excellente Judith Denys devait se rendre passer quatre jours à La Tuque, après la traversée à Roberval. Puis, elle doit visiter l'Expo de Montréal avant d'entrer dans son pays, la Hollande. Elle ne participera pas au marathon de Trois-Rivières, dernière épreuve de force au calendrier, cette année, le 20 août.

L'ancien fameux nageur olympique George Park, maintenant un résident de La Tuque, a sans doute été l'athlète le plus encouragé sur les quais de Roberval. Il y avait là, en effet, une très forte délégation de La Tuque, venue soutenir Park moralement.

Le nageur le plus âgé engagé dans cette dernière traversée, était Charles Grover, un athlète rempli de courage, âgé de 47 ans.

Billy Barton, est un nouveau venu dans le monde de la natation qui ne cesse de s'affirmer. Mais son instructeur est nul autre que le Tarzan du cinéma américain et ancien champion olympique, Johny Weismeyler. Un athlète de Chicoutimi qui en était à ses premières armes au Lac Saint-Jean, a terminé le marathon et il en était très satisfait. Roger Piché est à l'emploi de Québec Air.

●

Lorsque Herman Willemse a terminé le dernier marathon, on avait peine à croire qu'il s'agissait du même Willemse qui fut déjà vainqueur à trois reprises dans cette dure épreuve. Rappelons aussi qu'en 1960,1961, 1962, 1963, Willemse avait accompli un exploit quasi impossible, remporter tous les marathons majeurs au monde.

Il est maintenant presque assuré qu'il prendra sa retraite. Il a confié à des amis, à Roberval, avoir voulu réussir une dernière fois la traversée, parce que c'est cet événement mondial annuel qui l'a fait connaître dans le monde entier comme nageur de longue distance. C'est un noble sentiment qui honore celui qui passera à l'histoire comme ayant été l'un des grands champions nageur dans les marathons longue distance.

UNE PERTE POUR LE MONDE DU SKI

SAN CARLOS DE BARILOCHE (ARGENTINE) - Une jeune skieuse argentine, Cristina Pefauri, présélectionnée l'année dernière pour les championnats du monde, a trouvé la mort dimanche, dans un accident d'hélicoptère.

L'appareil - militaire - dans lequel elle se trouvait a heurté un cable à haute tension à proximité du pic Catédral et s'est écrasé au sol où il a pris feu.

Une jeune fille a été tuée dans cet accident, au cours duquel cinq personnes, dont le pilote, ont été blessées.

MARIELLE GOITSCHEL SE FRACTURE UNE CLAVICULE

GRENOBLE — Marielle Goitschel, qui se trouve actuellement en vacances chez sa soeur Christine Béranger, épouse de l'entraîneur de l'équipe national féminine de ski, à Allevard, une petite station thermale du Dauphiné, a fait, lundi (après-midi) une chute douloureuse... de bicyclette, l'accident s'est produit alors qu'elle dévalait un chemin caillouteux à proximité du hameau de grangement où se trouve la maison de sa soeur.

La jeune championne qui souffre d'une fracture de la clavicule droite, a dû être plâtrée. "Cela ne gênera nullement ma prochaine saison, a-t-elle déclaré. Je serai complètement rétablie avant les Jeux olympiques de Grenoble et en tout cas, en état de reprendre l'entraînement dès les premières neiges"

LIGUE PROVINCIALE DE BASEBALL

	PJ	AB	PTS	CS	MOY
McKee, Thetford Mines	39	139	26	58	417
Self, Granby	42	152	43	53	349
Robinson, Thetford Mines	42	162	35	54	333
Manning, Thetford Mines	33	125	22	40	320
Madison, Sherbrooke	42	163	34	58	317
Dickson, Lachine	41	152	21	48	316
Mentis, Granby	39	159	35	50	314
Nazario, Plessisville	41	160	29	50	313
Maloney, Lachine	42	156	32	48	308
Este, Plessisville	41	157	29	48	306

COUPS DE CIRCUITS

Self, Granby (12) McKee, Thetford (11) Robinson, Thetford (9) Pace, Thetford (7) Gmelch, Drummondville Hughes Drummondville (6)

POINTS PRODUITS

McKee, Thetford (36) Robinson, Thetford (35) Dickson, Lachine Maloney, Lachine (34) Self, Granby (30)

BUTS VOLES

Madison, Sherbrooke (18) Este, Plessisville (13) Mentis, Granby (12)

LANCEURS

		PMC
Carboni, Québec	(3-5)	1.67
Edwards, Coaticook	(4-2)	1.80
Sierra, Coaticook	(8-4)	2.08
Koehler, Québec	(4-3)	2.16
Johnstone, Lachine	(6-3)	2.28
Cushman, Drummondville	(6-3)	2.34

KELSO AU MUSÉE!

SARATOGA SPRINGS, N.Y. Trois hommes et quatre chevaux ont été admis, hier, au Musée national du Temple de la renommée des courses, au cours d'une cérémonie présidée par M. George D. Widener.

Les personnages ainsi honorés sont Bert Mulholland, âgé de 83 ans, entraîneur de l'écurie Widener qui est actuellement hospitalisé à Saratoga Springs à la suite d'une crise cardiaque; Charlie Kurtsinger, le fameux jockey qui a conduit War Admiral à un gain de la Triple Couronne, en 1937 et feu Dolly Byers, l'entraîneur et jockey bien connu du monde des courses à obstacles.

INSCRITS À BLUE BONNETS

PREMIERE COURSE - TROT - CONDITIONS - BOURSE $1,200

4-	Primo Hanover	Jean Jodoin	Accroc à sa dernière	3-1
3-	Some Blade	Gérard Bouvrette	Peut toujours	7-2
8-	Diller Harbor	R. Caldwell	De loin, mais...	4-1
6-	Miss Fredonia	G. Filion	A vos risques	9-2
1-	Gaucho Hanover	M. Hébert	Première cette année	6-1
2-	Rebel Sniper	G. Beauchemin	Bah!	8-1
7-	Lone Shark	J.Gordon	Ne sera pas seul	8-1
5-	Lady Flemington	A. Boucher	Oublions...	10-1

Aussi éligible: April Lise - N. Bardier

DEUXIEME COURSE - AMBLE A RECLAMER ($1,500) BOURSE $1,000

5-	Roland Duke	J. Quessy	Oubliez sa dernière	3-1
6-	Richmond Gal	C. atry	Bonne dernière	7-2
8-	Billy Gallon	A. Hanna	Il peut toujours	4-1
1-	Fleeting Pick	J.C. Gauthier	Pole ou non...?	9-2
2-	Dale Freehall	C. Bélanger	Bien placé au départ	6-1
3-	Mystie Yonder	Pas nommé	Difficile	8-1
4-	Sharp Gain	A. Boucher	Pas dans l'argent	8-1
7-	Indian's Best	A. Bédard	Dans la réserve	10-1

Aussi éligible: Star Riggs - J.P. Gauthier

TROISIEME COURSE - Amble à réclamer - ($5,000) - BOURSE $1,600

6-	Knight Hal	R. White	De Sportsman's Park	3-1
4-	Well Away	M. Turcotte	Solide dans cette classe	7-2
7-	AWOL	B. Cofé	Des possibilités	4-1
2-	Shady Adios	A. Boucher	Attention	9-2
1-	Bechinver Duke	R. Filion	La clôture	6-1
3-	Tennessee Breeze	G. Hamel	Sur une note...	8-1
5-	Two Bitts	C. Dupont	Bonne chance! G.T.	8-1

QUATRIEME COURSE - Trot à réclamer: ($2,000) - Bourse: $1,000

7-	Colby Joe	N. Bardier	Deuxième de suite?	3-1
5-	The Minch	A. Boucher	La menace	7-2
8-	Old Scrooge	G. Hess	Même de loin...	4-1
4-	Dusty Dean	R. Grandmaison	Pour les $$$	9-2
6-	Chub Hanover	G. Filion	On verra	6-1
1-	Landracer	A. Bédard	Pas profitable	8-1
2-	Air Castle	W. Croteau	Mauvais placement	8-1
3-	Gold Axworthy	P. Sauvé	Pas un cadeau!	10-1

CINQUIEME COURSE - AMBLE - CONDITIONS - BOURSE $1,200

2-	Adios Henry	R. Savignac	Bonne fiche	5-2
8-	D.C. Blackstone	R. Barrieau	Oubliez sa dernière	7-2
6-	Rock Frost	A. Hanna	A surveiller de près	4-1
3-	Bravado Pick	D. Gillis	Pas grand succès	9-2
5-	Lu's Gi Gi	A. Boucher	5 en 8 cette année	6-1
1-	Miss Single Jay	D. Houle	Ne tiendra pas	8-1
4-	Lucky Walnut	J. Lahaie	Si peu...	8-1
7-	Willow Brook Dick	R. Bouthillier	Tout à prouver	10-1

SIXIEME COURSE - AMBLE - CONDITIONS - BOURSE $1,100

7-	Saucy Dream	N. Bardier	En condition	3-1
4-	Doug Johnston C.	R. Bouthillier	Une première?	7-2
1-	The Great Spencer	C. Patry	Une prétention...	4-1
6-	Joy Time	A. Craig	Est-ce le temps?	9-2
5-	High Darneau	J. Wiener	Bonne dernière	6-1
2-	Cletus Hanover	R. Caldwell	Finit faible!	8-1
8-	Eclair Richelieu	R. Bardier	Pas lumineux	8-1
3-	Alley Cat	M. Bergeron	Musical...	10-1

SEPTIEME COURSE - TROT - CONDITIONS - BOURSE: $1,300

3-	Jonairo	J. Gordon	Sans manque...!	3-1
6-	Bethel Mar Mic	J. J. Martineau	Retour de T-R	7-2
8-	Chalidale Bryan	L. Turcotte	Remontera	4-1
5-	Lucknow's Prince	J. Jodoin	Test B.B.	9-2
2-	Trader Jet	F. Goulet	Pas facile	6-1
1-	Doug Hanover	M. Picard	Dure lutte!	8-1
7-	Castle Wave	T. Horton	Pour une 2e de suite?	8-1
4-	Wiscoy George	G. Filion	Après l'inaction	10-1

HUITIEME COURSE - AMBLE - CONDITIONS - BOURSE $1,300

3-	Lils Adios	Al Clark	A ses moments	3-1
4-	Drummond Time	A. Veilleux	Bonne opposition	7-2
8-	Jet Adios	J. Gordon	Avec un bon trou	4-1
5-	Joey's Pal	W. Bourgon	Une deuxième d'affilée?	9-2
2-	Southern Belle	C. Watters	Un essai	6-1
1-	Red Rex	A. Bédard	Bah!	8-1
7-	May's Choice	R. Bardier	Pour optimistes	8-1
6-	Esquire Queen	L. Turcotte	Bonne dernière	10-1

NEUVIEME COURSE - AMBLE - CONDITIONS - BOURSE $1,600

6-	Mr. Champ B.	G. Filion	En quête d'une 2e	3-1
4-	Kim Ash	R. Savignac	Aspirant logique	7-2
3-	Wild Chance	R. Barrieau	Le trouble fête	4-1
1-	Borderview Earl	M. Lefebvre	Pole ne nuit jamais	9-2
8-	Success Brook	G. Bardier	Avec une poussée....?	6-1
2-	Imagine	C. Watters	Dans le peloton	8-1
5-	Ra Ra Putney	J. P. Gauthier	Non pas!	8-1
7-	Berthmors Bertha	C. Pelletier	Derrière...	10-1

DIXIEME COURSE - AMBLE A réclamer: ($2,000) - BOURSE: $1,000

5-	Quel Bonnay	J. Wiener	Un choix...	3-1
1-	Milts Esquire	M. Héroux	Un autre...	7-2
4-	Ban Dale	A. Boucher	De sûreté...	4-1
8-	Brandon Hanover	J. J. Martineau	De Trois-Rivières	9-2
3-	G.M. See	J. Foley	Un revenant	6-1
2-	Mr. MacDee	R. Bérard	Pas de chance	8-1
6-	Flint Hills Fancy	N. Bardier	Pas plus	8-1
7-	Mister Sunset	S. Grisé	Passons...	10-1

Aussi éligibles: Russet Guy - G. Hamel
Ida Purdue - A. Bédard

LOUEZ UN AUTOBUS

Pour vos excursions sportives, pèlerinages, congrès, visites industrielles et l'Expo...

LA CIE DE TRANSPORT DES LAURENTIDES LTÉE

10,229 rue Armand Lavergne

Montréal-Nord Tél.: 321-7811

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

À CANADA DACTYLOGRAPHE INC.

vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à adfitionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme.

1917 1967

TOUT POUR LE BUREAU

914 ST-ALEXANDRE - 861-5771

STATIONNEMENT

Encouragez nos annonceurs

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention

MARQUES de COMMERCE

Marion, Robic & Robic

ci-devant

Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND

Montréal, 25 288-2152

ÉLECTRICIEN

Entrepreneur-électricien

Jean K. Malouf Inc.

Entretien - Réparations

RA. 1-9630

6305, 25 ave. Rosemont

ASSURANCES

EN ASSURANCES POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER FIEZ-VOUS TOUJOURS À:

Horace Labrecque & Fils Limitée

(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTREAL Tél. 849-2371

Courtiers d'Assurance Agréés

CHIC ALORS! CHIC AGO!

Chic alors, un jet DC-9 direct Montréal-Chicago *le matin!* Air Canada est la première et la seule ligne aérienne à vous offrir ce vol matinal sans escale. L'homme d'affaires en appréciera la commodité, la vitesse, le confort. Départ à 7h45 a.m. de Montréal pour arriver à Chicago à 8h55 a.m. heure locale. Et bien sûr, nous offrons toujours de nombreux autres vols quotidiens Montréal-Toronto-Chicago. Voyez votre agent de voyages ou appelez-nous à 931-4411.

*A compter du 15 août 1967

AIR CANADA

Reprise de l'activité vietcong

Thieu et Ky lancent leur campagne électorale

SAIGON – Un général de brigade de l'armée américaine a été blessé par le tir du Vietcong hier alors qu'il tentait, à bord d'un hélicoptère, de porter secours à deux soldats blessés dans la chute d'un autre hélicoptère non loin de Saigon. Au cours de cette opération, l'une de celles qui ont marqué la reprise des activités vietcong après plusieurs jours de calme relatif, cinq hélicoptères américains ont été abattus.

Le général de brigade blessé est le commandant de la 199e brigade d'infanterie légère. Le général John Freund, qui a été touché à la jambe, commandait une opération conjointe d'unités américaines et sud-vietnamiennes contre une concentration de guérilleros à sept milles seulement de Saigon. Un seul des hélicoptères abattus a été détruit et les quatre autres ont pu être récupérés.

Pendant plusieurs heures, l'important camp de forces populaires sud-vietnamiennes (encadrées par des conseillers américains) de Tong Le Chau, situé à 36 km de Saigon, légèrement à l'écart de la route numéro 13 reliant la capitale aux grandes plantations d'hévéas de An Loc Quan Loi, a dû faire face à un harcelement aux mortiers mené conjointement par des unités vietcong et nord-vietnamiennes. Selon les observateurs c'est la première attaque aussi violente lancée dans cette région depuis de longues semaines. Les premiers rapports font état de pertes qualifiées de "modérées" pour la garnison. Les Vietcong et Nord-Vietnamiens auraient laissé 60 tués et 3 prisonniers dans les défenses du poste.

Un autre engagement important s'est produit sur les hauts plateaux à 450 km au nord-est de Saigon, dans le secteur de Dak To, à proximité du camp des forces spéciales montagnardes de Dak Seang où le 3 août avait été entreprise l'opération "Khan Zei".

Entre-temps, l'équipe "militaire" aux élections présidentielles sud-vietnamiennes a lancé hier sa campagne électorale. "Edifier la démocratie, terminer la guerre, réformer la société", tels sont les trois grands principes de la politique qu'entendent appliquer les généraux Thieu - chef de l'Etat - et Ky - premier ministre - s'ils sont élus lors des élections présidentielles du 3 septembre prochain.

Pour les deux hommes qui détiennent tous les pouvoirs au Vietnam depuis plus de deux ans, "édifier la démocratie" revient à mettre en place non seulement tous les organismes prévus par la constitution promulguée le 1er avril, mais également à mettre sur pied une administration régionale adaptée au régime. En outre, estiment-ils, il convient d'instaurer le bipartisme (parti gouvernemental et parti d'opposition) qui seul permettra de gouverner.

Les Vietcong sont aussi déterminés que les Américains durant la guerre d'Indépendance

Un reportage de John T. Wheeler de l'agence "Associated Press"

SAIGON – L'effort militaire massif des Etats-Unis au Vietnam a failli à la tâche de briser le moral et l'esprit combattif des communistes, ce qui a forcé les Américains à réévaluer complètement la guérilla menée par le Vietcong au Sud-Vietnam.

La recherche continuelle de tactiques radicalement nouvelles, soutenues par un équipement amélioré, n'a pas donné de résultats essentiellement neufs dans la lutte contre les communistes qui mettent en oeuvre des techniques de guerre mobile hautement efficaces.

Comment se fait-il que la puissance aérienne ait pu se révéler aussi efficace par exemple dans l'attaque des Allemands contre les Grecs durant la seconde guerre mondiale, ou encore dans celle des Israéliens contre les Arabes en 1967, et aussi inefficace dans l'attaque des Américains contre les communistes du Vietnam?

L'explication majeure semble se rattacher à la nature du territoire. La Grèce est un pays largement dénudé et le Proche-Orient est plutôt désert: dans ces pays, les cibles arrivent difficilement à se camoufler. Mais le Sud Vietnam est recouvert en majeure partie d'une jungle impénétrable.

"Des centaines de tonnes de bombes et d'obus sont lancées quotidiennement à l'aveuglette dans la jungle", a confié un porte-parole américain. "Il est très rare que nous ayons une bonne cible et que nous l'atteignions effectivement."

Un autre facteur réside dans l'utilisation que fait l'ennemi des tactiques de guérilla et d'embuscade. Le chef d'une section du service d'espionnage a comparé la situation au Vietnam à celle qui prévalait lors de la Révolution américaine, qui a débuté en 1775 et qui a rendu en 1782 les colonies américaines indépendantes de l'Angelterre.

"Les Britanniques disposaient des meilleures armes, d'une artillerie plus lourde, de compagnies plus importantes," a-t-il dit. "Mais nous avions une cause dans laquelle nous croyions."

"Je ne veux pas idéaliser les communistes en comparant leur guerre à la nôtre, mais il reste que leurs motivations psychologiques sont les mêmes."

Un autre porte-parole a déclaré que lors de la Révolution américaine, "nous avons utilisé l'embuscade, les tactiques non traditionnelles et d'autres trucs en compensation de l'avantage dont disposaient les Anglais, comme le fait le Vietcong présentement".

Les Etats-Unis sont menacés d'un échec de plus en plus grand au Vietnam, du moins jusqu'à ce que les renforts arrivent. La pression offensive de l'ennemi a diminué, mais son taux de désertion baisse. Même si les défections dans le camp ennemi ont presque doublé par rapport à la même période l'an dernier, leur nombre équivaut à peu près à la moitié de ceux qui désertent leurs postes dans le gouvernement sud-vietnamien, y compris quelques vaillants combattants ou des officiers importants ou encore des chefs politiques.

On se préoccupe beaucoup ici de la facilité avec laquelle les communistes conservent leur moral et leur esprit combattif. Tant qu'on ne pourra pas briser ces valeurs, aucune victoire militaire n'apparaît possible. Et la victoire politique, recherchée par le truchement des milieux ruraux, apparaît encore moins certaine, affirment des officiers supérieurs américains.

Lorsque les Etats-Unis envoyèrent des troupes de combat dans la mêlée vietnamienne au début de 1965, l'état-major américain prédisait que l'ennemi ne pourrait pas leur résister longtemps. La puissance aérienne et l'artillerie, deux armes dont l'ennemi était privé à l'époque, étaient considérées comme des facteurs clé de la guerre.

Le commandant en chef des forces américaines du Vietnam, le général William C. Westmoreland, affirme qu'il n'arrive pas à comprendre comment l'ennemi peut continuer à encaisser des pertes d'effectifs aussi lourdes, à s'engager dans la bataille sans défense en sachant que les bombes et les obus le harcèleront, puis à revenir encore en encaisser davantage.

Les principaux responsables des services de renseignement américains affirment qu'un facteur essentiel de la situation réside dans la détermination des simples soldats vietcong à se jeter à corps perdu dans des batailles inégales.

Ils affirment aussi que l'évaluation erronée, qu'on a faite au début, de l'effet démoralisateur de la puissance de feu américaine était partiellement due à l'application de la logique occidentale pour prévoir les réactions des soldats communistes asiatiques.

Un des plus importants spécialistes militaires des Etats-Unis au Sud-Vietnam a dit que l'ennemi pratique une discipline superbe, un fanatisme et une endoctrination politique des cadres qu'on ne retrouve dans aucun pays non communiste du monde.

"De plus, ils mentent à leurs hommes, citant des victoires glorieuses mais imaginaires du Vietcong et des Nord-Vietnamiens ailleurs au pays.

"Ils disent à leurs hommes que tous les autres agissent magnifiquement ailleurs dans le pays et qu'eux-mêmes doivent faire un effort encore plus considérable."

L'URSS songerait à établir une base militaire au Yémen

ADEN – L'URSS aurait demandé l'autorisation d'établir une base militaire au Yémen républicain, selon une information non confirmée parvenue à Aden. Selon cette information l'Union soviétique a offert au régime du président Sallal une aide militaire directe en échange de facilités pour l'utilisation de l'aéroport de Janad, à environ 20 km de Saana.

Si cette information se révèle exacte et si le président Sallal accepte la proposition, cela voudrait dire que l'Union soviétique aurait fait le premier pas vers une implantation militaire dans la péninsule sud-arabique - avec la possibilité de répercussions politiques.

Le Kremlin aurait fait cette proposition au cours d'une visite qu'aurait effectuée, selon Radio-Saana, M. Abdullah Guezilan, vice-premier ministre républicain yéménite, à Moscou, bien qu'aucune indication parvenue à Aden ne permette de confirmer ce voyage.

Jusqu'à présent, l'aide soviétique au Yémen transitait par le Caire et l'un des buts de la visite de M. Guezilan à Moscou aurait été de persuader les dirigeants soviétiques d'approvisionner le Yémen directement.

Pour les observateurs à Aden, cette information paraît répondre au désir du président Sallal de renforcer sa position en cas d'un éventuel conflit avec Nasser, qui selon de bonnes sources, envisagerait à courte échéance de se débarrasser du président yéménite. Sallal pourrait penser que le Caire serait moins pressé de l'évincer s'il devenait directement lié à Moscou, ajoutent les observateurs.

De même source on souligne cependant que le départ du président Sallal lèverait un des principaux obstacles à la fin de la guerre yéménite vieille de cinq ans et dans laquelle le Caire appuie les Républicains et l'Arabie séoudite les royalistes. A la récente conférence de Khartoum, le délégué égyptien a affirmé que Nasser voulait la fin de la guerre. On souligne aussi que le désir du président de la RAU d'éliminer Sallal s'est clairement laissé voir quand il a levé toute restriction sur plus de 150 des ennemis de celui-ci - arrêtés en Egypte en septembre après une querelle avec le président yéménite. Parmi les personnes détenues figure Hassan Al Amri, qui était premier ministre yéménite avant son arrestation.

Si Al Amri et ses amis regagnent Saana, la position de Sallal deviendrait intenable, estime-t-on dans les milieux informés d'Aden.

E.-U. contre C.I.A.

PARIS - Le monde a toujours connu deux superpuissances qui s'affrontaient et l'une d'elles ultimement triomphait de l'autre, observe le journal Le Monde, dans la pensée du jour qui apparaît en première page.

Il ajoute: "Aujourd'hui, il y a encore deux superpuissances, les Etats-Unis et la CIA, et peut-être l'une finira-t-elle par détruire l'autre".

La conférence de solidarité latino-américaine deviendra-t-elle la cinquième internationale marxiste?

LA HAVANE – Les statuts de l'OLAS (organisation latino-américaine de solidarité) sont rédigés et constituent le cadre de ce qui pourrait devenir la cinquième internationale marxiste: la quatrième commission de la conférence actuellement réunie à la Havane a terminé ses travaux, annonce-t-on de source officieuse.

Selon ces statuts, l'OLAS serait une organisation centralisée, dotée d'un secrétariat général et possédant des comités nationaux dans 27 territoires et pays d'Amérique. On pense que le siège serait officiellement fixé à la Havane.

La 4e commission, qui a travaillé sous la présidence du guyanais Lal Bahadur, serait ainsi la première à mettre fin à ses travaux. De violentes batailles idéologiques continuent à se livrer au sein des autres commissions. Les partisans de la "ligne dure" et de la "guérilla" s'affrontent toujours avec les communistes orthodoxes, cherchant à faire admettre l'accès au pouvois "par voie légale".

L'OLAS fut créée au lendemain de la conférence tricontinentale, mais, alors que celle-ci donnait naissance à l'OSPAAL (organisation de solidarité des peuples d'Afrique et d'Amérique latine); les Latino-Américains, sous la vigouvreuse impulsion des Cubains, cherchèrent à créer leur propre association.

Il semble en effet que le conflit sino-soviétique ait paralysé l'OSPAAL. Les Latino-Américains voulaient une organisation militante et viennent de la créer.

Des difficultés dogmatiques ont retardé de 24 heures la clôture de la conférence de l'OLAS, qui se réunira aujourd'hui en séance plénière.

Les mouvements révolutionnaires et guérilleros latino-américains fondent les plus grands espoirs sur l'OLAS, mais ils partiront de la Havane, selon tous les observateurs, plus éloignés que jamais des communistes traditionnels qu'ils jugent infiniment trop tièdes. Certains vont déjà jusqu'à déclarer en privé que la future OLAS devra lutter sur deux fronts: primo, "contre l'impérialisme yankee", - secundo, contre les "révisionnistes", c'est-à-dire l'URSS et les partis communistes qui lui sont fidèles.

Moscou: il n'y a pas eu de combats à la frontière sino-soviétique

MOSCOU - Les informations de source japonaise faisant état de combats sino-soviétiques à la frontière du Sinkiang sont démenties à Moscou de sources dignes de foi.

Ces informations sont "un produit de l'imagination", et de toute façon traduisent une volonté de "provocation", affirme-t-on.

La nouvelle de ces combats avait été donnée par une affiche murale de Pékin, et publié par le journal "Mainichi" de Tokyo d'après une dépêche de son correspondant dans la capitale chinoise.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

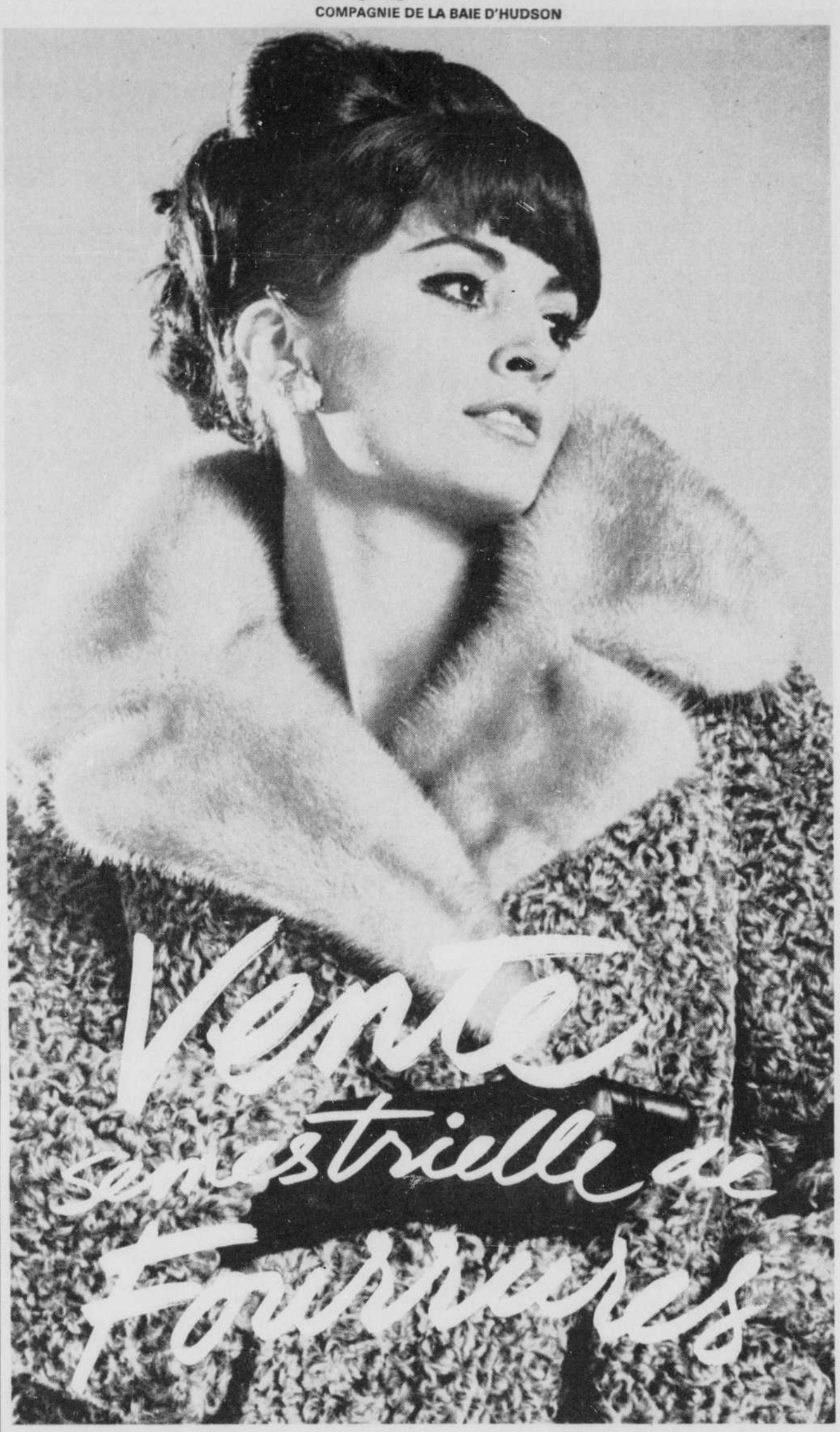

PROFITEZ DE CES AUBAINES SENSATIONNELLES ... COMMENÇANT AUJOURD'HUI!

Choix limité... avis aux premières arrivés!

7 moins que moitié prix!
6 Ord. $595.
30 Ord. $495.

Vente spéciale $319
24 mensualités de 15.20

- Manteaux de mouton de Perse teint noir, plusieurs avec col de vison.
- Manteaux de mouton de Perse gris naturel, plusieurs avec col de vison.
- Manteaux de castor rasé; plusieurs avec somptueux cols de vison
- 1 seul, manteau de pattes de vison pastel.
- 2 seul. manteaux de Kolinsky teint noir.
- 3 seul. manteaux de vison chinois teint noir.

Collection de fourrures de grande classe... toutes à un seul bas prix!

Vente spéciale $319
24 mensualités de 15.20

La femme avisée ne saurait manquer une pareille aubaine... cette fabuleuse collection de fourrures Morgan présente des pièces de fourrure merveilleuses d'une valeur inégalée. Un manteau de fourrure est une nécessité pour la Montréalaise, c'est aussi un cadeau de choix pour les visiteuses de l'EXPO... Venez tôt pour un meilleur choix!... profitez de cette vente saisonnière pour vous procurer le manteau de vos rêves à un prix abordable! Plusieurs modèles de cette vaste et luxueuse collection sont en exemplaires uniques... c'est là ce qu'on peut appeler un luxe à prix d'occasion! Venez constater sur place demain... mais venez tôt!

- Manteaux de mouton de Perse gris naturel avec cols de vison saphire.
- Manteaux de mouton de Perse teint noir avec cols de vison teint noir.
- Manteaux de castor.
- Manteaux de rat musqué teint noir.
- Manteaux de rat musqué teint brun.
- Manteaux de raton laveur naturel.
- Tailles 12 à 42 dans le lot.
- Aussi vaste assortiment d'élégantes étoles et de boléros en vison

Pas de commandes postales ni téléphoniques
Salon de la fourrure - rayon 85 - étage mode, au deuxième
Magasin centre-ville seulement

HEURES D'OUVERTURE: Centre-ville, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h. Snowdon, 9 h à 5 h 30; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. Téléphoner à 842.6261